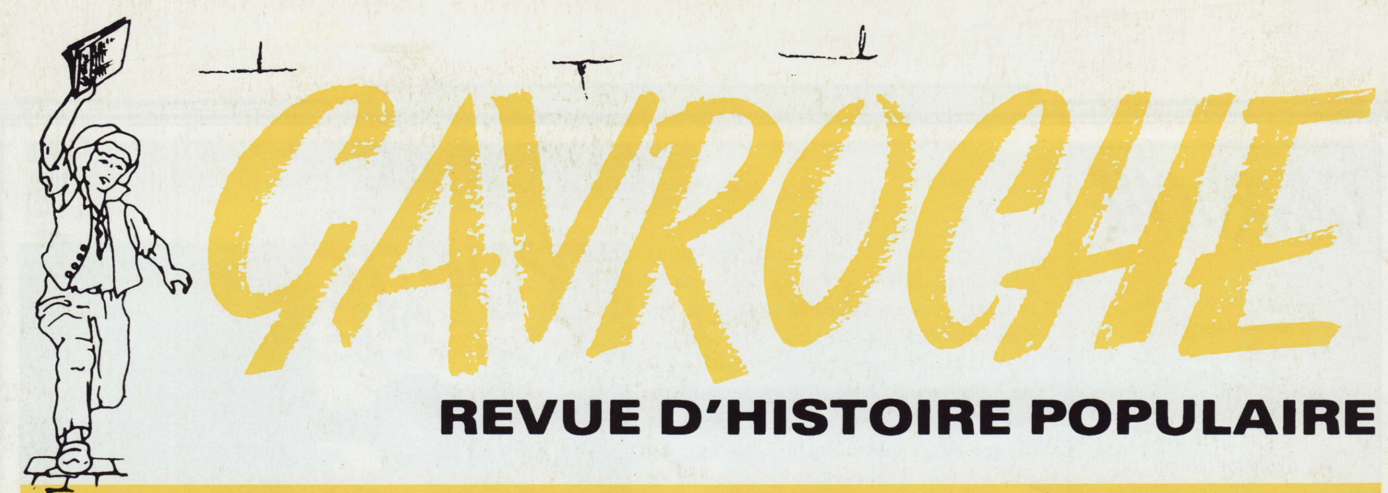


REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

Le numéro : 50 F - Numéro double

Bimestriel n° 111-112 – 19e année – mai-août 2000

LA DERNIERE BARRICADE DE LA COMMUNE DE 1871
par Alain Dalotel 1



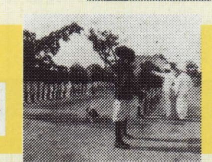
LES CONDAMNES EN NOUVELLE-CALEDONIE EN AUSTRALIE ET EN NOUVELLE-ZELANDE
par Pierre-Henri Zaidman 9



TOURISME ET TRAVAIL LE TEMPS DE LA DIVISION
par Jean Lobry 21



CRIMINALISME COLONIAL
par Jean-Michel Bergougniou 24



CHANTS D'HIER
envoi de Gilbert Cribier 28

FEMME DE MINEUR, UN VRAI METIER
témoignage recueilli par Laurent Doussin 30



SOIGNER LES TOXICOMANES 30 ANS DE PRATIQUES
par Jacques Trémintin 38

A PROPOS DES PRISONNIERS DE GUERRE LIBERES PAR L'ARMEE SOVIETIQUE
par J. L. Panné 41





Et aussi…
Nos rubriques habituelles

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire
Numéro 111-112
mai-août 2000

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
39-41, rue de la Harpe
Tél. : 02.32.33.22.33

Directeur de la publication :
Georges PELLETIER
Secrétaire de rédaction :
Claude VIRLOUVET
Avec la collaboration
pour ce numéro de
J.-F. AMARY
A. BARCARO
J.-M. BERGOUGNIOU
S. BOULOUQUE
E. COMMUN
G. CRIBIER
A. DALOTEL
L. DOUSSIN
J.-J. GANDINI
C. JACQUIER
J.-J. LEDOS
J. LOBRY
J.-L. PANNÉ
G. PELLETIER
G. SOUFFET
J. TRÉMINTIN
P.-H. ZAIDMAN

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les manuscrits
ne sont pas renvoyés.

Les articles publiés dans cette
revue sont résumés et indexés
dans HISTORICAL ABSTRACTS
and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris - Tél. 01.40.24.21.31

Imprimé en France

Secrétariat de rédaction
et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

EDITORIAL



Concernant le Salon du Livre, nous tenons tout d'abord à remercier nos amis de l'*Ours*, de *Citoyens du Monde* et de *Ecole, Instrument de Paix* pour leur participation effective à la lourde charge que représente la location d'un stand. Nous devons reconnaître que la fréquentation de cette manifestation unique est proportionnelle à ce coût. En effet, en huit jours nous avons rencontré de nombreux lecteurs, souvent abonnés, curieux de nous connaître et de nous montrer leur sympathie et leur attachement à *Gavroche*. Nous avons également rencontré des amoureux de l'Histoire, ravis de découvrir notre revue "pas comme les autres".

Sommes toutes, nous considérons, cette année encore, ce bilan positif, en passant toutefois au débit de "pertes et profits" la fatigue accumulée tout au long de ces six jours, heureusement partagée par quelques amis venus nous aider de leur présence sur le stand.

Et puis j'allais oublier de préciser que nous avons eu la surprise, lors de l'inauguration, de recevoir les salutations de notre Président et de la sympathique Catherine Trautmann, (feue ministre de la Culture), comme l'atteste la photo que nous reproduisons ci-dessus. Nous vous affirmons que cette photo n'est pas un photomontage (contrairement à celle que nous avons publiée par dérision dans le numéro 98), car elle est due au talent journalistique caché de notre amie Renée Marchand de *Citoyens du Monde* qui reçoit ici notre gratitude éternelle.

Pour être plus sérieux, et à propos de photomontages, ceux que nous avions évoqués dans notre précédent numéro, étaient destinés à discréditer les hommes et les femmes de la Commune, et faire accroire au "bon peuple" que les insurgés étaient tous des être sanguinaires, avinés et iconoclastes. C'est cette légende, encore fortement ancrée dans l'opinion, que nous nous efforçons de combattre en publiant, dans ce numéros, deux nouveaux articles, spécialement consacrés à la fin de la Commune.

Sourd aux négociations tentées par ceux qui pressentaient le drame, Thiers depuis Versailles donne l'ordre aux troupes d'envahir la Capitale. Celles-ci pénètrent par l'Ouest, bousculent les barricades, bombardent, tuent, fusillent, mitraillent, emprisonnent, déportent pendant ces jours restés dans la mémoire sous le nom de "Semaine sanglante". Un chroniqueur raconte qu'au fur et à mesure de l'avancée des troupes, "les drapeaux tricolores fleurissent aux fenêtres". Même si cette information n'est pas réelle, elle n'en reste pas moins un symbole : la "République tricolore" a vaincu la "République sociale" ; l'"Ordre" a pris le pas sur l'"Anarchie". En réalité, le pouvoir en place (allié aux monarchistes), face à une gauche désunie, se débarrasse - en utilisant les grands moyens - d'une opposition gênante, sans se soucier des victimes innocentes qu'il entraîne dans cette action. Et ce, d'autant que la Province commence à s'insurger aux cris de "Vive la Commune" !...

Plus près de nous, en 1968 - pour des motivations forcément différentes - le scénario reste pratiquement le même, seule l'issue n'a pas tourné au tragique.

Rappelons les faits. Début mai, la contestation étudiante amène rapidement la construction de barricades pour faire obstacle aux forces de l'ordre. Le 13, un défilé rassemble 800 000 ouvriers et étudiants aux cris de "De Gaulle démission", "Dix ans ça suffit !"... Le mécontentement gagne le pays tout entier et le 20 mai la France est paralysée par la plus gigantesque grève de son histoire : 9 millions de grévistes. La Gauche unie pouvait alors prendre le pouvoir.

Dès le 16 mai, 10 000 gendarmes réservistes avaient été rappelés, et à la fin du mois - alors que De Gaulle fait déménager ses archives et se sauve à Baden-Baden -, les chars convergent vers Paris et des unités en armes se regroupent au camp de Frileuse et à Satory. Cette fois-ci, l'armée n'intervient pas, car le gouvernement accepte de négocier. La répression policière s'assouplit. Alors, avec des cris hostiles à la Gauche, la déferlante de drapeaux tricolores part de la Concorde vers l'Arc de triomphe : La République tricolore a gagné : l'Ordre est rétabli.

Je sais que la comparaison de ces deux événements peut étonner, et me vaudra peut-être un courrier réprobateur.

Je poserai seulement deux questions :

- Que ce serait-il passé si les "Accords de Grenelle" n'avaient pas abouti ? L'armée serait-elle intervenue comme le souhaitait la Droite réactionnaire ?
- Les événements de 1968, ne sont-ils pas aujourd'hui tombés aux oubliettes comme le fut en son temps la Commune ? et à l'instar des photos trafiquées de 1871, ne fait-on pas croire que les "Soixante-huitards" n'étaient que des débauchés, des "gauchistes fanatiques" qui ont trompé les ouvriers en les entraînant dans cette "aventure" ?...

Jeunes lecteurs, si un jour, mécontents de votre sort, vous souhaitez vous révolter, méfiez-vous : il y aura toujours des bien-pensant pour vous jeter l'opprobre et vous mater sous le prétexte que vous ne respectez pas l'ordre par eux établi.

GAVROCHE

Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, le présent numéro sort des presses avec quelques jours de retard. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser et nous leur souhaitons bonnes vacances.



Fresque du restaurant "Aux Fernandises" rue de la Fontaine-au-Roi.

LA DERNIERE BARRICADE DE LA COMMUNE DE 1871

L'ultime barricade de la Commune était-elle située dans le XIe, le XIXe ou le XXe arrondissement de Paris ? C'est l'une des questions que l'historien peut se poser. Mais il y en a bien d'autres que celle ci : sait-on réellement qui étaient ses défenseurs ? Les réponses que l'on peut trouver, au delà des patriotismes administratifs, construisent un mythe dont l'enjeu est la transformation d'une réalité autant sociale que politique pour "la bonne cause".

Le lieu et l'heure

Nous savons tous qu'en mai 1871, après deux mois de pouvoir révolutionnaire parisien, l'armée et la police du Gouvernement de Versailles sont rentrés dans Paris par les quartiers bourgeois de l'ouest avant de progresser jour après jour jusque dans les quartiers ouvriers de l'est où les partisans de la Commune étaient plus nombreux. Cette période de combats et de massacres, du 21 au 28 mai, est restée dans l'Histoire sous le nom de "semaine sanglante".

On se réfère généralement à L'historien communard Lissagaray qui signale que, le 28 mai, *"A une heure, tout était fini"*, *"les ultimes combats"* ont *"eu lieu rue Ramponneau"*, donc dans le bas du XXe arrondissement. Il s'agit de sa grande *Histoire de la Commune de 1871,* parue en 1876 et augmentée en 1896. En effet, dans son livre de 1871, publié à Bruxelles, *Les huit journées de mai derrière les barricades,* il note que la lutte fut circonscrite au nord de la Folie Méricourt et au sud de Belleville, mais il n'évoque pas une dernière barricade - donc ne parle pas de celle de la rue Ramponneau - et ne précise pas d'heure pour la fin du combat. Ceci nous permet en tout cas d'écarter l'hypothèse selon laquelle il aurait été le dernier combattant, rue Ramponneau, décrit par lui même dans son *Histoire de la Commune de 1871.* Au niveau du lieu, on laissera bien sûr de côté le nom de la rue Rambuteau, sise au centre de la capitale, et que l'on a confondu avec la rue Ramponneau. Il en est de même pour un certain nombre de sites signalés comme ayant servi de dernier champs de bataille comme la rue Oberkampf, la rue Haxo ou le Père Lachaise. Il faudrait par ailleurs pouvoir débattre pièces en main de ce qu'ont écrit certains auteurs comme Jean Braire qui dans son livre, *Sur les traces des communards,* indique que "la dernière barricade se situe à l'angle de la rue Jean-Pierre Timbaud et de la rue Saint-Maur". J. Braire, qui a fourni un beau travail de recherche, semble en effet avoir trouvé des rensei-

gnements originaux : le dernier coup de canon aurait été tiré là a 4 h du soir et il ajoute “jusqu’à la nuit on se battra encore sur les barricades du 11e et du 20e”. Notons ici que Sarrepont, officier supérieur de l’armée de Versailles, avait estimé, dans sa *Guerre des communeux de Paris 18 mars 28 mai 1871,* que l’insurrection avait été étouffée à “quatre heures”, une heure que proposait déjà Georges Jeanneret dès 1871 dans son *Paris pendant la commune révolutionnaire de 1871.*Robert Tombs, dans *La guerre contre Paris 1871,* une publication de 1997, nous propose un nouveau lieu et une autre heure, en s’appuyant sur le journal de marche du 30e bataillon de chasseurs et une biographie du nationaliste Paul Déroulède. Cette “dernière escarmouche”, au cours de laquelle Déroulède fut gravement blessé à un bras, aurait eu pour théâtre “une barricade occupée rue de Tourtille” Cette rue du XXe arrondissement qui n’est pas éloignée du “carrefour de Belleville”, croise en fait la rue Ramponneau. L’heure indiquée par Tombs est 18 h. Il faudrait pouvoir en débattre avec ce chercheur car certains indices semblent contredire sa trouvaille. Tout d’abord, il y a les mémoires de l’illustrateur Albert Robida qui, 30 ans après, a rappelé l’ambiance qui régnait lors de la chute de Belleville où il habitait en 1871. En 1955, Michel Robida, dans sa chronique familiale intitulée *Ces bourgeois de Paris,* n’a pas manqué de reproduire le texte de son ancêtre relatant cet épisode du 28 mai, qui, par ailleurs a été repris dans le N° 477 D’*Historia* de septembre 1986. Robida nous permet ainsi de savoir que c’est à 11H ou midi qu’une “colonne de chasseurs” est passé rue Julien Lacroix :

“Ils allaient attaquer la dernière barricade, enlever le dernier drapeau rouge. L’armée de la Commune se réduisait maintenant à sept ou huit malheureux fous, désespérés, retranchés dans l’impasse Tourtille, défendue de trois côtés par une petite barricade et un canon. Ils ont tenu là plus d’une heure, et se sont fait tuer jusqu’au dernier. Les chasseurs, ayant perdu du monde, étaient exaspérés. C’est à la prise de cette barricade que Paul Déroulède a été blessé.

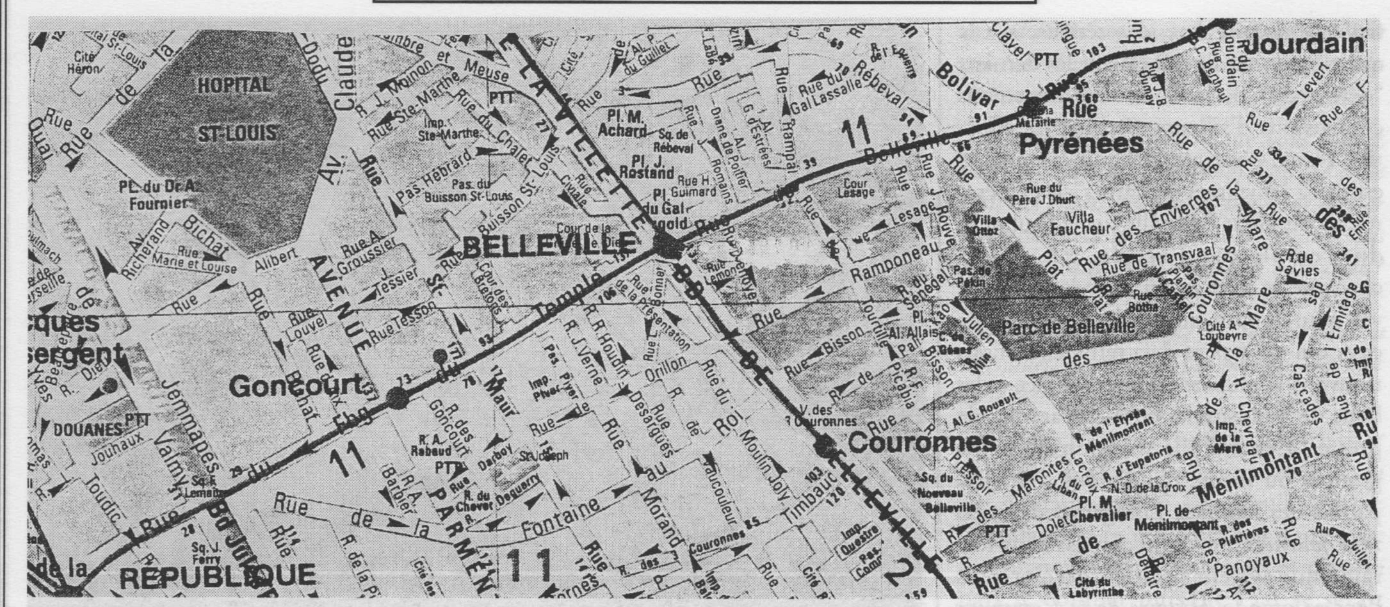
A 2 heures tout était fini”.

Ces mémoires n’avaient sans doute pas échappés à Bruhat, Dautry et Tersen, qui, dans *La commune de 1871,* un livre publié en 1960, avaient fait la synthèse entre les écrits de Robida et de Lissagaray “A deux heures, sur la barricade qui tenait le croisement de la rue de Ramponneau et de la rue de Tourtille, le dernier Fédéré - héros anonyme qui se battit seul pendant le dernier quart d’heure - lâcha son ultime coup de fusil” ; ils ajoutent en note : “Il put heureusement s’échapper”. Toujours dans cet ouvrage figure la reproduction d’un croquis de Robida avec cette légende : “La dernière barricade de la Commune (dimanche 28 mai, à 2 heures). Située à l’intersection de la rue de Tourtille et de la rue - plus exactement ancien chemin de ronde - Ramponneau” En y regardant de près, on peut lire sur le dessin lui même de l’“écriture” de Robida : “La dernière barricade rue de Tourtille le dimanche 28 mai 2 h” ; la même reproduction figure dans le livre de Jean Braire *Sur les traces des communards* avec ce commentaire : “Celle ci, située à l’angle des rues Ramponneau et de Tourtille, est considérée comme le dernier bastion de la commune. Le dernier coup de feu fut tiré à 16 heures”. J’ai voulu en savoir plus sur cette barricade et ses péripéties. Le dernier biographe de Déroulède, Bertrand Joly, dans son ouvrage *La Ligue des Patriotes, Déroulède, l’inventeur du nationalisme,* publié en 1998, a bien confirmé sa blessure sur une barricade lors des “ultimes nettoyages à Belleville” mais sans préciser l’heure et en situant ce fait “rue Curial ou rue de Puebla, actuellement Simon Bolivar”, soit dans le XIXe arrondissement. J’ai donc demandé des précisions à cet historien. Il s’est montré très sceptique sur les récits oraux enjolivés que pouvait faire Déroulède à la fin de sa vie ; toutefois, bien qu’il ait laissé dire ses “biographes” de son vivant, il n’a jamais prétendu avoir pris d’assaut la dernière barricade de la Commune. Aucune preuve d’une telle action n’existe donc selon B. Joly qui, quoiqu’il en soit, demeure très dubitatif sur tout ce qui touche son personnage à l’époque de la Commune. Enfin, pour en finir momentanément avec cette question, je dois signaler qu’un rapport du Général de Division Montaudon, Commandant la 3e Division d’Infanterie du 1er Corps d’armée de Versailles (dites Armée de Paris), précise : *“à 10 heures du matin, le drapeau tricolore flotte sur l’Eglise de Belleville. Nos troupes s’arrêtent à la rue de Paris. Vers midi, une dernière action est engagée sur la droite, dans la rue d’Hunpoul (sic) une barricade armée de trois canons n’arrête qu’un instant nos Chasseurs ; une compagnie conduite par Monsieur le lieutenant Deroulède s’élance, enlève d’un seul coup cet obstacle très sérieux ainsi que les canons. Malheureusement M. le lieutenant Déroulède est atteint d’une balle qui lui fracture le bras. Ce sont les derniers coups de ce côté”.* Affaire à suivre donc. Mais revenons sur l’obsédante question du lieu.

Restes de la barricade de la rue de Rivoli à l'angle de la rue Saint-Martin. (Photo Combier).



La seconde barricade qui revient souvent dans les récits et les croyances est celle de la rue de la Fontaine-au-Roi, XIe arrondissement, quartier de la Folie Méricourt, sans doute parce que c’est sur cet édifice que la légende s’est le plus



Plan de Paris aujourd'hui. De part et d'autre de la Station de métro Belleville s'étendent les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements. En 1871, la rue de Belleville s'appelait rue de Paris, la rue Groussier, Parmentier et la rue Louvel Tessier, Corbeau. L'avenue Parmentier n'était pas percée jusqu'à la rue du Faubourg du Temple.

développée. Le fait que de nombreux auteurs aient mentionné la présence à cet endroit d'élus de la Commune et du Comité central de la Garde nationale n'y est pas étranger ; on cite le plus souvent les noms de Varlin, Ferré, Gambon, Geresme, Lacord, et plus particulièrement celui de Jean-Baptiste Clément, sans doute à cause de la fameuse Louise, l'héroïque ambulancière à qui sera dédié *Le temps des cerises.* Ajoutons ici que, selon un récit fait à Maxime Vuillaume en octobre 1871, repris par Georges Laronze en 1928, cette barricade, qui existait dès le vendredi matin 26 mai, aurait été défendu par Eugène Protot, le délégué à la justice, élu du XIe et commandant du 213e bataillon ; il aurait résisté là jusqu'à 17 h "entouré de morts" avant d'être grièvement blessé.

Aujourd'hui, au n° 17 de la rue de la Fontaine-au-Roi, nous pouvons voir une plaque, apposée en 1991, pour le 120e anniversaire, par Pierre Mauroy 1er secrétaire du *Parti Socialiste*, qui affirme que se trouvait ici "la dernière barricade de la Commune de Paris" et qu'"elle succomba vers midi le 28 mai 1871, au terme de la semaine sanglante". Chez Fernand, restaurateur aux numéros 17-19, ces affirmations sont reprises sous la responsabilité de Louis Mexandeau, député du Calvados, qui s'occupait alors, comme Président, de la *Commission d'histoire du P.S.* L'épisode y est immortalisé par une fresque du peintre Patrick Allard qui orne un mur entier. Un texte de J.-B. Clément, reproduit à droite de cette œuvre, vise à authentifier la scène dont nous pouvons douter.

L. Mexandeau, toujours enthousiaste, a pu reprendre sur place cette version de la fin de l'agonie de la Commune, lors d'une conversation entreprise avec un ami entre deux *fernandises* début 99. Dans un ouvrage récent des Editions de l'atelier, consacré à *La Commune de Paris aujourd'hui,* il reprend son évocation héroïque de "la dernière barricade" avant de conclure plus ou moins sur "le mythe de la Commune", une formule ambiguë qui laisse donc une large ouverture.

Ce qui est certain en revanche c'est le fait qu'il y eu de la résistance dans cette rue du XIe, un arrondissement où les barricades ont été nombreuses - l'administration des Ponts et chaussées en a dénombré 78 - et que l'existence de cette barricade de la rue de la Fontaine - au - Roi a été pour ainsi dire attestée par la *3e liste (...) des barricades enlevées par les troupes de l'assemblée nationale sous les ordres du maréchal de Mac Mahon, duc de Magenta, à Paris pendant les journées du 20 au 30 Mai 1871".* Des sources officielles ou s'en réclamant existent donc. Il y a notamment le rapport du général Montaudon, Commandant du 3e Corps d'armée, qui, détaillant les opérations du 28 mai, en particulier celles des 36e et 31e de marche, a signalé que "la grande barricade de la rue du Faubourg du Temple est tombée à "3 heures de l'après-midi", après les barricades de la rue Saint Maur, "c'est pour les insurgés le signal de la reddition", "la guerre civile est terminée, l'insurrection est vaincue" (Lissagaray, qui confond cette barricade avec celle située plus bas, au coin de la rue de la Fontaine-au-Roi, indique en revanche comment elle a été tournée : par les rues Bichat et Saint Maur, ce qui la situe à la hauteur de la station de métro Goncourt) Le général Appert, se fondant sur ce document, écrit dans son *Rapport d'ensemble : "A 3 heures de l'après midi, la lutte circonscrite à l'hôpital Saint Louis et rue du Faubourg du Temple prenait fin".* Une version que l'on retrouve naturellement dans le rapport du Maréchal de Mac-Mahon, le commandant en chef de l'armée, publié dès 1871 avec d'autres documents sous le titre *L'armée de Versailles.* Dans l'ouvrage du lieutenant-colonel Rousset, *1871. La Commune à Paris et en province (février-mai),* publié en 1912, la proclamation de Mac-Mahon, au soir du 28 mai, qu'il cite sans prendre position, varie d'une heure : *"Nos soldats ont enlevé à quatre heures, les dernières positions occupées par les insurgés".* On pourrait imaginer que les Versaillais n'avaient pas forcément de raisons d'allonger dans leurs rapports la durée du combat final et que par conséquent l'horaire indiqué par leurs soins, à une heure près, est vraisemblable. Paradoxalement, ces officiers reconnaissent davantage que les historiens communards comme Lissagaray l'âpreté de la lutte sur "les dernières positions". Est ce seulement pour des questions de médailles et d'avancement ?

Les "défenseurs" de la "dernière barricade"

S'il est problématique de localiser la dernière barricade, il est encore plus dif-

ficile de se faire une idée sérieuse sur la question de savoir qui étaient les derniers "défenseurs" de la Commune dont nous connaissons d'ailleurs très mal les effectifs. Fiaux, pour prendre son exemple, a estimé à "quelques centaines" les fédérés rejetés du Haut Belleville sur le Faubourg du Temple par l'armée. En ce qui concerne ce secteur, où ils se sont retrouvés pour mourir au coude à coude avec ceux qui s'y étaient déjà retranchés, nous trouvons la plupart du temps, grâce à des bons de réquisitions ou à des articles de presse "à chaud", la mention de petits groupes ou même d'individus solitaires, parfois des femmes. Lissagaray, dans *Les huit journées...* évoque ces alsaciens-lorrains qui avaient tenu en dernier puis dans sa grande *Histoire de la Commune* ces "cinq ou six gardes" du 191e bataillon qui, avec leur commandant, tiennent la barricade de la rue de Paris *"au coin du boulevard et j'ajoute que des Chasseurs fédérés ont encore édifié le dimanche matin une barricade rue de Paris (rue de Belleville aujourd'hui)"*.

Ces groupes étaient donc peu importants en nombre, ce qui a permis à des auteurs Versaillais de parler de "débris des dernières bandes communeuses" et les Fédérés passés à la baïonnette aux barricades de la rue de Paris et de la rue du Faubourg du Temple n'étaient probablement que de remarquables poignées d'individus. Des journalistes ont raconté aussi ces coups de feu tirés par des femmes isolées dans le dernier quadrilatère de la résistance à la Folie Méricourt ou près du "carrefour de Belleville" en haut du Faubourg du Temple. Peu d'informations et peu de sources donc.

A côté de cette indigence de renseignements sur les simples combattants(tes) s'est développé le mythe des dirigeants - chefs de guerre qui, pour de bonnes raisons politiques, a, semble-t-il, pris le dessus sur une réalité qui n'était pas du tout à leur avantage en ces jours tragiques. C'est ainsi que beaucoup d'auteurs communards, relayés par des hommes politiques et des historiens, ont cherché pour "la cause" à mettre des élus ou des responsables de la Commune ou du Comité central de la Garde nationale en situation de derniers combattants des barricades : Jules Vallès rue de Belleville, Eugène Varlin rue du Faubourg du Temple, Zéphirin Camelinat rue d'Angoulème (Jean-Pierre Timbault actuelle) ou rue des Trois bornes... Le lieu peut changer d'ailleurs : en ce qui concerne ce dernier



L'agonie de la Commune au cimetière du Père Lachaise. Les insurgés sont manifestement caricaturés. Vu par l'Univers Illustré.

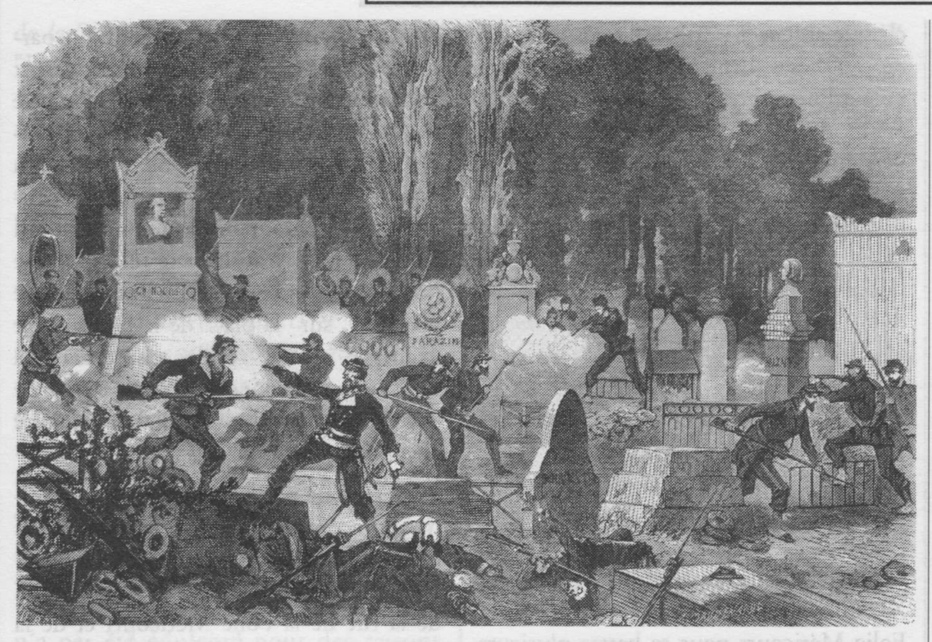
on pourra évoquer *"le 20e arrondissement qui tint jusqu'à l'extrême limite et où Camelinat combattit l'un des derniers"* (1932) ou affirmer *"ce fut l'un des derniers combattants de la dernière barricade, à Belleville"* (1945). Les exemples ne manquent pas. L'un des plus caractéristiques est celui de la rue de la Fontaine-au-Roi

Un mythe exemplaire : la barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi

La plaque apposée en 1991 est on ne peut plus claire : *"Dans la rue de la Fontaine au Roi résista la dernière barricade de la Commune de Paris, défendue par ses chefs : Eugène Varlin, Théophile Ferré et Jean-Baptiste Clément"*; sur la fresque du "bistrot" *Les Fernandises* on voit aussi Charles Gambon et l'autre Ferré, Hippolyte, auxquels on peut ajouter Jean-Baptiste Geresme et Louis Piat, deux hommes du *Comité central* qui apparaissent dans quelques ouvrages Ces noms sont généralement repris dans les récits héroïques qui évoquent l'agonie de cette barricade.

Cette accumulation de répétitions n'est pas convaincante pour diverses raisons. L'une d'elles réside dans les absences et les contradictions. Lissagaray, dans *Les huit journées...*, nous explique que le 27 mai la barricade de la rue du Faubourg du Temple/rue de la Fontaine au Roi, est attaquée par le général Douay et ses troupes qui la contournent par la rue Grange aux belles, les Fédérés tirant là leur dernières cartouches : "Vers cinq heures du soir ils étaient tous tués". Dans sa grande *Histoire de la Commune,* il nous raconte tout autre chose puisqu'il met en scène "une petite phalange dont Varlin Ferré Gambon" qui, vers 10 h, le dimanche 28, passe du XXe dans le XIe pour se rendre jusqu'à la barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi et de la rue du Faubourg du Temple ; en tête, un "garibaldien d'une taille gigantesque" portant "un immense drapeau rouge". Rien sur l'effectif, pas grand chose sur la prise de la barricade tant au niveau du combat qu'à celui de sa chute : *"Elle est inabordable de front, de face ; les Versaillais, maîtres de l'hôpital Saint Louis parviennent à la tourner par les rues Saint Maur et Bichat"*. Un coup d'œil sur un plan de Paris nous laisse dubitatif. J'y reviendrai plus loin.

Pour l'effectif de la fameuse "phalange", il faudra attendre des articles commémoratifs de Jean Baptiste Clément. Ces "derniers combattants" de la Commune, qui étaient repliés depuis la veille à la mairie du XXe arrondissement, se seraient réunis le dimanche matin - ici Jean-Baptiste Clément, soucieux de mettre un certain ordre dans l'épisode, dit que cette réunion a été à "l'initiative" de "quelques membres de la Commune", donc des élus - pour décider de ce qu'il convenait de faire : l'effectif du "bataillon du désespoir", qui s'ébranle en direction du centre de Paris, s'élève, selon un article paru dans *L'Emancipateur* de Charleville du 28 mai 1893, à 4 à 500 hommes "au départ" pour fondre pro-



L'agonie de la Commune - Marins, infanterie de marine et 74e de ligne purgeant le Père Lachaise des derniers insurgés, le samedi 27 mai à 8 heures du soir. (D'après le croquis de M. Robida). Vu par Le Monde Illustré.

gressivement ; arrivé rue Saint Maur, il ne compte plus que 2 à 250 Fédérés. Et nous apprenons, par l'explication de sa dédicace du *Temps des cerises* à Louise, en 1885, au moment de la publication du recueil de ses chansons, qu'il n'y avait plus que "quelques hommes" derrière la barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi, c'est à dire une "vingtaine", à savoir les deux frères ferré, le "citoyen Gambon", auxquels s'ajoutaient des "jeunes" et des "barbes grises" de juin 48. Cette dispersion du "bataillon" descendu de Belleville, absolument typique du style communard mêlant autonomie et indiscipline, est bien entendu en totale contradiction avec les récits "hiérarchiques" que Clément a produit, particulièrement celui de 1993. On imagine mal en effet les Fédérés s'alignant en rangs bien ordonnés derrière leurs "élus" et un "chef de légion" comme il a voulu nous le faire croire. Notons d'ailleurs, entre autres variations que J.-B. Clément, dans son article de 1899 intitulé "Le 27 Mai 1871. Souvenirs", corrige quelque peu ses dires précédents : après la "résolution" prise par les membres restants de la Commune et du Comité central et communiquée aux Fédérés rassemblés place de la mairie ceux ci, derrière "leur drapeau rouge", descendent de Belleville au nombre de "deux ou trois cents". Ce départ de l'ancienne mairie du XXe avant l'arrivée des troupes versaillaises est quoiqu'il en soit authentifié par les déclarations de Louis Fortuné Piat dans le cadre du procès organisé en mars 1872 par le 6e Conseil de guerre pour l'affaire des otages de la rue Haxo, mais celles ci introduisent dans cette histoire de nouvelles questions :

"Piat.- J'ai passé la nuit dans la mairie de Belleville et, le matin, vers 7 heures, je descendis vers l'intérieur de Paris, faisant partie d'un groupe d'environ trois cent cinquante hommes ; mais tout était occupé par des troupes et nous fûmes contraints de nous retirer rue Fontaine-au-Roi.

M. le Président. - *Vous vous êtes retirés rue Fontaine-au-Roi, dites vous ; c'est à dire que vous vous êtes ralliés derrière la barricade de la rue Fontaine-au-Roi, où vous avez été pris les armes à la main.*

Piat.- *La vérité est que les deux barricades ont été rendues par nous sans coup férir. Je vis qu'il était inutile de résister, et je déclarai aussitôt à mes hommes qu'il fallait se rendre. L'un d'eux attacha son mouchoir blanc au bout d'une perche qu'il planta sur la barricade. Au même instant arriva un détachement de troupes de ligne qui se plaça derrière une voiture de marchand d'eau de seltz.*

Aussitôt je m'avançai seul, deux coups de feu furent tirés sur moi sans m'atteindre ; le lieutenant qui commandait le détachement fit cesser le feu et je m'approchai sur mon affirmation que nous étions disposés à nous rendre : "Faites vite, me dit-il et amener vos hommes sans armes".

On nous emmena aux Buttes Chaumont. On nous fouilla, et quant on eut examiné mon livret sur lequel je portai le titre de membre du comité central, on me garda de plus près.

Le bruit courait qu'on venait de prendre Félix Pyat. On s'apprêtait à me fusiller, quand l'idée me vint de demander à être conduit devant l'officier commandant la division.

"Pouvez vous prouver que vous n'avez pas tiré ?" me dit le commandant. Je fis le récit des efforts que j'avais fait pour arrêter le massacre de la rue Haxo. N'était-ce pas moi aussi qui avait rendu la barricade ? "C'est bien, me répondit le commandant ; reconduisez cet homme ; il sera conduit à Versailles. Je ne veux pas prendre sur moi de le faire fusiller".

Ces déclarations ont de quoi laisser perplexe. L'affaire de la barricade de la rue Fontaine-au-Roi s'embrouille encore davantage en ce qui concerne d'une part l'implantation de l'ouvrage et d'autre part le combat puisque Piat se serait rendu là aux Versaillais avec une soixantaine d'hommes comme n'a pas manqué de le signaler le docteur Louis Fiaux en 1879, dans son *Histoire de la guerre civile de 1871* (Le dossier de grâce de Piat n'en compte que vingt). Cet auteur ajoute que Varlin et Gambon tentent de résister dans le Faubourg du Temple rue Oberkampf et rue Saint Maur. Si l'on s'en tenait à ce livre et aux dires de Piat, on devrait pouvoir affirmer qu'on a pas, rue de la Fontaine-au-Roi, tiré jusqu'à la dernière cartouche, qu'il n'y a quasiment pas eu de combat et que ni Varlin, ni Gambon, ni Ferré n'y étaient. Méfions nous tout de même de ce que peuvent dire les accusés devant un conseil de guerre où ils risquent tout simplement leur peau. En dehors des déclarations de Piat, je n'ai trouvé que celles d'un prévenu, Meunier Jules, 19 ans, typographe, garde au 83e bataillon, qui a été arrêté sur les lieux le 28 mai et qui, selon le 4e conseil de guerre, "s'est battu jusqu'à la fin contre les troupes". Son parcours de la semaine sanglante peut nous faire comprendre pourquoi il a accepté de se rendre, peut être en compagnie des hommes de Piat dont il ne dit mot. Le mercredi 24 mai, avec des gardes de son unité, il combat à la barricade du coin de la rue de Rennes et de la rue du Vieux colombier, avant de se replier sur le Panthéon puis au Pont d'Austerlitz et à la mairie du XIe. Il participe alors aux travaux de fortification et de retranchement : *"Le samedi matin, le Capitaine qui commandait le Bataillon a reçu l'ordre de nous conduire à Belleville où nous avons tiraillé toute la journée contre les troupes qui occupaient la nouvelle mairie ; dans la soirée on nous a ramenés sur la place de l'Eglise et là, le capitaine nous a dit que nous étions libres*

de faire ce que nous voudrions pour nous sauver. Le Bataillon s'étant dispersé, j'ai rencontré des gardes nationaux du 115ᵉ Bataillon que je connaissais. Je suis allé coucher avec eux dans la maison qu'ils occupaient, et le lendemain matin, nous sommes allés tous ensemble défendre la barricade de la rue Fontaine-au-Roi. Vers les deux heures de l'après-midi, voyant que nous étions cernés, nous avons arboré le drapeau blanc et nous nous sommes rendus à la troupe". Ces paroles nous renseignent plus sur l'improvisation militaire des Fédérés, leur spontanéité, et l'état d'épuisement dans lequel ils se trouvaient forcément, que sur les conditions réelles de leur dernière lutte. J. B. Clément, plus tard, nous en a conté davantage. Néanmoins, avant de revenir sur ses textes, qui décrivent un combat et ses péripéties, il nous faut signaler une autre bizarrerie qui peut introduire un dernier doute. Il s'agit du récit de Camélinat à Maurice Foulon, l'un des biographes de Varlin. Ce dernier serait descendu de la rue Haxo avec Piat et Camelinat le 27 mai ; ils se seraient quitté "le cœur étreint", boulevard de Belleville. Piat et Varlin auraient ensuite fini par rencontrer une barricade, "au coin des rues Saint-Maur et de la Fontaine-au-Roi", où ils se seraient défendu "chassepot en main, jusqu'au lendemain midi", Piat se rendant ensuite avec ses soixante fédérés tandis que Varlin s'échappait pour rejoindre une autre barricade rue Ramponneau. Dans cette version de 1879, nous n'avons donc plus de "conciliabule" à la Mairie du XXᵉ, plus de descente des faubourgs par une troupe armée de plusieurs centaines d'hommes. Cela n'est finalement pas vraiment surprenant puisque chaque auteur y va de sa fantaisie, au gré des synthèses. Bruhat, dans sa biographie de Varlin, estime, en s'appuyant sur un article de Jules Vallès de 1879, que son personnage s'est battu rue Oberkampf et rue Saint Maur en compagnie de Gambon dès le 27 mai, après avoir fait battre *la Générale* et le *Rappel* à Belleville "pour rassembler les bataillons". Michel Cordillot, dans son *Eugène Varlin chronique d'un espoir assassiné,* a tout d'abord suivi la piste Camelinat. Dans son livre Varlin et Gambon "galvanisent les dernières énergies" dans les rues du XXᵉ depuis le samedi. C'est depuis ces barricades qu'ils "imaginent", avec Ferré "l'ultime coup d'audace de la Commune" qui consiste, selon cet auteur, à passer du XXᵉ dans le XIᵉ où ils rejoignent le "réduit" de la Folie Méricourt pour se battre plusieurs heures jusqu'à épuisement des munitions rue de la Fontaine-au-Roi, Varlin réussissant à s'échapper de cette souricière. Pour essayer d'y voir plus clair il est, à mon avis, indispensable d'examiner les articles de J.-B. Clément qui, après tout, était présent rue de la Fontaine-au-Roi.

Nous avons vu que celui-ci, à diverses reprises, a décrit la nuit du samedi au dimanche, puis le cheminement de la troupe communarde depuis la mairie du XXᵉ, son égrenage - il a d'ailleurs signalé que Varlin est resté à la barricade de la rue Saint Maur et n'a donc pas été jusqu'à la barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi - et son arrivée sur les lieux. Ce mouvement, qui ne s'inscrivait pas dans une quelconque stratégie, n'avait pas été prévu à l'avance. Personne ne s'était présenté à la mairie du XXᵉ pour demander du renfort. Les "dirigeants", pensant que la poursuite de la lutte était inutile, envisageaient une reddition partielle, ce que les gardes nationaux avaient absolument refusé, une attitude que reconnaît Clément : "ils étaient les premiers à vouloir se défendre jusqu'au bout", en clair jusqu'à la mort. Néanmoins en 1893 il nous laisse tout d'abord entendre qu'il y avait cette idée partagée par tous d'aller finir "en plein quartier de réaction", sur "la place de la bourse" par exemple "et d'y vendre chèrement sa vie", avant de préciser en 1899 que c'était les Fédérés qui voulaient "vendre chèrement leur vie"

C'est donc par hasard que les communards recommencèrent le combat dans cette rue de la Fontaine-au-Roi. La barricade située au bas la rue, à l'intersection de la rue de la Folie Méricourt et de la rue du Faubourg du Temple, était tombée la veille. Dans son article de 1893, il nous dit contradictoirement qu'elle avait été reprise le dimanche matin tout en expliquant que la petite troupe arrivée à la moitié de la rue - disons à la hauteur de la rue adjacente de la pierre levée - avait essuyée le feu des versaillais retranchés en bas de la rue de la Fontaine-au-Roi. Un "restant de barricade" fut alors relevé et une fois le drapeau rouge planté, le combat commença. A 9 h du matin, indique Clément. Pas besoin de sortir de Saint-Cyr pour compter deux barricades dans cette portion de la rue Fontaine-au-Roi, une communarde et une versaillaise.

Les différentes relations du combat, curieusement succinctes d'ailleurs, me laissent rêveur. En 1885, dans sa dédicace à Louise, Clément écrit "quelques hommes luttaient encore dans la rue Fontaine-au-Roi" signalant un blessé et un mort avant d'ajouter : "J'en passe ! ! !" (comprenne qui pourra ! NDR). En 1893, il regrette d'en dire si peu sur le combat car la place lui manque : "j'espère bien pouvoir le faire un jour". Il mentionne "quelques camarades tués ou blessés" et "l'impétuosité" des "valides" qu'il faut calmer "car à tout instant, il voulaient se précipiter en avant et courir à l'assaut de la barricade où les Versaillais, prudemment retranchés, ne se montraient pas, tirant à coup sûr, même des fenêtres des maisons, abrités derrière des matelas et n'attendant que le moment où notre petite troupe se serait avancée pour la fusiller à bout portant". On apprend là qu'à midi les munitions "commencent à manquer" sans que des précisions aient été données auparavant sur leur quantité. En 1897, dans l'article

LA COMMUNE DE PARIS AUJOURD'HUI*



Ce petit livre, réalise sous la coordination de Jacques Swirn, des Amis de la Commune de Paris 1871, publié aux Editions de l'Atelier, nous permet, au travers de 22 interventions de leaders et de porte-paroles de partis et d'associations ancrés à gauche, de savoir où en est la "mémoire collective" de la Révolution de 1871. Cet arrêt sur l'image n'est pas seulement un exercice de style puisqu'il rend compte, volontairement ou non, de ce que l'on a retenu ou de ce que l'on a "oublié" par stratégie ou par méconnaissance. Sans sous estimer l'intérêt méritoire de l'entreprise, il faut reconnaître que L'histoire n'est pas toujours au rendez-vous de certains de ces discours politiques d'aujourd'hui qui auraient parfois tendance à gommer le caractère révolutionnaire de l'événement au profit d'une défense de la République bien compréhensible. La Commune, en devenant ainsi plus une référence qu'un modèle, peut être abordée comme un "mythe" par plusieurs contributions. Nous nous éloignons donc ici de pures professions de foi.

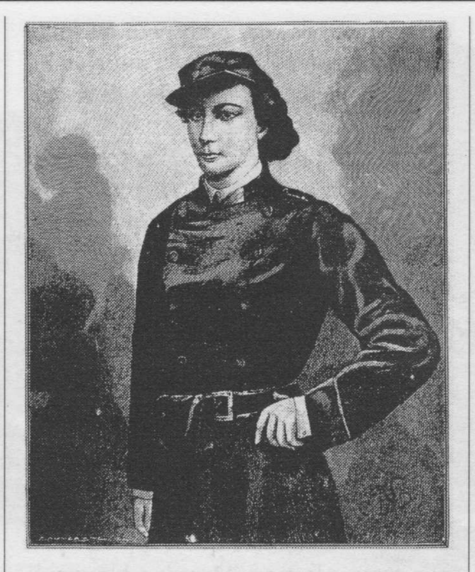
La Commune étant, en ce début 2000, au cœur de l'actualité, il est cependant tout à fait utile, voire absolument indispensable, de connaître le contenu de cet ouvrage pluriel.

Alain Dalotel

* Les Editions de l'atelier, 12, avenue de la sœur Rosalie, 75013 Paris, 174 pages, 98 F.

de *la Petite République* du 24 mai intitulé "Le dernier coup de fusil", les détails sont un peu plus nombreux. L'arrivée dans la rue se solde par deux blessés, puis, après que les communards se soient abrités derrière "la barricade abandonnée", que les dirigeants Ambon, Ferré et Geresme aient établi "leur quartier général dans une maison voisine" et que la lutte se soit engagée, "plusieurs morts et blessés". Comme nous ne connaissons pas le nombre initial de combattants, qui n'est pas précisé par Clément dans cet article, nous ne pouvons chiffrer le nombre de ces pertes sur lesquelles notre poète se fait discret puisque, nous allons le voir, il se pose en sauveur. Heureusement, nous avons un récit de sa femme, qui, dans la mesure où elle le tient de leur vie intime, n'a pas été édulcoré pour des raisons politiques, or celle ci, dans *Le socialiste ardennais*, a rapporté ces mots terribles de son mari "les cadavres des nôtres jonchaient le sol". Une réclamation au préfet, postérieure à la Commune par un certain Barthe, qui habitait au n° 115 rue de la Folie Mericourt, un immeuble qui faisait le coin avec la rue du Faubourg du Temple et le quai de Jemmapes et faisait quasiment face à l'entrée de la rue de la Fontaine-au-Roi, nous fait comprendre que la lutte a été chaude : "la barricade établie devant cette maison ayant été la dernière position enlevée le 28 mai par l'armée, aucun secours n'a pu être apporté et il n'est resté que des cendres" ; Mais reprenons la lecture du journal *Le socialiste ardennais* : l'affrontement, aveugle semble-t-il, se prolonge jusqu'à 13 h, malgré une pénurie de munitions depuis midi. La barricade de la rue Saint Maur étant tombée, les Fédérés se trouvent à découvert. Encore une fois, les "membres de la Commune", estimant le combat inutile - il n'y a guère que Lacord pour vouloir édifier une nouvelle barricade afin de se protéger de la rue Saint Maur - incitent les hommes à cesser le combat et à se disperser.

Si Clément insiste sur ce "conseil", c'est bien entendu pour prouver que les élus ont fait leur "devoir". Ils seraient, d'après lui, partis les derniers, quittant la rue par un passage. Toutefois, il faut bien faire état de ces réticences des Fédérés quant au "repli" proposé. Le porte-drapeau, un maréchal-ferrant, refuse tout net, préférant "mourir ici" plutôt qu'à Cayenne, et il n'est pas le seul. Clément le reconnaît indirectement en racontant cette anecdote du "vieux à la barbe grise,



Louise Michel, dans son costume de Garde National en 1871.

encore en uniforme de fédéré", qui abat, après la cessation supposé du feu, un sergent de la ligne qui s'était emparé d'un drapeau rouge. La "citoyenne" Clément, racontera d'ailleurs dans *Le socialiste ardennais* que le maréchal-ferrant s'est fait tuer sur la barricade une demie heure après le départ de son mari. Qu'est devenue la vingtaine de défenseurs rescapés de la barricade ? Clément, qui a trouvé un refuge chez une de ses connaissances, avoue qu'il n'en sait rien. Et il en est de même pour Louise, cette ambulancière qui les avait rejoint. Je ne sais pas si ces communards inconnus ont encore tenté quelque chose avant d'essayer de s'échapper. Georges Laronze, dans *Histoire de la Commune de 1871,* l'affirmait : "Au début de l'après-midi, comme en un geste de défi suprême, quelques désespérés construisirent une barricade au coin de la rue de la Fontaine-au-Roi et de la rue Saint-Maur. Ils y plantèrent un drapeau rouge et l'abandonnèrent". Ont-ils fait partie de ces milliers de personnes prises par l'armée dans le secteur et exécutées sommairement sur place ou conduites à Versailles et à la Roquette où nombre d'entre elles allaient disparaître ? Un rapport du Général Montaudon relate qu'à 3 heures de l'après midi du 28 mai, au moment où l'insurrection est vaincue *"De nombreux convois de prisonniers arrivent de tous côtés, leur nombre s'élève à près de 3 000 (...) Tous ces prisonniers sont remis à la brigade du Général Lefèvre pour être conduits à Versailles".* Par ailleurs, un document de la Prévôté de la 1ère Division, du 28 mai, compte 3 778 prisonniers faits dans le secteur et "envoyés à la Roquette", tandis qu'un autre, daté du 30 mai, émanant du Quartier général de la Roquette, parlant d'insurgés du XXe arrondissement, énonce simplement : "ces derniers ont été pris ou fusillés".

Une femme à la rescousse

La légende de la barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi va prendre de l'ampleur avec l'apparition dans la "mémoire historique" d'une jeune ambulancière surgie de la bataille des rues : "la vaillante Louise". C'est à ce personnage extraordinaire que J.-B. Clément va dédier sa fameuse chanson de 1867 *Le temps des cerises* lorsqu'il publie le recueil de ses chansons en 1885. Grâce à des discussions avec Bertrand Tillier, qui n'a pas ménagé ses judicieux conseils, et à des recherches encore plus fouillées, je suis de plus en plus persuadé que le tableau de Steinlen, datant de la même année et intitulé *Louise Michel sur les barricades* représente en fait *Louise* que nous retrouvons dans sa lithographie en couleur qui a fait la première page du *Chambard socialiste* du 26 mai 1894. Cette litho, que le musée de Genève a répertorié sous le titre *Marie Louise,* est connue jusqu'en Russie comme étant *Le mois de Mai 1871.* Grâce à Michel Dixmier, qui m'a permis de consulter sa collection, j'ai pu vérifier que le titre exact donné dans le journal de Gerault Richard par Steinlen était "MAI 1871" et qu'aucun autre élément d'explication n'y figurait. Georges Guyonnet, l'auteur d'un article sur *Le Temps des cerises. Une romance fille adoptive des barricades*, publié dans Le *Miroir de l'histoire* N° 103, de Juillet 1958, a cependant affirmé que le personnage en question, une "furie dépoitraillée", était la "douce et vaillante" Louise. Pour ma part, après avoir dépouillé les cartons et les catalogues d'expositions du musée d'Orsay, j'estime que rien, jusqu'à preuve du contraire, ne s'oppose à l'hypothèse que j'ai défendu lors du colloque de mai 1995 sur *La barricade,* à savoir que Steinlen n'avait pas représenté Louise Michel dans son tableau de 1885 et qu'en conséquence le titre retenu n'était pas son fait. Selon toute vraisemblance, il s'agit donc de Louise, qui est, soulignons le, représentée quasiment de la même façon sur le tableau et sur la lithographie.

Cet épisode romantique mis en scène par Clément et plus que probablement par Steinlen, s'ajoutant aux récits du che-

minement uni des derniers combattants depuis Belleville, ne pouvait-il être une façon de remettre en selle, au delà du temps, une "avant garde révolutionnaire" quelque peu malmenée par ses mandants ? Les dirigeants, qui voulaient sauver la Commune et les communards, ont très mal vécu cette semaine sanglante au cours de laquelle les Fédérés avaient encore accentué leur tendance à l'autonomie au point de les menacer de mort, le mot de "trahison" courant partout contre les porteurs d'écharpes ou de galons. Rue Haxo, le 26 mai, ils n'ont pu empêcher l'exécution des otages. Le lendemain 27, la réunion d'une quinzaine de "chefs" a quelque chose de pathétique. Ils sont coupés de leurs troupes. Personne n'écoute sérieusement leurs appels. N'y avait-il pas alors dans cette confusion deux *Délégués à la Guerre* concurrents, Parent du Comité central et Varlin de la Commune ? Les derniers "conciliabules" au "sommet" du samedi, relatés par Lissagaray ou d'autres, nous montrent des leaders divisés sur ce qu'il convient de faire, si l'on fait exception pour le blanquiste Gabriel Ranvier...

Cette poignée de "responsables" désorientés, bien près de sombrer dans le désespoir, ne pouvait pas, bien entendu, mener une quelconque opération militaire et il est plus que probable qu'ils ont plutôt accompagné les groupes en déplacement, et erré près ou sur les barricades au lieu de les commander. La barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi n'est donc pas le dernier carré des grognards à Waterloo et Varlin, qui d'ailleurs n'y était pas, n'est pas Cambronne, mais un événement hasardeux et mal défini qui dépasse quelque peu ses acteurs du côté communard. Il faut pourtant distinguer les "leaders" de la "base". Sans sous estimer le courage de ces hommes dévoués au peuple, il m'a semblé nécessaire d'évaluer leur rôle exact dans cette fin de la guerre des rues. Avant ce baroud d'honneur du 28 mai, certains d'entre eux ont tenté de sauver la situation. Lacord qui, selon ses propres écrits "flairait un 18 mars", a été, semble-t-il, l'auteur de l'appel aux soldats de Versailles les invitant à mettre crosse en l'air. Une fois encore, Ferré, en bon blanquiste, a sans nul doute cherché le salut du pouvoir communaliste dans une solution politique jusqu'au 27 mai. Il ne s'agit donc pas ici de dénigrer ces militants révolutionnaires mais de comprendre que, malgré leur sort tragique - victime de leur engagement, ils vont périr pour quelques uns d'entre eux sous les coups et les balles des partisans de l'Ordre - ils vivent, au niveau de la conscience, un destin forcément différent de ceux qu'ils désignent parfois, à l'instar de J.-B. Clément, comme des "las de vivre". A mon sens, certains problèmes du mouvement ouvrier, qui vont rebondir jusqu'à nos jours, commencent avec la Commune. Reste que la "mémoire" - un mot qui autorise beaucoup de fantaisies - a introduit une note de romantisme dans ces horreurs de la semaine de mai. Le personnage de Louise permet en effet d'opposer la fraîcheur d'un symbole juvénile au vieux monde qui n'apparaît plus que comme la mort. Dans le tableau et la lithographie de Steinlen, cette allégorie réaliste de la Commune, va être hachée par la mitraille. C'est bien la jeunesse enthousiaste, extrémiste, donc la Révolution, que les balles des assassins anonymes et sans âmes de Versailles vont faucher. Louise n'est pas Marianne : la Sociale est plus que la République. Le rapprochement de cette ambulancière hautement significative avec les élus communards dans cette légende partagée témoigne donc en même temps de la force du souvenir du passé révolutionnaire et des réalités de cette république "bourgeoise" qui triomphe en cette fin de siècle. Louise, qui devient ainsi source de légitimité, est une référence que les républicains "modérés" ne peuvent invoquer. Mais soulignons ici que Clément, son "laudateur" sinon son "inventeur", s'il reste un idéaliste, participe, comme la plupart de ses anciens "collègues" survivants, aux institutions de cette République qui ne le satisfait pas pleinement mais dont il s'estime sans doute, malgré tout, l'un des sauveurs, à la façon de Vallès rapportant en 1879 quelques uns des derniers "mots" de Varlin : *"Oui, nous serons dépecés vivants, morts, nous serons traînés dans la boue (...)Mais l'histoire finira par voir clair et dira que nous avons sauvé la République"*.

Lithographie de 1894 de Steinlen.



La méfiance et la mort pour finir

Les termes même de "dernière barricade de la Commune" expriment un besoin : celui d'avoir en mémoire un acte héroïque qui clos une épopée sociale. L'image romantique d'un sacrifice conscient qui servira aux futures générations de révolutionnaires. Mythe et symbole tout à la fois. En fait nous avons vu qu'il n'y a pas eu une dernière barricade où l'on aurait vendu "chèrement sa peau" mais une zone ultime de résistance où les communards submergés et acculés ont fait ce qu'ils pouvaient dans une ambiance de division. On se défiait des "chefs" chez les Fédérés. Les gardes nationaux étaient furieux vis à vis de leurs élus ou de leurs délégués. Nous en retrouvons l'écho jusque dans les textes commémoratifs de J.-B. Clément qui, malgré ses récits "unitaires", doit reconnaître qu'on murmurait dans les rangs surtout lorsqu'il était question de reddition. Ceux que l'on a désigné comme des "enragés" étaient donc bien décidés à aller jusqu'au bout. David, dans *Le Prolétaire*, l'"organe des revendications sociales" du XI[e] arrondissement, avait écrit le 24 mai : *"Il faut marcher cette fois ou mourir en lâche, car, sachez le une fois pour toutes, Paris sautera plutôt que de se rendre ; femmes, enfants, aux barricades et réfractaire ou lâche que vous verrez ne rien faire, fusillez le, c'est votre droit et votre devoir ; agissez, agissons tous et sauvons la Commune et la République"*.

Ce sont ces révolutionnaires anonymes qui sont tombés sur les dernières barricades ou devant des pelotons d'exécution sommaire dans des circonstances mal connues. Ceux là n'ont pu témoigner de leur propre mort et n'ont donc pu réécrire l'histoire de ces jours tragiques comme certains "chefs" survivants.

Alain Dalotel



Un camp de déportation.

Les condamnés de Nouvelle-Calédonie en Australie et en Nouvelle-Zélande

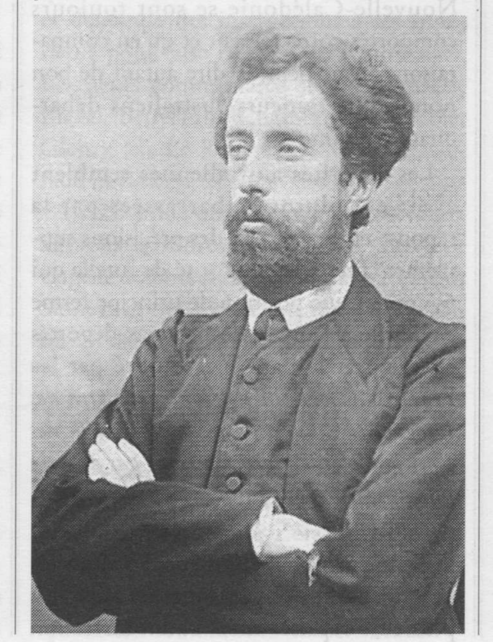
On sait que l'Australie fut d'abord pour la Couronne britannique une terre de bagne, une gigantesque prison à ciel ouvert. Les premiers immigrants depuis 1788, date de l'arrivée du premier vaisseau de bagnards à Botany Bay jusqu'à la moitié du XIXe siècle furent essentiellement des déportés (droits communs, républicains irlandais, prostituées) accompagnés de l'encadrement militaire et de quelques gros colons ayant tout de suite compris l'intérêt de trouver une main d'œuvre à bon marché. On estime qu'en 1841, trois habitants de la Nouvelle-Galles du Sud sur cinq avaient été déportés. En 1851, on en était encore à trois sur dix.

Aussi n'est-il pas paradoxal de constater à la fin du XIXe siècle lorsque la colonie australienne devient pour les pouvoirs publics une collectivité "normale", une dissociation entre les sentiments de la population en grande partie issue de la colonisation pénitentiaire et la politique officielle à l'égard de l'installation à "proximité" d'un bagne en Nouvelle-Calédonie.

La crainte des pouvoirs publics britanniques s'est évidemment accrue avec l'arrivée des 4 000 déportés de la Commune.

L'arrivée des déportés de la Commune en Nouvelle-Calédonie

Dés juin 1871, à peine la Semaine sanglante achevée, les autorités australiennes s'inquiètent de l'arrivée en masse des condamnés en Nouvelle-Calédonie. Une lettre du 8 juin 1871 de Georges Verdon, agent général pour l'Etat de Victoria du Colonial Office attire l'attention du sous-secrétaire d'Etat sur l'arrivée possible de 20 000 prisonniers susceptibles de s'échapper en masse et dont le premier objectif sera de parvenir en Australie et rappelle les mesures prises contre l'entrée de *"criminals from Europe to the Australian Continent "*. Plusieurs courriers sont échangés à destination des différentes autorités impliquées.



Jourde

Le chiffre estimé de prisonniers est cependant ramené à 5 ou 6 000 dans les courriers ultérieurs.

Les autorités britanniques suivent de très près le transport et l'arrivée des Communards tout au long de l'année 1872.

Les premières mesures de grâce et de libération

Le 16 août 1876, le consul de France en Nouvelle-Galles du Sud, G. Eugène Simon informe le Gouverneur Sir

Hercule Robinson que les Communards déportés en Nouvelle-Calédonie ont été autorisés à rédiger et signer une pétition pour obtenir la commutation de leur peine et que 600 signatures ont été recueillies. Il ajoute qu'en cas de grâce quelques déportés préféreront se rendre en Australie plutôt qu'en France et s'enquiert de l'attitude des autorités Australiennes.

Le Gouverneur prévient immédiatement le secrétaire aux colonies qui diffuse l'information aux administrations de Nouvelle-Zélande, d'Australie du Sud, de Victoria, du Queensland et de Tasmanie en leur demandant les dispositions légales en vigueur permettant d'empêcher cette arrivée. Il est répondu qu'aucune règle actuelle ne semble pouvoir faire face à une arrivée massive de ces immigrants mais qu'une action diplomatique et politique à l'égard des autorités françaises est possible et que les mesures nécessaires peuvent être prises rapidement.

Le Chief Secretary d'Australie du Sud par exemple, indique qu'il existe un texte le *Law Convicts Prevention Act n° 9 of 1865* et il se demande s'il doit être interprété pour protéger les réfugiés politiques qui viennent s'abriter sous le drapeau britannique ou au contraire pour les priver de liberté.

L'échange de correspondance entre autorités françaises et australiennes qui devait rester confidentielle selon le consul Simon est rendue publique en particulier par un article du *Sydney Morning Herald* du 17 août, ce qui provoque la protestation de Simon.

La position des autorités australiennes est publiée au Journal Officiel du 29 août 1876 et l'administration de Nouméa est invitée à en informer les intéressés.

"Le Gouvernement a été averti par le Consul français résident à Sydney que les Autorités Australiennes s'opposaient à l'arrivée des déportés graciés de la Nouvelle-Calédonie. Il croit devoir porter cette décision à la connaissance dut public, afin que les familles des déportés qui auraient eu la pensée d'adresser des secours en argent leur donnent une autre destination que celle des Colonies Australiennes."

Le 13 février 1877, le ministre des affaires étrangères, le Duc Decazes, écrit à Lord Lyons l'ambassadeur britannique en lui indiquant que :

"M. L'Amiral Fourichon (ministre de Colonies) *est disposé à prendre toutes les précautions afin d'éviter autant qu'il dépendra de lui, les fuissements dont vous m'avez entretenus. D'après ce qu'il m'a écrit, il se proposerait de recommander aux autorités de la Nouvelle-Calédonie de veiller à ce que les individus dont il s'agit soient prévenus à l'avance des dispositions qu'ils sont exposés à rencontrer en Australie de manière à les détourner de se rendre dans ce pays. Il est naturellement impossible d'user de mesures de coercition pour déterminer des personnes devenues libres de leurs mouvements à prendre une direction autre que celle qui leur convient, mais du moins les autorités Coloniales Françaises s'abstiendront soigneusement de faciliter aux individus visés par votre communication des embarquements qui les conduiraient dans les ports Australiens."*

Le 16 août 1877, le consul Simon demande au gouverneur Sir Hercule Robinson s'il y a des raisons qui s'opposent à ce que cinq condamnés de droit commun *"de bonne conduite "* et ayant purgé leur peine puissent entrer en Nouvelle-Galles du Sud. Ces prisonniers sont : Hubert Amer, Charles Dubois, Benjamin Peloux, Joseph Pottier et Jean Charles Tonquard. Une demande du même type est faite pour un droit commun libéré et vingt communards graciés. La réponse dans les deux cas est fortement négative (*"are very unwilling that persons of this class should be permitted to come to this colony.."*).

Le successeur de Simon, le comte F. de Castelnau réagit très vivement en écrivant à Sir Robinson, le 31 janvier 1878, que les anciens déportés désirant se rendre à Sydney ne sont pas pour la plupart des criminels mais des opposants politiques qui pendant leur détention en Nouvelle-Calédonie se sont toujours comportés correctement et qu'en comparaison, on ne peut en dire autant de bon nombre de mineurs australiens débarquant à Nouméa.

Les autorités australiennes semblent avoir été plutôt embarrassées par la réponse et demandent des précisions supplémentaires à leur autorité de tutelle qui maintient une position de principe ferme et hostile à l'entrée des anciens déportés en rejetant le parallèle soulevé par les Français (*"les mineurs sont peut être des ivrognes et cause de trouble et de dépenses pour la Colonie mais ce ne sont pas des criminels et ils n'ont jusqu'à présent enfreint aucune loi."*).

Cette position de principe des autorités australiennes et britanniques est réitérée à plusieurs reprises mais l'administration française essaie de faire comprendre la sienne. Le gouverneur de Nouvelle-Calédonie, Olry écrit le 27 octobre 1878 :

"Il est très exact que les courriers emportent de Nouméa un certain nombre de ces individus qui quittent le pays à leurs frais pour aller chercher fortune ailleurs.

C'est une situation à laquelle il ne m'est pas possible de porter remède.

Le libéré que je suis tenu de surveiller pendant son séjour dans la colonie est absolument libre de s'en aller où bon lui semble, et je n'ai nullement le droit de l'empêcher.

Donc ce qui peut être fait et j'y tiens la main c'est de ne pas favoriser son départ.

Je vais plus loin - les autorisations de quitter la Colonie ne sont accordées qu'à ceux dont la conduite a été bonne depuis l'expiration de leur peine."

Une demande particulière est faite pour un droit commun libéré, Kiviatozinski, dont la femme et les trois enfants sont arrivés à Sydney et qui ont *"absolument besoin de la présence du père de famille."* La demande est exceptionnellement acceptée.

L'arrivée de libérés ou graciés va alors en s'accélérant et par exemple le 10 septembre 1878, dix-neuf "Français" dont une femme demandent un titre de transport gratuit à l'inspecteur général de la police, Edmond Fosbery pour aller chercher un emploi à Orange à la construction de la ligne de chemin de fer. Fosbury refuse et demande des ordres à ses supérieurs. Parmi eux, il y avait quatre droits communs libérés (Durand, Hamakers, Velopee, ce dernier condamné pour violence envers un officier supérieur et Morazzani) et quatre déportés de la Commune (Florentin Leclercq, Wladislas Helgorski, Auguste Dulong et François Brisorgueil (1)).

Le 29 novembre 1878 le consul général suppléant Forest demande de nouveaux titres de transport pour un groupe de huit hommes sans ressources. Dans la lettre il indique :

"Cela fait un total d'environ cinquante français qui ont sollicité des titres et je crois que la majorité d'entre eux étaient d'anciens prisonniers. "

Le 4 décembre 1878, le secrétaire aux Colonies, Michael Fitzpatrick, fait savoir sur un ton désabusé au gouverneur Robinson :

"Il m'apparaît clairement que nous n'obtiendrons pas satisfaction de la part des autorités françaises que ce soit ici ou en Nouvelle-Calédonie. [...] Le nombre de libérés augmente considérablement et il y a

bien des raisons pour penser que certains d'eux font partie des criminels de la pire espèce. [...] Ce n'est ni juste ni raisonnable que cette Colonie, qui a fini par se libérer elle-même de l'immigration des criminels britanniques devienne contre sa volonté le déversoir de la lie française.

La seconde vague

A partir de 1879, une seconde vague de libérés, d'amnistiés de droit commun ou communards, *"criminals or communists"*, arrive dans les ports australiens et néo-zélandais.

Le 10 mars 1879, la police arrête pour *"unnatural offence "*, Etienne Lafage, ancien condamné à 10 ans de détention pour *"bestiality"* et sa femme condamnée à perpétuité pour mauvais trafic de nourrisson *("baby farming")*. Le couple était en Nouvelle-Galles du Sud depuis 7 mois.

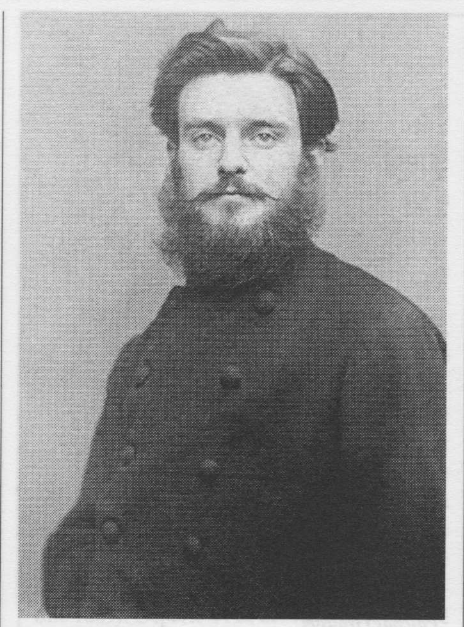
Quinze jours après, Félix Schoeffel est arrêté pour vol de 3 £ 2 sh et 6 p, une bouteille de brandy et une paire de bottes, il avait déjà fait l'objet de deux arrestations pour ivresse.

Le 25 avril 1879, Jean Baptiste Duval et Augen Vettel sont arrêtés pour vol d'une importante quantité de vêtements mais ils sont relâchés faute de comparution de leur accusateur.

Quelques jours plus tard, Duval est de nouveau arrêté cette fois en compagnie de Joseph Bourg pour vol d'un portemanteau comportant des vêtements et Bourg seulement, pour vol de 25 sh au bar de l'hôtel Globe. Les deux hommes sont réputés être les *"plus dangereux criminels que nous ayons provenant de Nouvelle-Calédonie "*.

En mai 1879, Pierre Gehsening, arrivé en Australie 3 jours après la levée de sa peine, est arrêté, après avoir menacé un policier avec un couteau, pour vol de deux morceaux de pains, d'une boite de sardines, d'une paire de bottes et de trois fers à repasser *("smoothing irons)"* provenant de la gare de Homebush, il avait été remarqué dés son arrivée parce qu'il mendiait et essayait d'obtenir de la nourriture par la force.

Le 20 mai, vingt communards débarquent du *City of Melbourne* accueillis par d'autres anciens déportés. La police soupçonne l'existence d'un réseau d'information entre ce groupe d'anciens déportés et les prisonniers de Nouvelle-Calédonie, peut être par l'intermédiaire des marins.



Nicolas Henry

Le 23 mai, Edmond Fosbery informe le secrétaire aux colonies de l'arrivée de cinquante et un anciens détenus politiques sans ressources et dépendant de l'aide du consulat français. Les autorités françaises assurent que ces hommes ont un comportement correct en dépit des idées politiques qui les ont conduits en déportation. Selon Fosbery, des affiches auraient été apposées à Nouméa par le gouvernement local informant les prisonniers libérés que des salaires élevés pouvaient être perçus à Sydney, 8 schillings par jour pour un travailleur agricole et 20 pour un ouvrier mécanicien.

Le 9 juin 1879, dix anciens communards demandent une aide et des aliments au poste de police de Sidney. Le chef de la police (superintendant) Georges Read diffuse une circulaire pour qu'une aide et un abri leur soient donnés et demande des instructions à ses supérieurs pour faire face à des cas similaires. Les neufs communards sont : Bernaert, Blaise, Bruylants, Chambois, Coutable, Glenry (?), Le Fouyre (?), Menu, Passeraud et Rouyer (2).

Le 22 juin, une bagarre oppose deux anciens communards, Louis Barre et Eugène Rapinker, arrivés en mars 1879 à Sidney, et qui trouvèrent rapidement du travail dans le secteur du bâtiment (3).

L'affaire du Griffin

Le 17 février 1880 arrivent à Manukau Harbour (Nouvelle-Zélande) par un transport de 45 tonnes, *Le Griffin*, après un voyage de cauchemar, vingt-trois *"pardoned communists and criminals."* (onze ou douze communards, neuf droits communs, deux ou trois enfants et peut-être une femme).

Onze ou douze communards ?

Les documents néo-zélandais mentionnent vingt personnes, à savoir onze communards, neuf droits communs, un enfant et deux femmes mais une lettre du 13 janvier 1880 du Commandant militaire de Nouvelle-Calédonie à l'Agent Consulaire à Auckland, D. B. Cruickshank, indique comme ayant embarqué sur le *Griffin*, un douzième communard, Claude Séraphin Quivrogne et les deux filles de 16 et 1 an du passager Caillau. Un rapport du chef de la Police d'Auckland, J. Bell Thomson, du 21 février mentionne un passager clandestin.

Les onze (ou douze) déportés de la Commune amnistiés étaient : François Rayer, Joseph Charles Albin Villeval (accompagné de Mme Bulke et d'un enfant), Bruno Verspeelt, Simon Huguenin, Henri Louis Leurident, François Julien Plessis, Nicolas Henry, Auguste Hocquard, Hyppolyte Celestin Lahalle, Pierre Picard, François Octavien Caillau (avec ses deux filles de 16 et 1 ans), Claude Séraphin Quivrogne (4).

Les neuf bagnards étaient : John Ledue, Jean Louis Dapremont, Paul Felix Leen, Bernard Adolphe Pourailly, Pierre Melin, Prospe Grainier, Joseph Parisse, Charles Benjamin, Antoine Perrot, Peodgne.

Le transport

Les passagers ont voyagé sur le transport américain le *Griffin*, arrivé à Nouméa le 4 janvier 1880 venant d'Auckland en 12 jours et reparti de Nouméa le 16 janvier. Il appartenait à William Bishop et son capitaine était John Adam Beswick. Le transport semble avoir été négocié entre l'armateur Bishop, le commissionnaire Manning et les autorités françaises. Le consul britannique à Nouméa a été informé. Le prix du transport des communards, de 5 £ par passager été payé par les autorités françaises au moyen d'un Bon du Trésor escompté comptant par le commissionnaire sans qu'aucun autre document n'ait été remis, une liste de passagers ayant été dressée par le commissionnaire. Les

bagnards libérés ont eux-mêmes payé leur voyage. L'approvisionnement était prévu pour 10 jours seulement mais les passagers durent affronter des vents contraires et une tempête et les vivres furent rapidement épuisés malgré un ravitaillement en cours de route pour un voyage qui allait durer un mois.

L'accueil des autorités

Contrairement aux autorités australiennes, l'administration néo-zélandaise ne semble pas a priori hostile aux arrivants. La réprobation vise d'abord les autorités françaises qui ont organisé le transport.

La première interrogation des autorités néo-zélandaises porte sur la situation pénale et administrative des passagers, aucun document ne leur ayant été fourni excepté la liste indiquée ci-dessus des communards embarqués. Les Communards sont amnistiés et les droits communs, la majorité d'entre eux étant d'anciens militaires ayant subi des condamnations de moins de sept ans d'emprisonnement pour des atteintes à la discipline, ont purgé leur peine après une mise à l'épreuve de deux ans à Nouméa ou dans ses environs.

Un échange de courrier diplomatique permet de renseigner les Néo-Zélandais. La police diligente ensuite une enquête de routine.

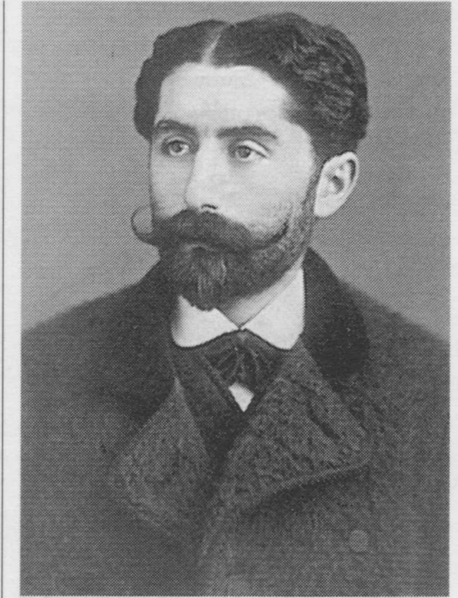
L'accueil de la population

Plusieurs documents mentionnent une attitude *d'indignation* de la population et le maire d'Auckland au nom de la population proteste officiellement. Le *Auckland Evening Star* fait sa une sur *"The French Invasion "* et le *New Zealand Herald, "French Communists and Convicts Landed"*. Les deux journaux expriment leur *indignation* contre les autorités françaises *"qui remplissent notre colonie avec le rebut de leur bagne"* et réclament l'expulsion immédiate.

La recherche d'un emploi

Les arrivants furent accueillis par d'anciens Communards arrivés d'Angleterre plusieurs mois auparavant, en particulier, Ferdinand Pelzer (5).

Ils commencèrent par chercher du travail et six d'entre eux se rendirent à


Paschal Grousset

Whangarei et Dargaville par bateau pour s'embaucher dans les mines, dans les plantations de gommiers ou dans leurs métiers respectifs. Leca et Guegnier s'installèrent peut-être comme pionniers à Porotti où un lieu-dit s'appelle encore *Frenchman'Gully.*

Tous ne restèrent pas en Nouvelle-Zélande, par exemple, Claude Quivrogne qui décède à Nouméa en 1887 mais il semble que plusieurs d'entre eux décidèrent de s'installer définitivement et fondèrent plusieurs cercles culturels et même des journaux.

D'autres arrivées ?

Dans une lettre du 15 avril 1880 du secrétaire aux colonies de Wellington, John Hall aux autorités du Queensland, est annoncée l'arrivée d'un second bateau à Auckland transportant un certain nombre de communards amnistiés et de droits communs en fin de peine.

Le *Sovereign of the Seas* parti de Nouméa le 5 mars, arrive à Auckland le 27 mars avec à son bord deux Communards libérés et sept droits communs. Ils ont d'après la presse, réglé eux même leur billet de transport auprès des bureaux de Gilles and Co à Nouméa.

D'autres arrivées sont mentionnées, par exemple le *Marian* parti de Nouméa le 14 mai avec vingt et un passagers *"probablement Communards"* mais l'information est démentie car il s'agirait de travailleurs engagés dans la récolte du guano à Huon Island.

Les évasions et l'interprétation du traité d'extradition

Les évasions du bagne de Nouvelle-Calédonie en direction de l'Australie furent très nombreuses. Entre décembre 1872 et 1876, on compte trente-six évadés ou disparus. En 1884, deux cent quarante sept évadés sont présumés être arrivés en Australie depuis moins de 10 ans. En 1891, on estime à cinquante-sept, les évadés arrêtés depuis moins de 5 ans au Queensland (cinquante-quatre furent remis aux autorités françaises, un périt noyé, les deux autres furent condamnés pour des infractions commises en Australie).

Le problème des évasions des déportés avaient été envisagé dès 1871 par les autorités australiennes mais fortement sous-estimé, les services du 1er Ministre écrivent à Georges Verdon, agent général pour l'Etat de Victoria du Colonial Office le 13 juillet 1871 : *"Lord Kimberley fait aussi remarquer que la distance entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie même pour le Queensland, est telle qu'il est raisonnable de penser qu'au trouble sérieux ne se produira pour les Colonies d'Australie du fait de l'arrivée de nouveaux prisonniers […].*

Le contrôle rigoureux et la surveillance exercée sur les prisonniers rendent les évasions très difficiles […]."

Plusieurs courriers font cependant état des démarches entreprises envers les autorités françaises pour prévenir les évasions.

Le 9 janvier 1872, le ministre des affaires étrangères, Remusat répond à l'ambassadeur Lord Lyons qu'il a été recommandé *"aux autorités de notre colonie pénitentiaire d'exercer, au point de vue qui nous était signalé, une surveillance particulière. Les précédents sont d'ailleurs de nature à donner pleine confiance sur l'efficacité des dispositions générales adoptées à l'égard des condamnés car, depuis l'origine de la transportation à la Nouvelle-Calédonie, trois évasions seulement ont été accomplies avec succès."*

La plus retentissante évasion (6) fut celle réalisée par Henri Rochefort et de ses quatre compagnons, Pain, Ballière, Grousset et Granthille à bord du *P C.E.* Ils arrivent à Newcastle le 27 mars 1874 (7).

Le 7 janvier 1874, s'évade Paul Robin, peintre en bâtiment, 33 ans en 1871, arrivé en Nouvelle-Calédonie par *La Guerrière,* le 2 novembre 1872, son sort est inconnu.

Le 27 janvier 1874, deux évadés voyageant à bord d'une petite embarcation sont recueillis mourants de faim par le *Violet* commandé par le capitaine Dwyer et arrivent à Rockhampton le 7 février 1874. Ils déclarent s'être évadés de Nouvelle-Calédonie, 13 jours auparavant, être marins et avoir acheté l'embarcation pour 3 000 F.

Le 23 mai 1874, un condamné François Coutouly, agent d'affaires et marchand de vin, 34 ans en 1871, arrivé en Nouvelle-Calédonie le 9 février 1873 par *Le Var,* s'évade sur la goélette qui emmenait le gouverneur de la Richerie en Australie.

Le 20 janvier 1875, Ernest Harenger, cordonnier, ancien militaire ayant participé à la campagne du Mexique, condamné en 18/67 à quatre mois de prison pour coups volontaires, 33 ans en 1871, arrivé en Nouvelle-Calédonie, le 28 septembre 1873 par *Le Calvados,* se noie au cours d'une tentative d'évasion.

Le 11 mars 1875, le Dr Rastoul ancien membre de la Commune et dix-huit déportés tentent de s'évader à bord de deux chaloupes hâtivement construites avec du mauvais bois, ils coulent après s'être écrasés sur les récifs de l'île d'Ouen (8).

Le 20 juin 1875, cinq déportés réussissent une autre évasion : Paty, Decombes, Brissard, Graillot et Rousseau (9). Ils arrivent à Wide Bay près de Maryborough.

Le 9 novembre 1875, Adolphe Eugène Fabret, Henri Jevin, Denis Siblane, Jacques Martin et Baptistin Barrely s'évadent à bord d'une "très belle embarcation" et atteignent l'Australie au bout de 12 jours.

Ces évasions furent probablement en partie à l'origine du traité d'extradition du 14 août 1876 entre la l'Angleterre et la France.

Mais l'application du traité à la situation du Pacifique Sud fut la cause d'un nouveau conflit entre les autorités françaises et australiennes.

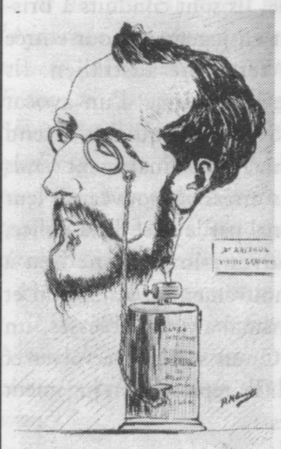
Le 8 mars 1879, onze condamnés qualifiés de *"voleurs et d'assassins"* échappés de Nouvelle-Calédonie arrivent à Brisbane au Queensland et ne purent être arrêtés en raison de l'absence du consul. Six partirent alors pour la Nouvelle-Galles du Sud dont François Colonna, *an escaped criminal,* qui tenta d'ouvrir une boutique de coiffeur et de perruquier avec le produit de ses vois et dont le consul général en Nouvelle-Galles du Sud demande l'extradition. Un débat juridique s'engage alors entre les Australiens et les Français sur l'interprétation de l'article 16 du traité pour déterminer qui avait le pouvoir entre le consul ou le gouverneur de Nouvelle-Calédonie pour demander l'extradition. Devant les difficultés d'interprétation soulevées, la Nouvelle-Galles du Sud et le Queensland promulguèrent leur propre législation pour combattre l'immigration française : *A Bill to prevent the Influx of foreign and other Criminals into Queensland (The Criminal expulsion Act of 1879)* et *A Bill to make provision against the influx of certain Foreign Criminals into New South Wales.*

Par exemple, il est exigé des immigrants en Nouvelle-Galles du Sud qu'ils produisent une attestation de leur consulat avant de débarquer et les capitaines des vaisseaux encourent une amende de 100 livres s'ils permettent l'entrée de criminels dans la colonie... .

La législation du Queensland est plus dure puisqu'elle autorise l'arrestation de toute personne condamnée à une peine d'emprisonnement ou de transportation par les autorités judiciaires étrangères depuis moins de trois ans...

Le 11 décembre 1880, quinze hommes s'échappent de l'île Nou après d'être emparé par la force d'un navire de 35

Le Dr Rastoul et ses malheureux compagnons d'infortune



Paul Emile Barthélémy Philémon Rastoul, médecin, 36 ans en 1871 fut garde national au 9ème bataillon et présida le club des Montagnards ; il est élu au Conseil de la Commune, le 26 mars et est nommé Inspecteur général des Ambulances ; il est condamné le 2 septembre 1872 à la déportation simple (matricule 1669). Déporté à l'île des Pins, il est autorisé à s'installer à Nouméa avec sa femme et son fils mais après l'évasion de Rochefort, sa femme fut expulsée et lui-même renvoyé à l'île des Pins.

Jean Savy, condamné quatre fois sous l'Empire pour vol et coups, 33 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *L'Orne,* le 4 mai 1873.

Hyppolyte Jules Sauve, bijoutier, 32 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *Le Calvados* le 28 septembre 1873.

Louis-Désiré Gasnié, marin, déserteur, 23 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Guerrière,* le 2 novembre 1872.

Marin Louis Berger, cannier, 17 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Guerrière,* le 2 novembre 1872.

Charles Auguste Emile Demoulin, engagé dans la Marine pour la durée de la guerre, 20 ans en 1871, démobilisé, il rentre dans les flottilles de la Commune, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Garonne,* le 5 novembre 1872.

Matthieu Chabrouty, maçon, 18 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Garonne,* le 5 novembre 1872.

Marcel Julien Roussel, condamné sous l'Empire pour port d'arme prohibé, 20 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *Le Var,* le 9 février 1873.

Jean Antoine Auguste Saurel, bijoutier, 29 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *L'Orne,* le 4 mai 1873.

Louis Auguste Ledru, tabletier, 42 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *L'Orne,* le 4 mai 1873.

Pierre Marie Alexandre Masson, mécanicien, 24 ans en 1871, libéré de la prison de la Roquette le 18 mars 1871 où il purgeait une peine de 3 ans de prison pour outrages et menaces envers un supérieur, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Garonne,* le 5 novembre 1872.

Louis Auguste Leblant, 33 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *Le Var,* le 9 février 1873.

Edouard Duchêne (ou Duchesne), plombier, ancien militaire, 29 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Virginie,* le 4 janvier 1875.

Michel Eugène Galut, garçon de marchand de vin, 20 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Guerrière,* le 2 novembre 1872.

Vincent Guigne (ou Guigue), journalier condamné 4 fois sous l'Empire, 27 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Guerrière,* le 2 novembre 1872.

Prosper Gaspard Ephège Adam, né à La Réunion en 1848, engagé volontaire en 1866, blessé à Metz en 1870, fait prisonnier et évadé, condamné à un an de prison pour vol puis à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Virginie,* le 8 décembre 1873.

Alexandre Eugène Gilbert, corroyeur, condamné 2 fois sous l'Empire pour coups et blessures, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Garonne,* le 5 novembre 1872.

Henri Gustave Edat, potier d'Etain, condamné 3 fois pour vagabondage sous l'Empire, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *Le Var,* le 9 février 1873.

Eugène Barthélémy, 24 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Danae,* le 29 septembre 1872.

tonneaux, *La Mondewai,* l'alerte est immédiatement donné et ils sont pourchassés par *Le Constantine*, un navire-côtier de 25 tonneaux.

En 1881 une législation encore plus répressive est adoptée par le Queensland *(Criminals Expulsion Bill)* autorisant la déportation des *"persons illegaly at large"* y compris les prisonniers amnistiés ou libérés... .

Cependant cette législation semble avoir rencontré la réticence de quelques députés comme par exemple, Samuel W. Griffith qui conteste l'article considérant en situation d'illégalité toute personne ayant subi une condamnation pour déportation ou un emprisonnement dans un Etat étranger dans les trois ans qui suivent l'expiration de la peine. Cela inclut selon lui tous les anciens Communards ayant été condamnés.

"Certains des Communards envoyés en Nouvelle-Calédonie sont des gens respectables. Dans toutes les époques troublées de ce genre, beaucoup d'innocents sont victimes de leurs convictions. De ce qu'il a pu savoir de ce qui s'est passé en France après la guerre Franco-Prussienne, beaucoup de gens furent traités de Communards pour des motifs incroyables, comme de porter un chapeau rouge, ou pour ne pas avoir fermé leur porte quand des Communards passaient devant chez eux. Des pauvres gens de cette espèce ont été envoyés en Nouvelle-Calédonie et ont subi leur peine et ils ne devraient pas être traitée en criminels lorsqu'ils arrivent au Queensland dans les trois qui suit l'expiration de leur peine."

Finalement, le Bill fut rejeté par le gouvernement Britannique sans que le problème des évadés soit réglé pour autant.

En 1881, quatre évadés en haillon arrivent à Somerset à quelques kilomètres au sud du cap York. Il sont accueillis par une famille d'agriculteurs, les Jardine. Ils sont conduits à Brisbane et extradés.

En novembre 1881, les autorités australiennes refusent d'arrêter trois évadés en raison de la difficulté d'interpréter l'article 16. Il semble qu'ils furent finalement extradés avec cinq autres évadés arrivés début 1881.

En décembre 1881, huit hommes débarquent près des hangars de la scierie de James Duke située sur l'île Fraser, au nord de Brisbane. Après les avoir nourris, Duke les conduit à Mayborough où ils sont emprisonnés et racontent qu'ils se sont échappés de Nouméa dans la nuit du 29 octobre à bord d'une chaloupe de 14 mètres volée. Ils sont conduits à Brisbane et passent en jugement pour entrée illégale sur le territoire australien. Ils bénéficient de l'assistance d'un avocat assez connu, Swanwick qui les défend courageusement. Il sont finalement remis en liberté mais arrêtés à nouveau à leur sortie du tribunal par le chef de la police, Anderson. L'arrestation, donne lieu à une bagarre mouvementée, Anderson et un policier Grimahaw sont blessés, un autre policier Owen sort son revolver et tire au plafond. Ils repassent en jugement et sont extradés.

En 1883, cinq évadés dont Lefroy et Pierre, arrivent épuisés à Langham à 150 kilomètres au nord de Rockhampton, pratiquement sans vivres. Ils sont recueillis par une famille d'agriculteurs, les Collins. Ils finissent par être extradés après avoir écrit une lettre de remerciement aux Collins. Mme Collins de son côté écrivit une lettre apparemment sans réponse au consul général de Sidney, pour vanter leur conduite exemplaire.

En avril 1888, deux évadés Remi Philibert Laufrey Cury, âgé de 45 ans environ, condamné pour banqueroute frauduleuse et François (ou Francis) alias Capitiane Gasperini condamné à 8 ans de travaux forcés pour vol par la Cour d'assises du Var le 11 mai 1883, s'évadent à bord d'un petit bateau de pêche de 6 mètres, ils sont recueillis par un navire australien *Le Howard* et débarqués à Helensville en Nouvelle-Zélande ; ils ont arrêtés le 23 avril par le policier Walker dans une maison inoccupé près de Kingsland à quelques kilomètres d'Auckland et jugés en présence des autorités consulaires françaises et assistés par un avocat, Chapman. L'extradition est refusée pour Cury, car la condamnation pour banqueroute frauduleuse n'entrait pas dans le champ d'application du traité d'extradition de 1876 et admise pour Gasperini (10).

Le 25 août 1889 un bagnard évadé, Jean Olivier Lansque, condamné aux travaux forcés à perpétuité, fit l'objet d'une mesure d'expulsion ordonnée par La Cour d'extradition de Sydney. Arrivé au Queensland début 1889 avec plusieurs évadés à bord d'une petite embarcation construite avec des matériaux dérobés, il avait déjà tenté par trois fois de s'évader. Lansque et ses compagnons se dissimulèrent et voyagèrent de nuit discrètement jusqu'à Brisbane où ils volèrent de l'argent et des vêtements. Ils s'embarquèrent ensuite pour Sidney où ils se séparèrent.

Lansque reprit son métier de cambrioleur et fut arrêté après avoir pénétré par effraction par la fenêtre d'un hôtel. Il réussit à s'évader de la prison de Darlinhurst mais fut aussitôt repris. Lorsqu'il apprit son extradition, il déclara : *"Eh bien je reviendrai en Australie ! J'ai encore 45 ans à faire à Nouméa, et je peux rajouter 45 ans pour mon évasion mais je reviendrai !* Alors adieu messieurs ! (11) "

En 1890, un détenu tenta de s'évader à bord du *Rockton* en partance de Nouméa pour l'Australie, dans une malle spécialement aménagée et transportée par sa mère mais une erreur de manipulation fit découvrir le malheureux évadé, la tête en bas, installé sur de la paille avec de l'eau et des œufs durs.

En juin 1893, sept hommes partis de Nouvelle-Calédonie le 8 mai atteignent les côtes australiennes, après un périple de 18 jours dans un bateau volé. Ils avaient emporté assez de vivres (riz, noix de coco, biscuits) mais ils chavirèrent en atteignant la Grande Barrière et durent continuer sans aucune provision. Ils débarquèrent à Whitsunday Island où ils furent bien accueillis par les aborigènes. Le 28 juin ils atteignent Bowen, causant une panique dans la population qui craint une arrivée en masse. Les évadés sont : Jean Aulargere, Henri Masquelier, Claude Fournier, Honoré Lecomte, Henri Tartas, Jacques Capverdille et Jihelli Missiou, un déporté arabe. Ils sont d'abord arrêtés sans résistance par deux policiers et des volontaires de la milice locale qui leur donnent des vêtements et de la nourriture. Ils sont inculpés de vol de bateau de biens et d'effets mobiliers puis transférés à Brisbane et extradés.

L'opinion publique

Plusieurs indices donnent à penser que la population australienne composée en partie d'anciens bagnards fut loin d'être hostiles à l'arrivée de ces nouveaux immigrants et cousins pas trop éloignés malgré les qualificatifs des autorités et d'une partie de la presse (criminels, communistes etc).

Le transport *L'Orne* embarque le 1er janvier 1873, deux cent sept déportés. Le voyage est très pénible (humidité, chaleur, vers dans la nourriture, conserves avariées, faible vent, hamacs pourris...) et de très nombreux cas de scorbut se déclarent. Le 17 avril, le com-

mandant Vignancourt devant la gravité de la situation décide de faire escale à Melbourne où le navire arrive le 18. Le scorbut n'étant pas considéré comme une maladie contagieuse, il n'y a pas de quarantaine et des barques et petits bateaux commencent à tourner autour, les Australiens veulent voir les Communards. Quelques visiteurs et des journalistes sont autorisés à monter à bord et sympathisent avec les déportés. Les passagers des bateaux les interpellent et les encouragent à sauter : *"Come here in our skiff !"* L'un d'eux, Michel Sérigné (12), employé aux cuisines, réussit à disparaître. Un exilé du Coup d'Etat de 1851 le dissimule dans le grenier du consulat de France. Le commandant est furieux mais le dossier du condamné présenté aux Australiens n'est pas convaincant, ce n'est ni un assassin ni un incendiaire et les autorités rejettent son arrestation. Une collecte de vêtements, de vivres et d'argent (1 500 £) est organisée par la population de Melbourne mais elle est refusée par le commandant et l'ordre est donné de repousser les barques qui s'approcherait trop près.

Le journaliste et écrivain Marcus Clarke décrira avec beaucoup de sympathie l'épopée de Serigné dans un article, *Story of a Communist* et lança une souscription publique en sa faveur dans une lettre au journal *The Argus* du 25 avril 1873 avec l'argument de bon sens que le malheureux Français *"est maintenant parmi nous sans connaître la langue, sans argent, sans vêtements et presque sans amis."*

La même situation se produit en 1873 à l'arrivée du transport *Le Fénelon* à Port Jackson. *Le Fénelon* avait été affrété pour amener en Nouvelle-Calédonie les femmes de déportés qui souhaitaient rejoindre leur époux avec leurs enfants. Des centaines de personnes accueillirent les passagers et un banquet fut organisé à la mairie de Sydney.

En 1874, l'arrivée de Rochefort et de ses compagnons d'évasion donne lieu à une série de trois articles dans le journal local, *The Newcastle Chronicle.*

"Il semble que les éléments furent favorables à ces hommes qui, leur condamnation étant seulement politique, sont libres sur le territoire britannique, et la population de Newcastle est toute prête à leur accorder un accueil chaleureux tout comme l'a fait l'Angleterre pour l'auteur des massacres du 2 décembre quand il a quitté le trône impérial en 1870." (28 mars 1874).

"Ils (les évadés) furent félicités pendant la journée par plusieurs de leurs compatriotes qui les attendaient à l'Hôtel de France au carrefour de King et de Georges Street. [...] Ce sont tous des hommes de qualité qui ont toujours eu le respect de la propriété et la protection de la société avec tous les droits dont jouissent les personnes dans une société civilisée. " (31 mars 1874)

Henri Rochefort raconte :

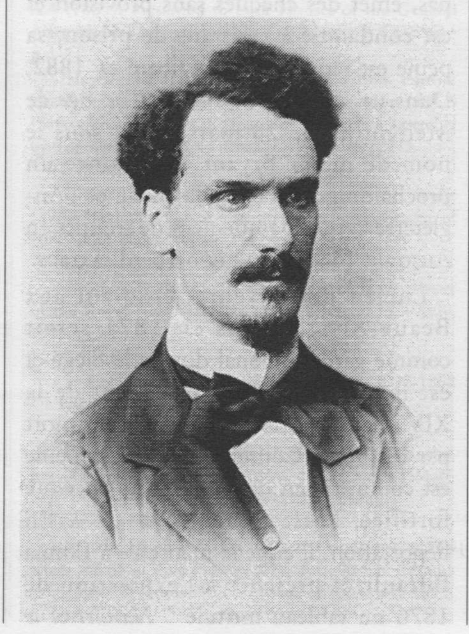
"L'agent consulaire français établi à Newcastle était venu nous présenter ses plus chaudes félicitations pour notre délivrance."

Plusieurs réunions publiques sont organisées à Sydney, Newcastle, Melbourne et Maitland.

Olivier Pain dans son livre sur Rochefort relate la réaction des autorités françaises en Australie face à l'attitude de soutien de la population et cite une lettre du consul de France, G. E. Simon du 2 avril 1874 au rédacteur en chef du *Sydney Morning Herald* se proposant *"d'englober les exilés dans une réprobation générale "* et la lettre de protestation en réponse du député David Buchanan.

Un rapport du 7 mai 1884 du détective J.-P. Roche rapporte le climat général favorable aux réfugiés en indiquant que beaucoup d'anciens condamnés ont trouvé un emploi honnête mais que certains ont demandé et obtenu une aide de leur compatriote. Ils vivent ensemble dans les *"low parts"* de Sydney. Beaucoup de nouveaux arrivants vont à Liverpool où un groupe d'une trentaine a trouvé du travail dans une usine de pâte à papier.

Henry Rochefort, déporté puis évadé de la Nouvelle-Calédonie.



Les Australiens et la loi de relégation du 27 mai 1885

La loi de relégation du 27 mai 1885 décida l'envoi en Guyane et en Nouvelle-Calédonie, des récidivistes et coupables de diverses infractions (deux condamnations criminelles, ou une condamnation pour escroquerie, vol abus de confiance, vagabondage ou mendicité etc) commises pendant un certain laps de temps.

C'était un moyen de débarrasser à bon compte la métropole des petits délinquants de la classe dangereuse, ayant en plus déjà purgé leurs peines dans les prisons françaises. En plus, on les séparait des autres prisonniers et ils avaient comme seule interdiction, celle de retourner en France.

Les autorités australiennes protestèrent fortement contre le projet de loi, l'ambassadeur à Paris, Lord Lyons écrit à Lord Rosebery le 12 juillet 1886 : *"...J'ai rappelé au Ministre de Freycinet l'importance du problème de la transportation des criminels dans le Pacifique sud que j'ai souvent indiquée aux autorités françaises. J'ai souligné que le ressentiment sur cette question dans les Colonies britanniques était aussi intense qu'auparavant et qu'aucun changement n'était intervenu dans les réticences du Gouvernement de Sa Majesté à la déportation dans le Pacifique Sud."*. Le gouverneur de Victoria propose aux autres gouverneurs d'envoyer une énergique protestation au gouvernement français en affirmant *"qu'il fallait de toute urgence empêcher que la colonie ne devienne le refuge des pires criminels français "*. Mais la réaction ne fut pas unanime, certains estimant comme le gouverneur du Queensland, que la démarche ne déboucherait pas et qu'il fallait plutôt se préparer à prendre les mesures législatives nécessaires.

Dans le *Brisbane Courier* du 16 décembre 1884, C. E. Howard Vincent, un ancien haut responsable de la police britannique écrit :

"Le projet sur la relégation a probablement été élaboré pour prouver que quelque chose est fait pour éliminer du territoire français des éléments subversifs qui de temps en temps le mine sans considération sur son coût ou son efficacité."

En définitive la loi de 1885 ne fut rien d'autre qu'une *grande peur* et on peut estimer à 2 800 le nombre de relégués arrivés en Nouvelle-Calédonie entre

1887 et 1897 et ces hommes exilés à l'autre bout du monde ne furent pas les criminels endurcis qu'on a décrit et les Australiens avaient tort de s'inquiéter.

En 1891 Edmond Fosbery dans une lettre adressée à Sir Henry Parkes estime à 1 200 les déportés installés en Nouvelle-Galles du Sud *"tous aussi dangereux"*. En revanche, un policier M. Rochaix estime leur nombre à 700 ou 800. Dans l'Etat de Victoria, le nombre d'anciens détenus est estimé à 33 en 1883, 80 en 1885 et 47 en 1887, plusieurs d'entre eux ayant été condamné pour effraction et vol et *("burglary and store robberies")* mais les autorités de la police pensent qu'ils ne sont pas plus dangereux que ceux qui arrivent comme anciens libérés d'Australie occidentale et quelques uns ont trouvé du travail dans la viticulture.

Le nombre est finalement peu élevé mais la mauvaise réputation des français dura longtemps.

Quelques communards et droits communs en Australie après 1880

Les dossiers pénitentiaires et les archives permettent de localiser certains condamnés en Australie ou Nouvelle-Zélande après 1879 ou 1880.

En avril 1880, Caillau, arrivé par *Le Griffin,* fait paraître à Auckland un journal culturel *The New Zealand Muse,* en français et en anglais imprimé par Villeval. On y trouve des annonces pour les commerce de F et H Hewin, magasin français et italien, W. H. Hasard, fabricant de gomme, Mme Long, tailleur, C. de l'Eau, V. Longuet et D. N. Gamier. Caillau annonce qu'il commence des cours de musique en juin et Villeval des cours de français en septembre.

En novembre 1880, Ferdinand Pelzer lance *The Patriot* imprimé par Villeval.

Une Société Française de Littérature est créée à Auckland le 25 juin 1881 avec pour objectif *"le perfectionnement de ses membres et la diffusion de la connaissance du savoir français "*. Parmi ses fondateurs on relève les noms de : C. de l'Eau, Président, F. Pelzer, Secrétaire, M. Lenoir, Documentaliste, A. Villeval et G. M. Main, Trésoriers. Près de quarante personnes déclarent vouloir adhérer.

Les *"français"* animèrent également à la même époque *"Le cercle de conservation française"* et *"La société philharmonique "*.

En 1882, Villeval donne des cours de français et fait paraître *Le Néo-Zélandais* de 1882 à 1886 puis il se rend en Australie. En 1891, il travaillait à l'office gouvernemental d'édition. En 1895, il fait paraître une brochure sur *Victor Hugo : a biographical study with ode to Victor Hugo by Fred J. Broomfield – [Sydney], Batson and Co (1895) – 48 p.*, puis publie le journal l'*Océanien.* En 1896, il traduit et préface un ouvrage collectif *La Nouvelle-Galles du Sud : la colonie-mère des Australies/ Nouvelles-Galles du Sud – [Sydney], Charles Potter, Imprimerie du gouvernement - 337 p.* Il retourne en France après cette date et continue avec son fils une activité de militant syndical.

François Rayer arrivé par *Le Griffin* cultiva une vigne à Mt Albert et il décède en Mars 1883. Villeval au nom de la Société Française de Littérature prononce son éloge funèbre.

Dans les dossiers on relève les noms de :

Alexandre Beaumont, cordonnier, 24 ans en 1871, il combat dans les troupes fédérés sous la Commune, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *L'Orne*, le 4 mai 1873, il exerce son métier de cordonnier auprès de l'administration à Nouméa, sa peine est commuée en 8 ans de détention en 1877, avec remise de deux ans en 1878, il est libéré en 1879 ou 1880 et se rend en Australie. Il se donne le titre de Comte et est reçu dans la maison du Gouverneur de l'Etat de Victoria. Il commet de nombreuses escroqueries et emprunte de l'argent qu'il ne restitue pas, émet des chèques sans provision et est condamné à trois ans de prison, sa peine est réduite et il est libéré en 1882. Dans un article du journal *The Age* de Melbourne, le 23 mars 1882, sous le nom de major Bryant, il annonce un prochaine guerre entre la russie et l'Angleterre avec débarquement de troupes en Australie ! Il disparaît et on perd sa trace.

Lucien Félix Henry, étudiant aux Beaux-Arts, 21 ans en 1871 servit comme garde national durant le Siège et est nommé au commandement de la XIVe légion ; d'abord condamné à mort par le 19ème Conseil de guerre sa peine est commuée en déportation en enceinte fortifiée. Il est amnistié en 1879. En déportation, il érige le mausolée à Emma Piffault et présente à l'exposition de 1876 un tableau intitulé *" Hamlet et le fossoyeur "*. Il arrive en Australie en 1879 et épouse à Sydney, la veuve du Dr Rastoul, Juliette Lopez. Il participe à de multiples activités artistiques et devient enseignant de modelage et de dessin au Sydney Technical College et intervient dans de nombreuses conférences et expositions. Il est l'auteur notamment des vitraux de la mairie de Sydney. En 1891, il part pour Paris et se remarie avec une de ses élèves, Fanny Broadhurst. Il décède à Le Pavé St Léonard dans la Haute-Vienne en 1896.

Joseph Lacoste, tailleur, 19 ans en 1871, il arrive par Le Calvados, le 28 septembre 1873, déporté simple, il est autorisé à résider sur la grande terre et travaille comme tailleur à Nouméa. Il se marie à Sydney en 1879 avec Elisabeth Wenzel. En 1884, il déclare en Australie la naissance d'une de ses filles. Trois autres enfants seront déclarés à Nouméa entre 1892 et 1902.

Henri Etienne Manjon, sous-brigadier d'octroi, condamné en 1859 pour complicité de vol, ancien militaire au 1er régiment du génie d'où il sort après 5 ans avec le grade de sergent, 36 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 5 novembre 1872 par *La Garonne,* sa peine est remise le 26 avril 1879. Accompagné de sa femme et de ses 4 enfants (2 sont nés en Nouvelle-Calédonie) il se rend en Nouvelle-Zélande où il fabrique des chaussures sur-mesure. Mais il repart pour la Nouvelle-Calédonie, un cinquième enfant naît à Nouméa en 1882. Il décède à Nouméa le 21 août 1909.

Léon Miot, né en 1831, boutonnier, il est enfermé en maison de correction à l'âge de 11 ans pour vagabondage puis condamné deux fois pour désertion des équipages de la flotte puis à 4 ans de prison pour vol en 1865, condamné à la déportation en en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 9 février 1873 par *Le Var ;* sa peine est commuée en résidence obligatoire en 1877 puis levée en 1878, il se rend en Australie.

Louis Pavy, boulanger, 37 ans en 1871, condamné à la déportation en en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 5 novembre 1872 par *La Garonne,* amnistié, en 1879, il se rend en Australie.

Jules Pinard, terrassier, 33 ans en 1871, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 septembre 1872 par *La Guerrière,* amnistié en 1879, il se rend en Australie.

Joseph Jacques Protzer, couvreur, condamné 5 fois pour vagabondage en 1870, abus de confiance et vol, 22 ans en 1871, condamné à la déportation en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 5 novembre 1872 par *La Garonne ;* sa peine est commuée en 5 ans de bannissement en 1879, en 1880 il se trouvait à Sydney.

Jean Rebière, scieur de pierre, 30 ans en 1871, condamné à la déportation en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 5 novembre 1872 par *La Garonne ;* sa peine est commuée le 14 février 1878 en résidence obligatoire puis définitivement levée, il se rend en Australie.

Jules Roguelin, cordonnier, condamné sous l'Empire vol et pour coups, condamné à la déportation en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 5 novembre 1872 par *La Garonne ;* pendant sa détention, il est condamné pour faux et vol, amnistié, il se rend en Australie en 1884.

Léon de Verteuil, plusieurs fois condamné sous l'Empire, 22 ans en 1871, il arrive en Nouvelle- Calédonie le 8 décembre 1873 par *La Virginie.* Sa peine est commuée en cinq ans de bannissement en 1879, il serait parti pour Sydney en 1880.

Alexis Zabiolle, condamné en 1846 pour abus de confiance et en 1848 aux travaux forcés pour vol, 44 ans en 1871, il est condamné à la déportation en enceinte fortifiée et arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 septembre 1872 par *La Guerrière ;* sa peine est commuée en déportation simple en 1877, il est banni en 1879 et se trouvait en Australie en 1880.

Charles Benjamin, ancien bagnard, arrivé en Nouvelle-Zélande par *Le Griffin* en 1880, sculpteur, habitant à Roslyn dans la province d'Otago demande sa naturalisation le 24 octobre 1893 sous le nom de Carlo Benjamini.

Pierre-Henri ZAIDMAN

Liste de prisonniers de Nouvelle-Calédonie évadés ou libérés résidents à Sydney en 1884 (13)

L. Antomorschi - évadé

G. Antona - en Nouvelle-Calédonie pendant plusieurs années

J. Armand - libéré

H. Barrot - échappé *du S S. Caledonia*

E. Buller – libéré

J. Blanc - libéré

H. Camille

E. Capel - en Nouvelle-Calédonie pendant 10 ans, en Nouvelle-Galles du Sud depuis 3 ans

P. A. Cartiza - en Nouvelle-Calédonie pendant plusieurs années

J. Chiarz - en Nouvelle-Calédonie pendant plusieurs années

J. Chiomathi - en Nouvelle-Galles du Sud depuis 3 ans

Cluny - libéré

R. Corbeo - libéré

F. Darbard - en Australie depuis 11 ans - vit honnêtement

C. Demonge - en Nouvelle-Galles du Sud depuis 1 an - vit avec une prostituée

M.Deschamps – libéré

A. Dumas - libéré - en Australie depuis 6 ans

J. Dupleix - est arrivé du Queensland il y a 1 an

H. Funel - libéré

J. Funtuia - en Nouvelle-Calédonie pendant plusieurs années

Georgin – ami de libérés

Goddard - libéré - en Australie depuis 4 ans

Gorgene - libéré

H. Gregorie - Soupçon d'évasion

P. Imbert - en Nouvelle-Calédonie pendant 12 ans, en Nouvelle-Galles du Sud depuis 2 ans

E. Kline - libéré - en Nouvelle-Galles du Sud depuis 2 ans

J. Leclerc - arrivé de Nouvelle-Calédonie 3 mois auparavant

P. Leslie - en Nouvelle-Calédonie pendant 14 ans

M. Lopaz - libéré

J. Louis - en Australie depuis quelques mois

Mattie - libéré - en Australie depuis 2 ans

A. Measine - libéré - en Australie depuis 4 ans

L. Meeham - en Nouvelle-Calédonie pendant 6 ans, en Nouvelle-Galles du Sud depuis 5 ans

E. Pacent - libéré - en Australie depuis 1 an

J. Paris - en Australie depuis 6 ans

Paschat - en Nouvelle-Calédonie pendant plusieurs années, en Nouvelle-Galles du Sud depuis 2 ans

A. Remy – libéré

S. Rezerainski – libéré

C. Saltariez

E. Selinger - libéré - en Australie depuis 4 ans

L. Shenel - libéré - en Australie depuis 2 ans

St Paul - libéré (14)

J. Talvett - en Australie depuis 1 an

L. Tolladia - en Nouvelle-Calédonie pendant plusieurs années.

Sources

Appendix to the Journal of the House of Representatives (New Zealand)

- French convicts from New Caledonia (Papers respecting The Arrival at Auckland of pardoned communiste and criminals) - Presented to both Houses of the General Assembly by Command of His Excellency - A.5 (1880) - p. 1- 13.

- (5) Intercolonial Convention, 1883. Laid before the Convention by the Representatives of Queensland. Despatch respecting transportation of French criminels to New Caledonia - Session 1, A.3 (1884) - p. 115-116.

- VII. New Caledonia. Its convicts. Papers Relating to the Pacific Islands. A.4 (1884) – p. 112-125.

- New Zealand. Federation and Annexation. Further papers relating to the récidivistes Bill. Presented to both Houses of the General Assembly by Command of His Excellency - A 4 (1885)- p. 1-33.

- New Zealand. Federation and Annexation. Further papers relating to the récidivistes Bill. In continuation of A.4 (1885). Presented to both Houses of the General Assembly by Command of His Excellency – A.4 (1885) - p. 1-3.

- New Zealand. Federation and Annexation. Further papers relating to the récidivistes Bill. In continuation of A.4 (1885). Presented to both Houses of the General Assembly by Command of His Excellency – A.6 (1886) - p. 1-11.

- New Zealand. Federation and Annexation. Further papers relating to récidivistes. In continuation of A.6 (1886). Presented to both Houses of the General Assembly by Command of His Excellency – A.7 (1887)- p. 1-3.

G. H. Aurousseau

- Article - Lucien Henry First Lecturer in Art at the Sydney Technical College, dans The Technical Gazette of New South Wales, August, 1912, p. 33-35.

M. Aurousseau

- Article – Lucien Henry 1850-1896, dans Newsletter of the Royal Australian Historical Society, June-July, 1978, p. 5-6.

Michel Bernard

- La Colonisation pénitentiaire en Australie 1788-1868 – L'Harmattan (1999) - 272 p.

Louis Bretonnière et Roger Pérénnès

- L'internement des prévenus de la Commune à Rochefort (1871-1872) - Conseil général de la Charente-Maritime/Université interâges (Nantes) (1996) - 443 p.

Bernard Brou

- Article - Lucien Henry. Déporté politique, grand artiste méconnu dans Bulletin n°86 de la Société d'études historiques de Nouvelle Calédonie, 1e trimestre 1991, p. 3-12.

Wilfred G. Burchett

- Pacific Treasure Island. New Caledonia - [Melbourne], F. W. Cheshire Pty Ltd (1941, 1942) – 230 p.

Jean Chenières

- Article - Les déportés de la Commune. Comment Rastoul se noie et Rochefort s'évade - Le monde colonial illustré, août 1938, p. 154.

Sylvie Clair, Odile Krakovitch et Jean Preteux

- Etablissements pénitentiaires coloniaux : 1792-1952. Série Colonies H, répertoire numérique Archives nationales (1990) - 104 p.

Marcus Andrew Hislop Clarke

- (For the term of) His Natural Life – Australian Journal, from March 1870 to June 1872, 1881, 1886 ; [Melbourne], Georges Robertson (1874) – 480 p. ; [London], 3 vol, Richard Bentley & Son (1875), 19 cm ; [New York], Harper & brothers (1876) – 178 p. ; [London], Richard Bentley and Son (1878, 1891, 1892) - 472 p. ; [Chicago], Laird & Lee, (sd) - 447 p. ;"This edition is especially issued... for circulation in the Australian colonies only. June, 1885", [London], Richard Bentley and Son ; [Melbourne], George Robertson (1885) - 472 p. ; [New York], The Tribune association (1889) – 139 p. ; With a memoir of the author by A.B. Paterson, [Sydney], Angus & Robertson (1899) - 472 p. ; [Edinburgh], Blackwood (1901) ; [London], MacMillan (1907) - 472 p. ; [London], Ward, Lock (1911) - 432 p. ; (1913) - 192 p. ; Introduction by Hilary Lofting and 45 full-page illustrations, [Sydney], Angus & Robertson (1929, 1979) ; [Kensington, N.S.W], Times House in association with the Australian (1983) - 657 p. ; [Sydney], Home Entertainment Library (1935) - 494 p. ; [Sydney], New Century Press (1939) – 467 p. ; [Melbourne], Hallcraft Publishing Co (1949, 1953) - 432 p. ; [Hobart, Tasmania], Oldham, Beddome & Meredith, (1949) - 276 p. ; With an introduction by George Ivan Smith, [London & Glasgow], Collins (1953) - 445 p. ; With an introduction by L. H. Allen, [London, New York], Geoffrey Cumberlege Oxford University Press (1952, 1954, 1961) - 608

With an introduction by F. H. Mares, [Penrith, N.S.W.], Discovery Press (1968) - 445 p. ; Edited by M. W. and G. Thomas, Illustrated by John Sayers, (London) - Ginn (1968) - 168 p. ; With an introduction by George Ivan Smith, [Sydney], Pacific Books (1969) - 445 p ; [Adelaide], Rigby (1970, 1981) - 438 p ; [Hawthorne, Victoria], Lloyd O'Neil (1970) - 445 p ; Harmondsworth, Penguin (1970, 1987) – 927 p. ; Selected and edited with an introduction ans bibliography by Michael Wilding, [St Lucia, Queensland], University of Queensland Press (1976) – 687 p. ; [Windsor, Victoria], Budget Books in association with Lloyd O'Neil (1979, 1980) – 445 p. ; With an introduction by Brian Elliott, [Sydney], Angus & Robertson (1975) – 445 p. ; Edited by R.M. Bowker, [Old Bosham, England], Bowker & Bertram, [St. Peter Port, Guernsey], David Bowker (1980) - 449 p. ; Edited by R.M. Bowker, [Sussex, England], Bowker & Bertram in conjunction with David Bowker (1980) - 449 p. ; [South Yarra, Victoria], Currey O'Neil (1981, 1984) - 445 p. ; With illustrations by Robynne Allen based on the costume designs of Anna Senior and the set designs of Leslie Binns, Edition Condensed deluxe, [Sydney], Angus & Robertson (1982) - 378 p. ; [London, Sydney], Angus & Robertson (1983) - 355 p. ; [Sydney], Hale & Iremonger (sd, ca 1983) – 233 p. ; [Hobart], Drinkwater Publishing (sd, ca 1984) - 466 p. ; Illustrations by Douglas Albion, afterword by W.N. Scott, [Sydney], Reader's Digest (1987) - 488 p. ; With an introduction by Brian Elliott, [North Ryde, N.S.W), Eden (1987) - 444 p. ; [South Yarra, Victoria], Claremont Book (1990) – 445 p. ; Introduced by Laurie Hergenhan, [Pymble, N.S.W.], Angus & Robertson (1992) - 445 p. ; [New York], Oxford University Press (1997), 481 p. [*Many critics were indeed "disgusted" by the horrors that Marcus Clarke revealed in His Natural Life. So powerful was his representation of the brutality of transportation that more than a century later historians still struggle to disentangle fact from Clarke's tragic fiction. The novel charts the misfortunes of Richard Devine, falsely accused of murder, through the worst Australian penal settlements, the notorious Macquarie Harbour, Port Arthur, and Norfolk Island, retaining his humanity and spiritual dignity through all the degradations that cruelty and inhumanity could devise. Clarke's novel is indeed a phantasmagoria of horrors - of murder, mutiny, flogging, child-suicide, homosexual rape, and cannibalism ; yet it is also a powerful story of moral courage and heroic resistance to dehumanization. His Natural Life, usually published as For the Term of His Natural Life but here restored to the title Clarke gave it, is the grand epic of the transportation system, and has been described as the greatest nineteenth-century Australian novel* ; [Traduction allemande : Deportiert auf Lebenszeit (1877) ; Lebenslänglich : Romane der Weltliteratur, Beteiligt von Karl Heinrich, Mit e. Nachw von Anselm Schlösser [Berlin], Verlag, Volk und Welt (1957, 1961) - 680 p. ; Lebenslänglich, [Berlin], Volk und Welt (1963, 1972) - 611 p. ; Deportiert auf Lebenszeit : Roman – Beteiligt von Karl Heinrich, [Frankfurt am Main], Fischer Taschenbücher Verlag (1974) - 526 p ; Lebensänglich – Beteiligt von Karl Heinrich, Mit e. Nachw von Anselm Schlösser, [Berlin], Verlag Volk und Welt (1979, 1988) - 378 p. - Traduction française : La Justice des Hommes – par Jean Paul Delamotte - Presses de la Renaissance (1986) - 476 p. – Traduction hollandaise : Buiten de beschaafde wereld : een roman uit Australie door Marcus Clarce [Netherlands] (s.d) – Traduction chinoise : Wu qi tu xing Makusi Kelake zhu - Chen Zhengfa, Ma Zuyi yi, - Di 1 ban, Changsha shi, Hunan ren min chu ban she (1985) - 578 p., Traduction russe : Osuzhden pozhiznenno : roman Markus Klark - perevod s angliiskogo I. Goloviia i T. Sikorskoi – [Moskva], Khidozhestvennaia Literatura (1986) - 494 p.].

[H. D. Collins]

- Article Freedom – or Death ? dans The Steering Wheel and Society & Home, October, 1, 1934, p. 42-43, 47.

Gaston Da Costa

- La Commune vécue, 18 mars - 28 mai 1871. 3 vols. [Paris], Quantin (1903-5). [Le tome III contient la liste des insurgés de 1871 transportés à 1'Ile Nou (p. 379-392), la liste des déportés à la presqu'île de Ducos (p. 393-400) ; la liste des déportés à l'île des Pins (p. 401-424)].

M. Sophie Denarie

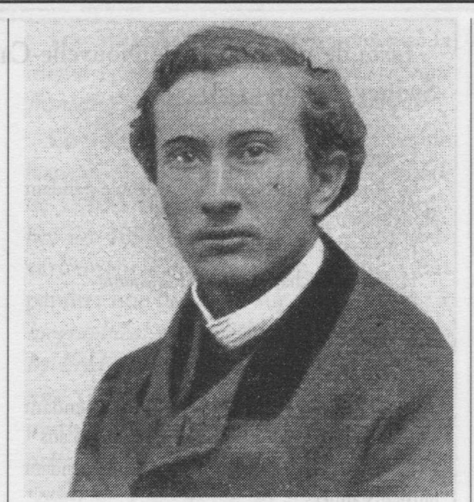
- New South Wales and New Caledonia : Convicts colonies - Mémoire de maîtrise - Paris XII (1994) - 99 p.

Escape from New Caledonia

- Article – The New Zealand Mail, January 3, 1880, p. 19-20.

Escapees from New Caledonia

- Article – The New Zealand Mail, January 1, 1876, p. 16.



Gaston Da Costa, rédacteur du Père Duchesne, déporté en Nouvelle-Calédonie.

Paul Griscelli

- Article - L'évasion de Rochefort, dans Bulletin de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie n° 50, ler trimestre 1982, p. 21-28 et 47-53.

Jean Guillou

- Article - Les évasions de bagnards vers l'Australie, dans Bulletin n°89 de la Société d'études historiques de Nouvelle Calédonie, 4e trimestre 1991, p. 45-68 et 100.

- Article - Un communard aventurier Alexandre Beaumont, alias major Bryant, dans Bulletin n° 104 de la Société d'études historiques de Nouvelle Calédonie, 3e trim 1995, p. 43-46.

"Island Exile"

- Article – Convicts from New Caledonia. Daring dashes for freedom, dans Cummins and Campbells' Monthly Magasine, november 1945, p. 15, 25, 27.

Robert Hughes

- The fatal Shore : The epic of Australia's founding [New-York], A. A. Knopf (1987) - 688 p., [London], Collins Harvill (1987) - 688 p. - [Traduction française : La Rive maudite - par Sabine Boulongne - Flammarion (1988)- 586 p.]

Clem Lack

- Article - The problem of the French escapees from New Caledonia, dans The Royal Historical Society of Queensland Journal, [Brisbane], vol 5, n° 3, 1955, p. 1046-1065.

Verna E. Mossong

- Article - The Communists are coming !, dans New Zealand genealogist, January/February 1980, p. 504-505.

Michael Meehan

- Article - "Lands of Liberty" : Communards in Australia, 1873-74, dans Ecrire à la croisée des îles, des langues/Othernesss in island writing : meeting the Other, understanding the Others - Université de la Nouvelle-Calédonie-l'Harmattan (1999) - 201 p (p. 77-95).

New Zealand Mail

- Articles – July 20, 1888, p. 10 ; July 27, 1888, p. 22,23 ; August 3, 1888 p. 23 ; August 10, 1888, p. 22-23 ; August 17, 1888 p. 23, 33 ; August 31, 1888, p. 1 ; september 7, 1888, p. 21.

Olivier Pain

- Henri Rochefort (Paris - Nouméa - Genève) - [Paris], Périnet, (1879) - 678 p.

T.G. Parsons

- Article - New Caledonian convicts in New South Wales 1876-1884, dans Journal of the Royal Australian Historical Society, Sidney, vol 52, part 1, march 1966, p. 51-68.

Roger Pérénnès

- Déportés et forçats de la Commune à Belleville à Nouméa - Ouest-éditions/université-interâges de Nantes - Coll Bibles pour la recherche (1991) - 580 p.

Raylene Lammas Ramsey

- Convicts and communists. The Griffin incident - University of Otago (1967) - 95 p.

Frank Reid

- Article - Convicts of New Caledonia, dans The Forum, Sidney, december 5, 1923, p. 3-4.

Henri Rochefort (marquis de)

- Les aventures de ma vie. 5 vols - [Paris], Dupont (1896-1898) - Réédition abrégée - Présentation de Jean Guichard-Meili - Ramsay (1980) - 486 p. - [Traduction anglaise et américaine : The aventures of my life, by Henri Rochefort. Arranged for English readers by the author and Emest W. Smith [London, New York], E. Arnold (1896) - 2 vol].

- Retour de la Nouvelle-Calédonie. De Nouméa en Europe. Dessins de Denis, Desjours, V. Gilbert, Mathon, D. Vierge, E. Hareux, etc.- [Paris], F. Jeanmaire - Ancienne Librairie Martinon (1877) - 363 p.- Réédition – J. Rouff (1881) - 355 p. - Publication en feuilleton, dans Le Monde pittoresque (Le Petit Parisien éditeur), n° 129 (21 juin 1885) au n° 150 (15 novembre 1885).

- Réédition sous le titre : De Nouméa à Newcastle (Australie) - récit de son évasion (1874) - La petite maison (1997) -130 p. [Reprise du premier et du dernier chapitre suivie de trois articles en anglais du Newcastle Chronique des 28, 31 mars et 2 avril 1874 relatant l'évasion].

Herbert Roth

- Article - Communists invade Auckland - 75 years ago, dans Here and Now, July 1955, p. 18-20.

A.G.L. Shaw

- Convicts and the Colonies, A Study of Penal Transportation from Great Britain and Ireland to the Australia and other Parts of the British Empire - Melbourne University Press (1977).

Peter Speers

- New Zealand and French transportation of convicts in New Caledonia - University of Otago (1961) - 38 p.

Anny P. L. Stuer

- The French in Australia – The Australian National University Press (1982) – 249 p.

André Surleau

- Article - Port Arthur, l'ancien pénitencier de Tasmanie devenu lieu de tourisme, dans Bulletin n'21 de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie 4ème trim 1974, p. 19-30 avec illustration HT de Patrick Nielly sur le pénitencier de Norfolk.

George Turner

- Article – Escapees from New Caledonia, dans Cummins and Campbells' Monthly Magasine, January 1934, p. 73, 75.

Une histoire véridique du bagne : Les sensationnelles évasions de Barcas d'après un manuscrit d'époque signé T

- Article - dans le Bulletin de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, n°87, 2e trimestre 1991, p. 33-44. (Un manuscrit se trouve dans les archives de la Alexander Turnbull Library de Wellington sous la référence MS Papers-1182).

C. E. Howard Vincent

- Article – French Transportation in New Caledonia, dans Brisbane Courier, December, 16, 1884.

Notes

(1) Florentin Leclercq, plombier, 22 ans en 1871, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière*. Sa peine est commuée en résidence obligatoire en 1877 puis remise en 1878.

Wladislas (ou Stanislas) Helgorski, né en Pologne, marchand de bimbeloterie ambulant, 23 ans en 1871, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière*. Sa peine est remise en 1879.

Auguste Dulong, cordonnier, condamné 3 fois pour vagabondage sous l'Empire, 20 ans en 1871, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 9 février 1873 par *Le Var*. Sa peine est commuée en en 1877 en résidence obligatoire et levée en 1879.

Jean François Brisorgueil (ou Brisorgeil), journalier, 27 ans en 1871, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 4 janvier 1875 par *La Virginie* partie de Brest le 29 août 1874 avec 170 déportés. Sa peine est commuée en obligation de résidence puis levée en 1879.

(2) Jules Benoit Evariste Bernaert, tisserand, 31 ans en 1871, condamné à la déportation en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière.*

Auguste Blaise, plombier, condamné 5 fois sous l'Empire, 22 ans en 1871, condamné à la déportation en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière.* Sa peine est remise le 21 juin 1879.

Josse Bruylants, né en Belgique, tapissier, ancien soldat de la légion étrangère, condamné 3 fois sous l'Empire, 28 ans en 1871, condamné à la déportation en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 9 février 1873 par *Le Var* et est amnistié en 1879.

Auguste Rodolphe Chambois, forgeron, 25 ans en 1871, condamné sous l'Empire pour cris séditieux et outrages à agents, il est condamné en 1871 (?) à 3 mois pour vol et vagabondage puis par contumace en 1873 à la déportation en enceinte fortifiée, peine confirmée en 1874. Condamné à la déportation en enceinte fortifiée le 9 août 1874, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *L'Alceste*. Sa peine est commuée en 1878 et remise en 1879. Il revient certainement en France.

Léon Coutable, 29 ans en 1871, déserteur, condamné à la déportation en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 4 mai 1873 par *L'Orne* sa peine est remise en 1879 et son dossier indique qu'il est rapatrié par *Le Navarin* parti de Nouméa le 4 septembre 1880 et arrivé à Brest le 6 janvier 1881.

Glenry : Il peut s'agir de Auguste Victor Gremlich, employé de commerce, propriétaire d'un café et établissement de bal-théâtre à Billancourt, 55 ans en 1871, condamné à la déportation en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 8 décembre 1873 par *La Virginie*, il exerce des fonctions d'infirmier pendant sa détention, sa peine est commuée en déportation simple en 1877 puis commuée en 8 ans de détention en 1878 puis remise en 1879 ou de François Louis Guinery, maçon, condamné 5 fois sous l'Empire pour vol, escroquerie et vagabondage, militaire, 36 ans en 1871, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 9 février 1873 par *Le Var*.

Le Fouyre : Par onomatopée, on peut penser qu'il s'agit d'un Lefevre soit Joseph Bienaimé, litographe, 34 ans en 1871, condamné à déportation simple et arrivé en Nouvelle-Calédonie par *La Garonne* le 5 novembre 1872 soit de Albert, 33 ans en 1871, condamné à déportation simple et arrivé en Nouvelle-Calédonie par *L'Alceste* le 9 août 1874. (Il est signalé dans son dossier que ce n'est peut être pas sa véritable identité).

Joseph Benjamin Menu, déserteur du 88ème de ligne, 30 ans en 1871, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière*.

Léonard Passeraud, serrurier, 31 ans en 1871, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 9 février 1873 par *Le Var*.

Toussaint Nicolas Rouyer, terrassier, 25 ans en 1871, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière*.

(3) Louis Barre, maçon 30 ans en 1871, condamné à la déportation en enceinte fortifiée, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière*, sa peine est remise en 1879.

Eugène Rapinker, peintre en bâtiment, 17 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière*, sa peine est commuée en résidence obligatoire en 1877.

(4) François Rayer, entrepreneur de travaux publics puis marchand de vin, 42 ans en 1871, condamné d'abord à la peine de mort puis après cassation, à la déportation, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 21 juin 1876 par *La Loire*. Il décède en Nouvelle-Zélande en mars 1883.

Joseph Charles Albin Villeval, né en Belgique, ouvrier bijoutier, membre de l'Internationale, 22 ans en 1871, qualifié "*d'agent de la Commune entre Paris et Bruxelles*", il arrive en Nouvelle-Calédonie par *L'Orne*, le 4 mai 1873, il est affecté à l'imprimerie civile de Nouméa et en déportation, il est condamné à 46 jours de prison. A noter qu'un Paul Villeval, électricien, habitant à Auckland, a demandé sa naturalisation le 14 novembre 1921.

Bruno Verspeelt, né en Belgique, cordonnier, 45 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 28 septembre 1873 par *Le Calvados*.

Simon Huguenin, boulanger, condamné à 6 jours de prison sous l'Empire pour rébellion, 40 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par le premier convoi *de La Danae*, le 29 septembre 1872.

Henri Louis Leurident, plombier, 33 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière*.

François Julien Plessis, terrassier, ancien militaire, 41 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Virginie*, le 8 décembre 1873.

Nicolas Henry, journalier, 41 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 5 novembre 1872 par *La Garonne*.

Auguste Hocquard, imprimeur, 35 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière. Il* est un des communards qui firent paraître les journaux de la presse des déportés, on retrouve en effet son nom dans *Le Raseur calédonien, Les Veillées calédoniennes, l'Album de l'île des Pins, Le Parisien hebdomadaire, Le Parisien illustré, L'Autorité*.

Hyppolyte Celestin Lahalle, né en Moselle, mécanicien, ancien militaire, 34 ans en 1871, il est condamné par contumace une première fois, en 1872, à la déportation en enceinte fortifiée, arrêté en 1874, il est condamné à la déportation simple mais le jugement est cassé et il est à nouveau condamné à la même peine, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 4 janvier 1875, par *La Virginie*, il n'aurait pas opté pour la nationalité française ce qui pourrait expliquer sa venue en Nouvelle-Zélande (?).

Pierre Picard, ébéniste, 35 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie le 28 septembre 1873 par *Le Calvados ;* exerçant le métier de ramasseur de gomme à Kaikohe, il demande sa naturalisation le 16 mai 1901.

François Octavien Caillau, professeur de musique, 37 ans en 187 1, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Garonne*, le 5 novembre 1872, il exerce son métier de professeur en déportation.

Claude Séraphin Quivrogne, employé à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, 30 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *L'Orne*, le 4 mai 1873. En 1878, il exploitait une propriété avec un associé dans les environs de Nouméa. Il décède à Nouméa en 1887.

(5) Sergent-major au 241ème bataillon fédéré, il est condamné à 10 ans de bannissement en 1872 et est amnistié en 1879.

(6) Le premier Communard évadé semble avoir été Jules Deslandes, tourneur-repousseur, 27 ans en 1871, arrivé en Nouvelle-Calédonie le 2 novembre 1872 par *La Guerrière* qui réussit le 9 novembre 1873 à se dissimuler clandestinement sur *Le Fénelon* en partance pour l'Europe, il réussit à sauter du navire à l'escale de Suez.

(7) Victor Henri Rochefort, Marquis de Rochefort-Luçais, né en 1830, journaliste, fondateur de *La Lanterne*, condamné, il s'exile à Bruxelles et rentre en France en 1869 ; il est élu député sous l'étiquette " socialiste-révolutionnaire " lance le journal *La Marseillaise. Il* est à nouveau condamné puis porté au gouvernement le 4 septembre 1870 dont il démissionne le 31 octobre. En février 1871, il fonde *Le Mot d'ordre*, pendant la Commune il n'aura pas d'autre activité que celle de journaliste. Arrêté le 21 mai, il est condamné à la déportation et embarque sur *La Virginie* arrivée en Nouvelle-Calédonie le 8 décembre 1873.

Olivier Alphonse Pain, étudiant en droit, 26 ans en 1871, il collabore aux journaux de Rochefort et est condamné deux fois sous l'Empire. Pendant la Commune, il est le chef de cabinet de Grousset aux Relations extérieures.

Achille Ballière, architecte, franc-maçon, 31 ans en 1871, fut capitaine de l'état major de Rossel. Il est condamné à la déportation simple et la dégradation civique en 1871 (matricule 1859). Il est revenu à Nouméa en 1890 où il fonda *La Bataille, Journal des intérêts coloniaux* en 1893. Il se battit en duel avec un sous-directeur de l'administration pénitentiaire... . Il retourne en métropole quelques années plus tard.

Paschal Jean François Grousset, 27 ans en 1871, journaliste, il est élu à la Commune dans le XVIIIe arrondissement dont il devient délégué aux Relations extérieures et membre de la Commission exécutive.

Charles François Bastien dit Grandthille ou Grantil ou Grathil, ancien militaire, représentant de commerce, 38 ans en 1871 arrivé en Nouvelle-Calédonie le 9 février 1873 par *Le Var*.

(8) Les évadés étaient Rastoul, Savy, Sauve, Gasnier, Berger, Demoulin, Chabrouty, Roussel, Saurel, Ledru, Masson, Leblant, Duchêne, Galut Guigne, Adam, Gilbert, Edat et Barthélémy (voir leur biographie en annexe 1).

(9) Emiles Charles Paty, 29 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Danae*, le 29 septembre 1872.

François Decombes, ouvrier serrurier, ancien militaire, 38 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Garonne, le* 5 novembre 1872.

Laurent Brissard, 26 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Garonne, le* 5 novembre 1872.

Pierre Graillot, dit "Charles", condamné en 1870 à 15 jours de prison pour port d'arme, 20 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *Le Var*, le 9 février 1873.

Alexandre Joseph Rousseau, charron-carrossier, 30 ans en 1871, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *L'Orne* le 4 mai 1873.

(10) Cury indique à la presse qu'il est né à Laon, marié et père de deux filles, il est marchand de vin et pendant la Commune, il a connu Rochefort et Grousset, il est Républicain et a servi sous les ordres de Bergeret, est ami de l'ambassadeur de France en Belgique, Goulard. Après la Commune, il s'est réfugie en Belgique et son arrestation et sa condamnation pour banqueroute ne sont qu'un prétexte pour le Gouvernement.

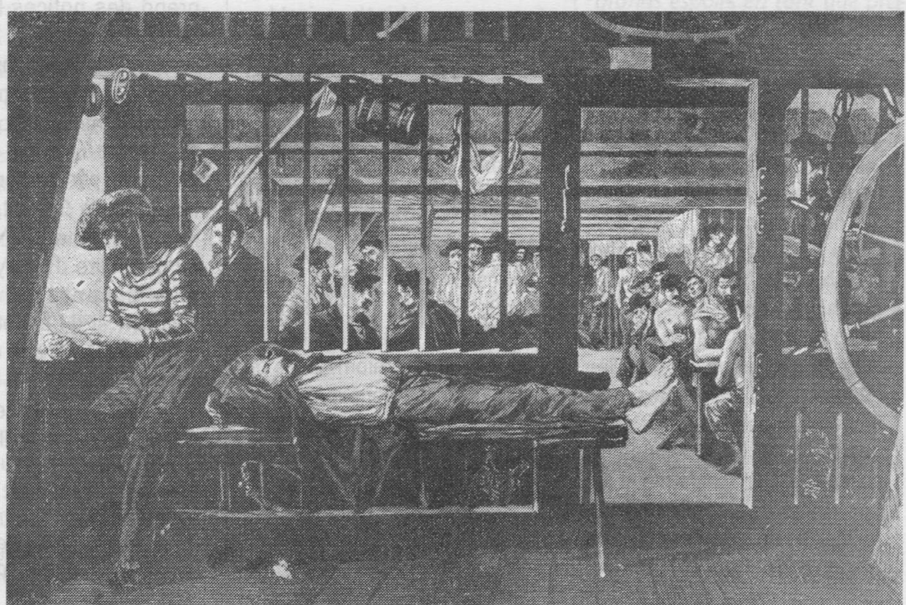
(11) En français dans le texte.

(12) Michel Sérigné, marin, 32 ans en 1871, maître canonnier sur *Le Claymore* pendant la Commune.

(13) Etablie d'après un rapport des policiers Read et Fosbery du 9 février 1884 et reproduit dans un article de T.G Parsons, publiée dans le Journal of the Royal Australian Historical Society en 1966. L'orthographe approximative rend difficile l'identification.

(14) Peut-être s'agit-il d'Adolphe Saint-Paul, typographe, condamné 5 fois pour vol et escroquerie sous l'Empire, condamné à la déportation simple, il arrive en Nouvelle-Calédonie par *La Virginie*, le 9 décembre 1873, autorisé en 1876 à résider sur la Grande-Terre auprès de sa fille, il est condamné à 5 ans de prison pour vol chez son employeur. Sa peine est commuée en bannissement en 1879 et il est rapatrié par Le Tage arrivé à Brest le 1" août 1880. Sa fille Joséphine Emestine Saint-Paul a épousé à Nouméa le 2 octobre 1877, Nicolas Clément Krémer, coiffeur. Le frère Félix Auguste Saint-Paul est le témoin du mariage.

Retour des amnistiés à bord du "Calvados" en 1879.



La collection Scheler, instrument de recherche

LA COLLECTION SCHELER (DITE COLLECTION AMSTERDAM). INVENTAIRE

par Corre Bruno

Quatre ans après le dépôt de cette collection aux Archives territoriales de Nouvelle-Calédonie, voici l'inventaire des pièces d'archives qui s'y trouvent réunis. Cette collection avait été réunie par le bibliophile Lucien Scheler et ses héritiers l'ont mise globalement en vente à Amsterdam en 1976. Son acquisition fit l'objet d'une souscription publique locale mémorable qui vaut à cette collection sa renommée. En 1989, l'association "Souvenir de la déportation à la Nouvelle-Calédonie" déposa la collection aux archives territoriales, à charge pour ce service d'en dresser l'inventaire. Il fut finalement réalisé et publié à l'occasion des grandes manifestations organisées par l'association Pacifique 93.

Cette collection rassemble des documents d'archives, des ouvrages de bibliothèque, des affiches, des pièces autographes et des journaux. Et comme le note l'auteur : "La Commune est le centre d'intérêt majeur. La proscription et la déportation à la Nouvelle-Calédonie restent secondaires" (p 5). La difficulté de réalisation de l'inventaire résidait dans la nécessaire étude préalable de l'état d'esprit dans lequel Scheler avait constitué sa collection. Ceci a conduit le conservateur de Nouméa à scinder la collection en deux parties et à exclure de l'inventaire tout ce qui n'était pas à proprement parler des pièces d'archives.

Le présent ouvrage comporte donc les pièces manuscrites, les dessins, les gravures, les plans, les photographies, les affiches, etc. Puisqu'il s'agit d'un dépôt, cette collection a été classée dans la série D, et puisque chaque dépôt a vocation à former une sous-série, la collection Amsterdam porte le numéro 1 D. Dans une première sous-partie l'archiviste a ouvert des dossiers› par individu (1 D 1 à 1 D 31). Dans une seconde sous-partie il a regroupé les papiers relatifs à la proscription en Suisse et en Angleterre (1 D 32 à 36). Puis, B. Corre a créé un ensemble iconographique (1 D 37 à 46). Enfin, il a du mettre en place une sous-série "documents et objets rapportés" (1 D 47 à 51). La cote de chaque article est indiquée à gauche de la page, suivie de l'intitulée de l'article et du nombre de pièces qu'il contient. Parfois, l'intitulé qui suit la cote constitue à lui seul l'analyse de l'article. Cet inventaire se termine par un utile index général.

Archives Territoriales de Nouvelle-Calédonie, 1993, 56 p, 22 x 15 cm

LA COLLECTION SCHELER (DITE COLLECTION AMSTERDAM). CATALOGUE

par Vittori Pascal

Cet instrument de recherche a pour but de compléter l'inventaire, puisqu'il décrit les 289 volumes de la collection présentée ci-dessus. Les monographies en forment la première sous-partie. Les périodiques (15 titres) constituent une seconde série. C'est sans doute là que l'on trouve les pièces les plus précieuses, en particulier les journaux réalisés avec des moyens de fortune par les déportés simples de l'île des Pins.

Ce catalogue a été élaboré conformément aux normes de l'A.F.N.O.R.. Aussi, à chaque pièce correspond une "notice catalographique" constituée de trois éléments : la cote, la description bibliographique et une "zone de notes" lorsque cela a été nécessaire. Particulièrement détaillée, elle comprend des informations de dépouillement, des notes sur le contenu, sur les annexes, sur le tirage ou encore sur la diffusion des exemplaires décrits. C'est ainsi que l'ouvrage N° 170, de Simon Mayer est accompagné de la note suivante : "Contient le menu à bord de la frégate "La Virginie" (p 73). Les noms des condamnés dans la cage bâbord de la Virginie (p 75-76). Un extrait de baptême de simon Mayer (p 112). Une note rédigée de l'auteur à son arrivée en Nouvelle-Calédonie (p. 162-163). La liste des punitions (au martinet). Le récit de la touchante histoire du sergent Sarazin : condamné de droit commun. La liste des victimes de l'insurrection de 1878. Une explication du classement des condamnés".

On regrettera qu'aucune analyse, ou même qu'aucun résumé n'accompagne cette bibliographie. Les recherches thématiques sont facilitées par deux index, le premier étant général et le second étant spécifique à la Nouvelle-Calédonie. On y trouve en majuscule les noms des personnes, en italique les noms géographiques, entre guillemets les noms de navires et en souligné les noms de journaux. Dans tous les cas de figure, on remarque que ce sont avant tout les individus qui ont intéressé Scheler, d'où un grand nombre d'études autobiographiques.

Archives Territoriales de Nouvelle-Calédonie, 1993, 83 p, 22 x 15 cm

LA COLLECTION AMSTERDAM. CATALOGUE DE L'EXPOSITION

par Corre Bruno

Ce catalogue avait pour objectif de guider les visiteurs de l'exposition Amsterdam et de leur permettre d'emporter avec eux un bel échantillon de la collection. Cette exposition réalisée à Nouméa en 1993 respecte la double physionomie de la collection. D'une part, les organisateurs de l'exposition présentèrent les livres les plus précieux en cinq tableaux consacrés successivement aux documents pour servir à l'histoire (N° 1 à 25), à la collection en couleurs (26 à 36), à la déportation (37 à 52), au journal d'un déporté (53 à 56) et au père Duchêne dévoilé (57 à 62). D'autre part, les documents d'archives sont présentées en six tableaux : les hommes de la collection, Louise Michel, la vie quotidienne et politique sous la Commune, la défense de Paris, l'exil, des images de collection de la déportation.

Concrètement, ce sont 131 documents qui sont présentés plus onze documents libres, dont six sont en couleur, tous étant au format du catalogue afin d'être facilement incorporés à la fin de l'ouvrage, la couverture étant dotée de rabats. En raison du manque de temps, ce catalogue ne put comprendre ni une synthèse générale du thème traité, ni une véritable analyse des documents présentés. C'est ainsi que la première partie reprend uniquement les descriptions du catalogue de la bibliothèque Scheler, heureusement agrémentées de quelques couvertures et de rares gravures intérieures. La seconde partie est beaucoup plus riche, car elle comprend des notices biographiques extraites du Maitron et de nombreuses reproductions des pièces manuscrites. Parmi ces documents des pièces uniques, comme le plan du pénitencier de l'île Nou d'Emile Giffault, dessinateur-géomètre (N° 109) ou une lettre d'Henry Bauër mentionnant l'arrivée de Humbert et de Maroteau en Nouvelle-Calédonie (N° 114).

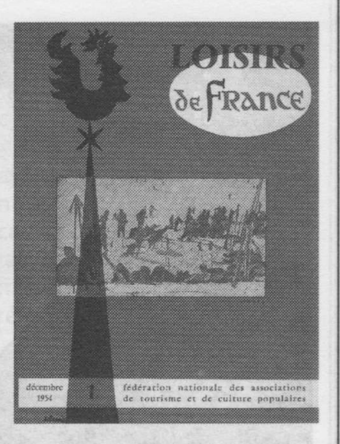
Frédéric Angleviel, Université de la Nouvelle-Calédonie



Alphonse Humbert

Archives Territoriales de Nouvelle-Calédonie, 1993, 67 pages et onze "images de collection", 22 x 15 cm.

Tourisme et Travail



Après avoir répondu à nos questions sur l'origine et la mise en place de Tourisme et Travail, Jean Lobry évoque avec nous dans cette 2e partie les problèmes de l'association jusqu'à l'année 1954 qui marque la scission.

II - Le temps de la division

On a vu ce que fut l'œuvre remarquable de votre association de la fin de la guerre jusqu'en 1947. Mais à cette date la situation politique devient très difficile et sans doute pas sans répercutions sur l'unité des dirigeants de Tourisme et Travail ?

– Le tripartisme politique gouvernemental de la Libération : MRP, SFIO, PCF, prend fin en 1947.

Les ministres communistes qui ont voté contre le gouvernement sont évincés.

En juin, au plan international, c'est l'annonce du Plan Marshall ; en septembre la mise en cause du "crétinisme parlementaire du PCF" par les partis frères, la définition de la doctrine des deux blocs par Idanov qui annonce un repli du camp socialiste sur lui-même.

Et ainsi commence la période dite de guerre froide.

En France, en novembre et décembre, se développent les grèves insurrectionnelles décidées par un comité national de grève composé uniquement de communistes, provoquant la scission de la CGT, et le 19 décembre, la création de la CGT Force Ouvrière.

Autant d'événements qui ébranlent la belle unité de l'encore très jeune association *Tourisme et Travail,* et brisent l'élan vers le rêve.

C'est en effet, le début des départs successifs de représentants issus des organisations, qui ne sont, ni cégétistes, ni communistes.

Mai 1948, Edmond Humeau, syndicaliste FO s'en va *"qui ne peut continuer plus longtemps sa collaboration au sein du comité de direction".*

Août 1948 : Robert Gardellini, militant socialiste écrit notamment dans sa lettre de démission *"Le but affiché de l'association et les fins poursuivies par ses dirigeants ne me permettent plus de m'associer à une association qui n'a avec le tourisme populaire que d'assez lointains rapports."*

13 septembre 1948 : départ d'André Carré, représentant du scoutisme, en désaccord avec les méthodes du président et du secrétaire général. Un peu plus tard, Georges Drouot, représentant de la CGA part à son tour. En début 1949, c'est Etevenon, le représentant de la CFTC qui s'en va.

Alors que simultanément partent également des techniciens, agents des services. Ils fondent d'autres structures associatives, elles aussi plus ou moins "marquées" par les grandes tendances : Mutuelle Générale du Tourisme, Vacances-Tourisme, Repos et Loisirs.

Par ailleurs la Fédération Française de Tourisme Populaire, de la CFTC, se conforte.

Parallèlement à ces faits, le pouvoir gouvernemental peu à peu durcit sa position et finalement ouvertement combat l'association.

La subvention tombe de 16 millions en 1947, à 12 en 1948. Elle sera de 3 en 1950, 2 en 1951, et zéro à partir de 1952...

On se souvient aussi que par ailleurs dès 1948, le timbre-loisirs de *Tourisme et Travail* est contré par la mise en place gouvernementale de la Caisse Nationale de Vacances.

En fait, au sein de *Tourisme et Travail,* le malaise est devenu général et profond très rapidement, tant à Paris que dans les délégations, l'emprise cégétiste et communiste s'affirmant.

Ainsi se succèdent : la nomination, sans concertation, d'un secrétaire général administratif, incontestablement placé par le parti, faisant la liaison entre les membres bénévoles du comité de direction et les services techniques qu'il contrôle étroitement ; le licenciement, sans concertation non plus du directeur des services techniques, CFTC ; et surtout le freinage très volontaire de la majorité restante au comité de direction de ne pas tenter de renouer des liens avec cette centrale, pas davantage qu'avec Fo et la CGA...

Mais les divergences fondamentales portent sur l'évolution de plus en plus marquée vers la notion de mouvement.

Notion décidée au congrès de Clermont-Ferrand, et confirmée au congrès de Paris en juin 1948.

Lequel mouvement, en raison des circonstances et des dispositions gouvernementales va devenir de plus en plus revendicateur.

Et souvent au détriment des prestations que d'aucuns souhaitaient d'un organisme qu'ils ne voulaient que technique.

G. - Cette situation va-t-elle durer bien longtemps ?

– Nous sommes en février 1952, Henri Paoletti informe le comité de direction de sa décision de quitter cette association qu'il a portée depuis 1943 et qu'il se promettait de conduire vers des objectifs qu'on a vu ambitieux, notamment à travers la première période du Plan Monnet, dont il fut le rapporteur pour le tourisme populaire.

Paoletti invoque des raisons personnelles impérieuses fort respectables, ainsi que des événements imprévus qui ont accéléré sa décision.

En fait, ils concernent le fonctionnement général et l'orientation prise sous l'impulsion du service et de la commission propagande entre les mains de militants communistes, lesquels régissent la revue, ont tous les contacts avec les adhérents collectifs... *"Dans trop de secteurs de Tourisme et Travail, on voit encore les choix faits parmi ceux-là même avec lesquels on se trouve des affinités"* écrit-il.

Et le propos ci-dessous, émanant de deux militants des premières heures traduit la vérité : *"Il avait fondé de grands espoirs en tant que président d'une vaste association de tourisme populaire unitaire. Les conditions politiques, les luttes internes l'ont beaucoup affecté. Il s'est rendu compte de l'échec de sa mission."*

H. Paoletti, depuis plusieurs années, contrôleur des dépenses engagées auprès de ministères, demande après sa démission sa mutation à Madagascar. En 1955, à bord de son avion personnel, il disparaît en mer au large de l'île.

G. - Comment fonctionne alors l'association ? Ne connaît-elle pas des difficultés notamment financières puisque les dissensions entre dirigeants ne doivent



1954, lancement de Loisirs de France. Aparté avec Pierre Defert, président du Touring Club de France.

pas être sans conséquences sur la gestion et l'animation générale ?

– Durant ces années, de 1949 à 1954, date de la scission, les affaires de l'association ne vont pas bien.

Les activités touristiques, raison d'être fondamentale, rappelons-le toutefois, stagnent, résultat de la baisse du pouvoir d'achat, des coûts trop élevés des prestations, malgré, par ailleurs, des efforts de décentralisation, passagers.

Des points de dissension, idéologiques, se multiplient, tant au comité de direction qu'en congrès et dans les délégations. Ils empoisonnent le climat général.

Ainsi l'opportunité d'organiser des voyages en Espagne.

La demande est forte pour cette destination qui provoque l'affrontement réitéré des tenants des deux thèses.

Une association populaire comme ***Tourisme et Travail*** ne peut organiser des voyages en terre franquiste, négation des libertés des travailleurs, chez Franco, hier allié d'Hitler, dit la majorité.

Alors que d'autres, minoritaires, contre-attaquent au titre des souhaits émis par de très nombreux adhérents sur les plans économiques et touristiques, favorables aux déplacements en péninsule ibérique.

Ainsi apparaît le soutien à l'appel de Stockholm. On se souvient que, lancé en 1950, par le congrès mondial des partisans de la paix, cet appel demande aux Etats-Unis d'Amérique, de ne pas construire la bombe à hydrogène. Il est soutenu par les communistes, et recueille 273 000 000 de signatures dont 115 000 000 en URSS.

Sur ce critère de revendications Paix, Liberté, Solidarité, le congrès de 1950, adopte une résolution sur la paix ; en 1952, une résolution est adoptée pour la libération d'Alain Le Leap, secrétaire général de la CGT ; la même année ***Tourisme et Travail*** vote une déclaration de solidarité aux grévistes, dont les arrêts de travail, ont sérieusement compromis la saison touristique, ce qui aggrave encore le mauvais état des finances de la maison.

Vivement encouragées par le secrétaire général de ***Tourisme et Travail,*** toutes ces actions revendicatives, qui accaparent les débats, sont déplorées par la minorité qui souhaite la neutralité de l'association pour ces affaires générales, et demande que, notamment en 1951, soient refusées en son sein toute discussion ayant le moindre aspect politique.

Mais elle accepte en revanche que des actions de protestation, de revendications ou de soutien soient menées, par exemple contre les hausses des tarifs de la SNCF ; pour le billet collectif à 50 % ; contre la hausse du prix de l'essence ; pour la défense de l'environnement ; pour le statut, enfin, du camping en France.

Il faut dire, que pendant ces années, le fonctionnement, la gestion de l'association, ne laissent aucun répit, tant au comité de direction que dans les délégations, ce qui impliquerait que le comité y consacre toute son énergie.

J'en connais le prix, ayant été élu moi-même vice-président national en 1949, plus spécialement en charge des prestations touristiques. J'y demeure jusqu'en 1954.

Par ailleurs, de 1948 à 1953, j'assume la présidence de l'importante délégation de la Région Parisienne.

En effet, les difficultés financières, contrecoup direct de l'ambiance politique qui entoure l'association s'amplifient.

La subvention gouvernementale, on l'a vu, n'est plus versée.

En 1951, la direction des contributions directes, adresse à ***Tourisme et Travail,*** un avis de redressement et un ordre de paiement, dans les 12 jours, au titre de la taxe sur le chiffre d'affaires, concernant les années 1948, 49 et 50 : 104 290 071,00 F, 34 763 357 pour le principal, 69 526 714 pour les intérêts de retard.

L'association est considérée comme une société commerciale par le Pouvoir !

Ceci est, à l'évidence, la conséquence des événements de 1947-48, le gouvernement ayant alors proposé que les associations se placent sous sa tutelle.

Alors il constitue en 1949, le Comité National pour la Défense des Institutions de Culture et de Loisirs Populaires, qui regroupe avec l'appui des organisations syndicales, 29 associations de parlementaires.

Dans le même temps, Christian Pineau, Ministre des Travaux Publics, déclare à l'Assemblée Nationale : *"En ce qui concerne Tourisme et Travail, il s'agit incontestablement d'une organisation communiste".*

L'association refusera toujours de payer le fisc.

Ajoutons encore, sur le plan financier, un problème chronique de remontée des fonds vers le siège, lequel doit payer aux fournisseurs des prestations encaissées par les délégations, et leurs paiements sont bien trop tardifs.

Les problèmes financiers sont donc graves. L'une des répercussions en est le passage de 85 membres dans les services centraux en 1947, à 35 en 1952.

Ajoutons enfin, que si un effort de décentralisation de ***Tourisme et Travail,*** obtenu déjà en 1948, par une délégation devenue fédérée, le nouveau secrétaire général, élu en 1950, très attentif aux directives du PC, freine ce mouvement *"Il était illogique dans l'état actuel de l'association de conserver une seule délégation fédérée* (en l'occurrence Saint-Etienne) *qui aux yeux des autres pouvait être privilégiée."*

On l'aura compris, il fallait conserver tout l'appareil sous contrôle.

Ces faits traduisent à la fois le pourquoi des appréciations globales que l'on peut porter, de l'extérieur, sur ***Tourisme et***

Travail, que l'on qualifie de "cryptocommuniste" ; de l'intérieur, pour un mouvement et non plus un organisme technique, mouvement davantage soucieux de luttes générales que de la mise à la disposition des travailleurs de "produits" destinés à satisfaire sa mission initiale, des plans et de vastes projets...

Alors pourquoi, après les départs successifs de responsables et militants non communistes, à partir de 1949, sommes-nous quelques-uns, du comité de direction, et beaucoup d'autres dans les délégations, à œuvrer au sein de l'association ?

En ce qui me concerne, représentant d'un organisme adhérent collectif important, la ***Mutuelle de Coordination Légale,*** à gestion pluri-syndicale, et à majorité cégétiste, dirigeant en son sein le service ***Tourisme et Loisirs*** étroitement imbriqué à ***Tourisme et Travail,*** prestataire privilégié pour satisfaire aux demandes des agents des administrations parisiennes, je me devais de tenter en permanence des conciliations avec la majorité communiste de cette dernière, pensant à faire revenir l'association vers ses desseins originaux.

Ainsi progressivement, je suis devenu le porte-parole et le fédérateur d'hommes et femmes, militants, qui à divers titres, représentent des délégations, des cadres d'animation, des gestionnaires de centres, des services centraux et continuent à tenter d'éviter le déviationnisme politique de l'association.

J'y représente également la voix de milliers d'adhérents individuels, qui ne souhaitent à Paris et en province que partager les prestations techniques.

Même souhait émanant par ailleurs d'entreprises et de sections syndicales CFTC et FO dérogeant par leur adhésion collective, à leurs consignes fédérales.

Pour ce qui concerne le rapport des forces, en 1950, on compte 1 107 000 adhérents collectifs : 2 % CFTC ; 1 % FO ; 35 % CGT ; 25 % mutuelles ; 10 % groupements divers de loisirs,...

G. - Cela ne pouvait que devenir intenable...

– Les non-communistes à la direction de ***Tourisme et Travail,*** que nous étions, nous, les militants unitaires, qui avions progressivement remplacé les représentants des centrales et mouvements ayant successivement quitté l'association, durant les premières années de cette décennie 1950, avons dû sans cesse nous dresser contre la mainmise, et le blocage.

Etions-nous naïfs, pleins d'illusions ?

Mais il arrive un moment où le trop plein de griefs graves est atteint. Ce fut pour nous, dans un premier temps, au congrès de Bordeaux au début d'avril 1954.

Il nous fallut y dénoncer les manquements périlleux de la majorité : inefficacité du comité de direction dirigé par des membres plus ou moins imposés et "surveillant" les autres militants ; malaise dans les délégations ; malaise dans les services centraux ; difficultés extrêmement sérieuses au plan financier, la commission nationale de contrôle financière mettant en doute par ailleurs la véracité des bilans et l'exactitude des comptes d'exploitation.

Et nous devons alors le faire devant un congrès hostile, très majoritairement "pur et dur" d'autant que par le jeu d'adhésions multiples, que nous dénoncions, un même cégétiste pouvait être décompté plusieurs fois dans les mandats, dans la mesure où des unions locales, départementales souscrivaient une adhésion !

J'ajoute, que personnellement, devant la perspective de ce congrès, j'avais informé les dirigeants de la Mutuelle, mon employeur, des positions très critiques que je serais appelé à y prendre.

La réaction de ces dirigeants très "inféodés" ne se fit pas attendre : les mandats représentatifs de la Mutuelle m'ont été retirés et répartis entre des camarades très sûrs. Ne me laissant au congrès que ma voix personnelle.

Finalement il est apparu, et décidé, lors de ce congrès d'avril 1954, que des réformes profondes étaient nécessaires tant pour les problèmes financiers que pour l'orientation générale de l'association.

Et le congrès mandata le comité de direction, comportant désormais une base de membres égale – les minoritaires sont 8, les majoritaires 8, et le président, le 17e, devant tenter de faire la part des choses. Mais il est majoritaire !

Pour la première fois dans les annales de l'association, le congrès s'est trouvé divisé sur le rapport moral ; divisé sur le problème primordial de la représentation des adhérents collectifs ; unanime pour ajourner l'examen financier, après une expertise comptable.

Et j'accepte d'assurer – le trésorier national ayant démissionné – ces fonctions, pour le moins difficiles.

En fonction dès le 13 avril, le 20 mai, je présente un plan complet de réformes. Sans discussion l'examen de ce plan est ajourné par la majorité du comité avec la voix bien sûr du président.

Tout début septembre, faisant le 4e compte rendu de la saison, afin de coller à l'actualité financière, ces résultats traduisent un déficit prévisionnel d'environ 15 millions (Nous sommes toujours en période de francs anciens, jusqu'en 1960).

Je demande au comité de direction de fixer, et rapprocher, la date de l'assemblée générale extraordinaire convenue à Bordeaux.

Refus.

Le président, qui a été trésorier de l'association auparavant, présente le 24 septembre, un contre-rapport à mon étude du 20 mai.

C'en est trop. Les 8 membres minoritaires du comité de direction démissionnent collectivement : Marcel Colin, Alfred Guého, Raymond Isnardy, François Lespinas, Jean Lobry, Jean Mounet, Marcel Plumasson, Edouard Vincent.

Pour la première fois, en ce qui nous concerne, nous avions eu devant nous cette majorité monolithique, en mesure de maintenir le comité de direction dans un immobilisme total, repoussant toutes nos propositions constructives.

Nous ne pouvions donc, ayant épuisé les marges qui nous restaient, nous porter caution d'une situation générale qui perdurait dans l'inadmissible, le blocage de toute réforme.

Quelques jours après notre démission les membres majoritaires ont prononcé notre exclusion.

Personnellement je démissionnai dès le 18 octobre de mes fonctions à ***Tourisme et Travail*** au sein de la Mutuelle.

G. - Ainsi se terminent, pour vous, les 10 premières années de Tourisme et Travail.

– Belles, généreuses, populaires et sociales intentions.

Que les circonstances politiques de 1947-48, ont réduites à seulement des activités loin des objectifs, réalisées par une association sectaire.

N'épiloguons pas.

Au congrès extraordinaire qui a suivi notre démission, les majoritaires, restant seuls, ont confirmé, comme ils le souhaitaient, leur autorité...

Et ***Tourisme et Travail*** a poursuivi sa route, apparemment facilitée, à partir des années suivantes, par des adhésions plus importantes de comités d'entreprise à une coopérative de vacances réalisant des investissements dans des installations de vacances ; par l'ouverture des frontières...

Quant à nous, suivis dans la scission par 17 délégations sur 30, nous constituons, avec elles toutes, ***Loisirs de France,*** Fédération des Associations de tourisme et de culture populaires, faisant ainsi, avant la lettre administrative, la décentralisation, que nous avions souhaitée...

... 45 ans après, ***Loisirs de France*** est le label de garantie accordée par l'Union Nationale des Associations de Tourisme, UNAT, à des villages de vacances sociales et familiales...

Mais ceci est une autre histoire...

Jean Lobry

Criminalisme colonial

Avril 1901 - Colonnes du Baoulé Soté en costume de guerre (Samba Sidibé - infirmier - un blessé).

"Du Cameroun allemand, du Congo belge, de la Gold-Coast anglaise, de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale françaises, nous proviennent des cris d'angoisse et de souffrance, des bruits étouffés de lutte et de révolte. Ici, un prince s'amuse à tuer son domestique noir à coup de revolver en prenant son café (1) ; là des agents subalternes de l'autorité mutilent des tribus entières en leur coupant les poignets, ailleurs des chefs militaires, pour se procurer des porteurs, cernent un village, font prisonniers les hommes de quinze à cinquante ans, et, pour qu'ils ne songent pas à déserter leur convoi, font froidement raser la pauvre bourgade et exécuter sans pitié les femmes et les enfants..., plus loin, un malheureux expérimente des explosifs sur des indigènes..., les accusations les plus graves viennent s'abattre sur de hautes personnalités africaines."

Nous sommes en octobre 1905 et qui pourrait croire, encore aujourd'hui, que ces phrases proviennent de la plume d'un médecin de marine qui vient de faire valoir ses droits à la retraite et qui a séjourné plus de trois ans au Sénégal, en Guinée, en Côte-d'Ivoire. Dépité certes, Louis Joseph Barot l'est quand il envoie son texte à la "Revue Socialiste" où Léon Blum tenait la rubrique littéraire. Dépité des espoirs qu'il avait fondés dans la médecine, dépité des espoirs qu'il avait mis dans l'Afrique et dans son développement, dépité du comportement des ses concitoyens, des hommes politiques, des coloniaux.

Fils d'un percepteur de Limoges, il suit le cursus des médecins de marine en cette fin de 19ème siècle : école de médecine de Rochefort puis de Bordeaux. Déjà, il fait preuve de personnalité dans les poèmes et textes qu'il écrit. L'injustice semble être son combat. A l'issue de cette formation une affectation au 1er régiment de tirailleurs sénégalais le verra partir pour le Sénégal.

Son courage, son ingéniosité, son humanisme seront reconnus, il est dès son premier séjour décoré de la Légion d'honneur (1899-1902). Mais son "foutu caractère" le fait aussi remarquer, son esprit critique, sa liberté d'esprit, son besoin d'autonomie, ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur par une hiérarchie peu enclin à une ouverture sur le monde extérieur. La "Grande muette" doit justifier de son surnom. Il gagne le Soudan, participe à des expéditions punitives en Guinée et au Liberia puis rejoint Bouaké ou il connaît le premier blocus. La révolte du Baoulé fait rage. Bouaké libéré, il participe aux colonnes militaires qui répriment les villages baoulés. Incendie des cases, massacres, il ne supporte pas la cruauté et la férocité de la vengeance.

Avril 1899 A bord de la Cordillière. Louis-Joseph Barot.



Il regagne la France avec des projets de retour en Afrique pour appliquer un plan de développement. Les intérêts politiques des uns et des autres mettent à mal sa naïveté. Il décide de quitter l'armée et de s'installer comme médecin à Angers. Et il se met au service de ses concitoyens. Médecin du bureau de bienfaisance, il s'implique dans le mouvement de la paix à partir de 1905 et entre en politique. Sa liste radicale-socialiste gagne les élections de 1912. Il devient maire d'Angers mais la guerre éclate trop vite pour qu'il puisse mettre en application son programme, il est mobilisé au 335e RI et part pour le front. Il se fait à nouveau remarquer et est fait officier de la Légion d'honneur. Après la guerre, redevenu civil, il refuse de reprendre la place de maire qu'il avait abandonnée à la mobilisation mais reste simple conseiller municipal arguant que si ça avait marché en son absence, ça pourrait encore marcher en sa présence.

Il milite dans le tourisme, les syndicats d'initiatives. Il voyage en Pologne. Il accepte de prendre la responsabilité de la défense passive lorsque la guerre de 1939 survient. En août 1944, il est accusé de défaitisme et de collaboration, mais lors du procès les accusateurs sont absents, les chefs d'accusation tombent les uns après les autres, il bénéficie d'un non-lieu... Il avait simplement dit que les bombes



Février 1901 - Bouaké.

anglaises ou américaines étaient aussi dangereuses que les bombes allemandes ! Il est cependant condamné à l'indignité nationale et remis en liberté en février 1945. Suite à un mouvement mené par des Angevins de tout bord et de tout parti politique, une remise de peine est prononcée. Usé, fatigué par ce dernier combat ; il mourra en 1951.

Mais revenons en 1905. Le Bureau International de la Paix a décide de célébrer annuellement la date anniversaire de la Conférence de La Haye par la fête universelle de la Paix. Devant les sanglantes hécatombes, les tueries humaines qui désolent l'Extrême-Orient (2), nos cœurs tressaillent de douleurs, écrit-il, dans le tract d'appel à la manifestation. Et quelques mois plus tard sera publié un texte intitulé Criminalisme colonial publié dans la Revue Socialiste.

Sa diatribe s'en prend d'abord aux journaux qu'il considère comme partiaux et peu ou pas informés, ne faisant état que des comptes rendus officiels du Ministère ou des militaires. Leur partialité, leurs luttes politiques ne permettent pas d'éclairer impartialement l'opinion publique, "*Pour parler des colonies...il faut être soi-même ou avoir été intimement lié à la vie coloniale*". Les sentiments nationaux aveuglent les uns, d'autres en profitent pour combattre l'expansion coloniale, enfin les troisièmes ferment les yeux. Quant aux coloniaux, ils observent un silence absolu : le devoir de réserve

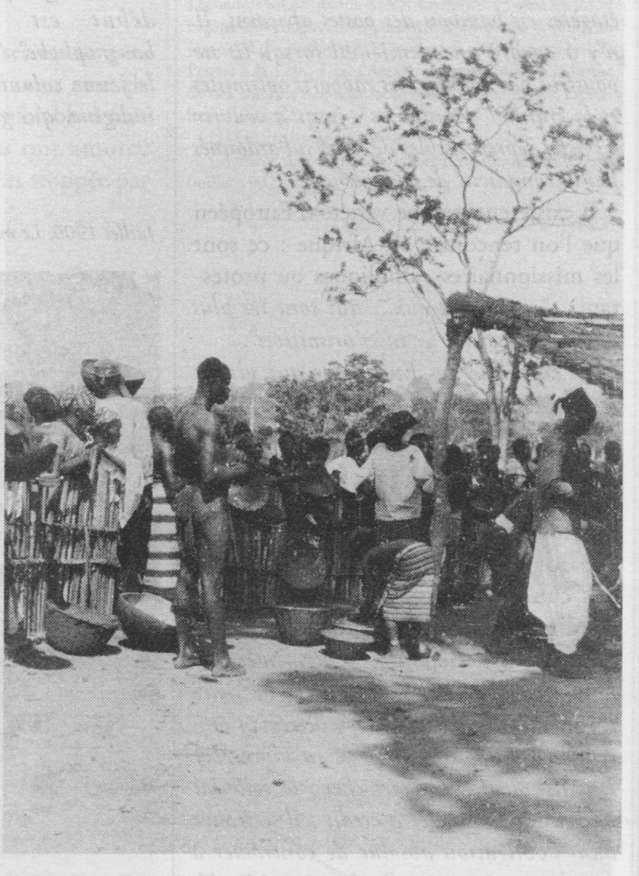
"*Le mal connu est insignifiant à côté du mal ignoré*". Il faut avoir aujourd'hui, dit-il, le courage de faire comprendre toute l'étendue du mal, sans essayer d'en atténuer la gravité... Il faut montrer que les cas connus de criminalité coloniale sont l'aboutissement fatal de la manière d'être et de vivre des coloniaux. Les origines se trouvent dans deux séries de causes, dues à l'indifférence de l'opinion publique sur les gestes des coloniaux, au manque d'informations, au manque de préparation à la vie coloniale.

"*Aucun journal n'a d'informations quotidiennes ni même de rubrique pour ces segments éloignés de la nation française [...] en sorte que les coloniaux, par l'ignorance et l'indifférence de leurs compatriotes, ont pris l'habitude de vivre en dehors de leur temps et en dehors de leur civilisation originelle [...] trop souvent "les cadres de l'armée coloniale ont offert un débouché facile aux "têtes brûlées" dont les garnisons métropolitaines ne voulaient plus. [...] Toute son éducation actuelle tend à le rendre inapte à une action libératrice. Forgé uniquement en vue de la conquête, pourquoi s'étonner qu'il demeure dans ses actes un instrument de violence et de meurtrissure ? [...] il n'a... qu'une ambition, c'est de partir le plus vite possible vers ces régions mystérieuses où éclosent sous les pas des audacieux les croix d'honneur, où se précipite l'avancement en grade et où s'éteignent rapidement les dettes*". (3)

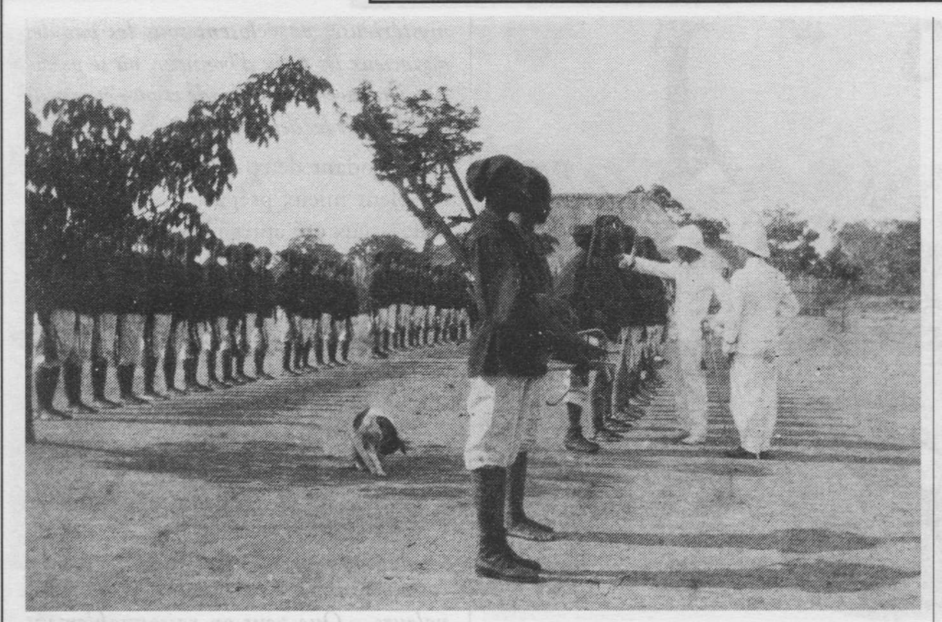
Cependant deux catégories d'officiers semblent mieux préparées à la vie coloniale : ceux qui après plusieurs années de service dans l'armée nationale permutent et passent aux troupes coloniales et d'autre part les médecins ou commissaires des colonies.

"*A la base du corps, se trouvent les agents locaux nommés par les gouverneurs des colonies : il suffit pour entrer dans cette catégorie, d'avoir moins de trente ans et de faire apostiller sa demande par un membre du parlement. C'est-à-dire qu'on y rencontre tous les déchets, toutes les non-valeurs... Que peut-on raisonnablement attendre de la grande majorité de ces fonctionnaires qui sont venus échouer là soit par nullité, soit par expiation de fautes anciennes. Il faut cependant être juste et reconnaître qu'un certain nombre d'entre eux se sont retrempés moralement et ont réussi à se relever et à faire œuvre utile*".

En ce qui concernent les administrateurs et les résidents, recrutés parmi les officiers, les commissaires et les médecins coloniaux, ils apportaient dans leur œuvre d'administration civile un état d'esprit absolument militaire.



Février 1901 Bouaké vue du marché.



Mai 1900 Kankan Les gardes-cercles faisant l'exercice.

"Enfin tout en haut de l'échelle administrative se trouvent les gouverneurs, qui, généralement, pendant la première partie de leur carrière n'ont eu du colonial que l'intention de le devenir, et se sont un jour réveillés gouverneur par le caprice d'amis tout puissants. Ils ont souvent beaucoup de bonne volonté, mais ils pêchent par une ignorance trop absolue des hommes et des mœurs". "Ils administrent sur le papier et leurs actes ne sont jamais que des feuilles volantes qui s'empilent inutilement sut les étagères en bambou des postes africains. Il n'y a encore que demi-mal lorsqu'ils ne poussent pas l'amour des rapports optimistes et la crainte "des affaires", jusqu'à couvrir les actes répréhensibles de leurs subordonnés par la complicité de leur silence".

Il existe encore une variété d'Européen que l'on rencontre en Afrique : ce sont les missionnaires catholiques ou protestants. "*...Ces ont eux... qui sont les plus aptes à influer sur les races primitives*".

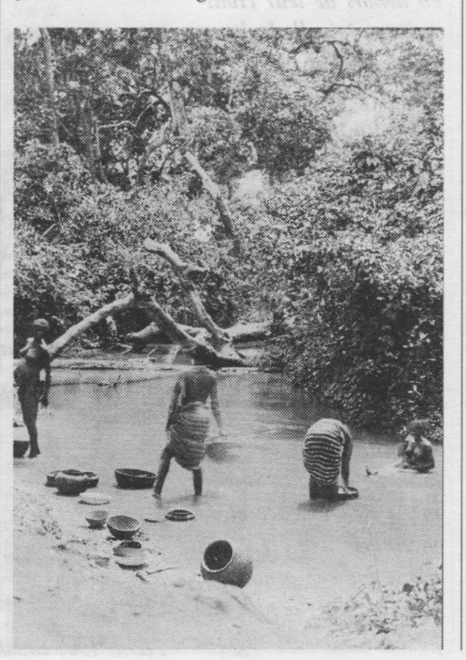
"L'ensemble des Européens qui vivent aux colonies est donc frappé de tares originelles qui diminuent singulièrement sa valeur morale et il ne reflète pas du tout la valeur morale moyenne de la population française."

Barot va essayer de faire une analyse des causes de ses constatations. Les conditions défectueuses dans lesquelles s'accomplit le départ : "*généralement, le fonctionnaire ou l'officier désigné pour l'Afrique ne sait pas dans quelle région précise du continent noir il devra vivre [...] L'équipement coûte fort cher ; le colonial ne peut que l'acheter à crédit ; il se trouve dans l'obligation absolue de contracter à son départ une nouvelle dette considérable et désireux de la limiter quand même, il n'emporte que des objets nécessaires à la vie matérielle..*"

La *seconde cause* réside dans les impressions mauvaises et d'autant plus fortes qu'elles sont les premières, qu'éprouve le colonial à son débarquement.

Est-il "*bougnophile*" ou "*bougnophobe? [...] Rien de ce qui peut influencer le jeune colonial n'est omis, et au bout d'une ou deux semaines de cette instruction d'un nouveau genre, le naïf bougnophile du début est devenu un farouche bougnophobe*". "*Dans ces villes du littoral, le jeune colonial choisit son boy, garçon indigène, qui généralement le suivra pendant toute la durée de sa campagne. Ce boy, sera tour à tour le cuisinier, le valet de chambre, le blanchisseur, l'interprète, joue un très grand rôle dans la vie de l'Européen, et suivant qu'il aura été lui-même précédemment d'un homme bon ou d'un homme méchant, il incitera son nouveau maître à la douceur ou à la violence*".

Juillet 1900. Le marigot de Dabakala.



La *troisième cause* est l'isolement de la vie de brousse. Les groupements européens diminuent à mesure qu'on progresse dans le pays et ainsi le sentiment d'individualité augmente. "*Il est fatalement conduit à l'autocratisme le plus absolu*".

La *quatrième cause* est l'absence de contrôle. "*Le colonial fournit tous les mois des rapports, et une centaine de situations variées où il met ce qu'il veut, sans que jamais quelqu'un se soit avisé d'aller sur places vérifier ses dires. Les actes qu'il commet sont à peu près ignorés de l'autorité supérieure.*"

La cinquième cause est due à l'alcoolisme avec tout son cortège de tares psychiques ; "*malgré les recommandations médicales, l'alcoolisme fleurit sur la Côte d'Afrique, j'ai connu des Européens qui absorbaient un litre de Byrrh par jour, d'autres quatre ou cinq litres de champagne, beaucoup une demi-douzaine d'absinthes ; j'ai connu dans le Soudan une popote d'officiers où la dépense individuelle était chaque mois de 80 francs pour la nourriture et 130 francs pour l'apéritif et les liqueurs*".

La sixième cause est due à l'affaiblissement de l'organisme par les privations ou les maladies. C'est à ses yeux de beaucoup la plus importante et la plus fréquente. Les grandes infections sont la syphilis et le paludisme.

Barot va ensuite s'attacher à montrer toute l'étendue du criminalisme colonial, c'est pour lui la partie la plus pénible mais aussi la partie la plus importante de son travail.

Les premières fautes commises le sont à l'encontre des personnes de l'entourage du colonial : les boys et le personnel domestique qui devront souvent assouvir le besoin de respect qui se manifestera par des demandes extravagantes : prosternation, garde à cheval, etc.

L'enrichissement personnel par des trafics de toutes matières et tous objets est dénoncé. Ce commerce comprend presque toujours le commerce des femmes. "*Une des utilisations les plus fréquentes des interprètes indigènes est de pourvoir le lit de l'Européen des plus jolies*



Pont de St-Louis.

femmes du cercle, qu'elles soient mariées ou non. " Nombreux sont les exemples d'Européens ayant dressé des listes de jeunes femmes ou utilisant les services du commissaire de police ou de proxénètes pour le recrutement de leur compagne d'une nuit.

L'indiscipline devient alors la règle. Vouloir obtenir la croix ou le grade pousse à fomenter des vexations volontaires, des mouvements de révolte parmi les indigènes, a assombrir les rapports politiques, à forger de toutes pièces des complots, des soulèvements. "*J'ai connu un Européen qui avait fait ouvrir le feu et fait opérer une charge à la baïonnette sur un bocage absolument désert, et qui avait été jusqu'à se blesser volontairement au ventre pour rendre plus probant le récit de ce combat*"

Barot va dénoncer les faux et les détournements des droits de perception ; les impôts arbitraires, les amendes. Les cas sont innombrables dit-il. Un Européen ayant cinq cents francs de solde arrive à réaliser vingt mille francs d'économie en deux ans.

Les sévices corporels sont inacceptables pour lui et l'usage du "knout", du manigolo, de la chicote ou de la corde, sont courants. Ce fouet est devenu l'instrument de prédilection des coloniaux. Barot va aussi dénoncer les travaux forcés et les conditions de détentions des prisonniers bien avant que Joseph Conrad ne l'exprime dans ses reportages. "*Parfois des indigènes ont été arrêtés et mis aux fers sans aucun prétexte, tout simplement parce qu'il fallait accomplir un certain nombre de travaux et qu'il n'y avait pas de crédit ouvert pour solder une main-d'œuvre salariée*".

En disant que de tels agissements sont néfastes pour le succès de la colonisation, qu'il ne condamne pas, il considère que tous les soulèvements sont provoqués par une mauvaise administration et légitimes. De nombreuses morts suspectes peuvent s'expliquer par des représailles (notamment sous forme d'empoisonnement) quand les indigènes ne peuvent prendre les armes pour lutter ouvertement contre les injustices.

Barot affirme que, selon ses statistiques médicales, seulement vingt pour cent de coloniaux vivent une vie semblable à leur vie européenne, les autres ont amorcé leur descente en enfer parfois stoppée par la peur d'un possible scandale ou par défaut de circonstance favorable...

Il considère que vingt pour cent sont de vrais criminels et que leurs pratiques démentent les principes qui font notre orgueil, à l'encontre de notre honneur républicain et font de nos programmes philanthropiques d'ironiques et inutiles verbiages. Le degré moral des Européens venus en civilisateurs n'était-il pas inférieur à celui des sauvages qu'ils devaient instruire ? Ne peut-on pas encore aujourd'hui se poser la question ?

"*Dans cet effort de libération, l'élément inspirateur sera très varié... il ne sera jamais que la résultante des longues années de souffrance muette et de résignation farouche. Comme les classes politiques ont eu leur révolution, et leur jacquerie, comme les classes sociales menacent d'avoir la leur, les races africaines ou asiatiques, classes humaines opprimées, auront aussi la leur un jour*". La lutte vers les indépendances était en marche.

Jean-Michel BERGOUGNIOU

(1) Le Prince Prosper d'Arenberg d'après la question des colonies allemandes, René Puaux Le 7 mars 1914, le député Dittman s'écriait au Reichstag : "Ce que nous avons, nous sociaux-démocrates, toujours prophétisé se réalisera : l'extinction totale des indigènes dans nos colonies. Les quelques blancs qui s'y trouvent sont comme des vampires agrippés à leur cou, suçant le sang de leurs veines et la moelle de leurs os. Tandis que l'on décime ainsi odieusement les indigènes, nous voyons parallèlement s'épanouir un soi-disant Kultur capitaliste et, sans qu'il soit besoin de renouveler les assassinats en masse comme au temps de la guerre des Herreros, sans les horreurs à la Peters, à la Leist, à la d'Arenberg...la population indigène de nos colonies disparaît rapidement sous le régime capitaliste allemand."

(2) Guerre russo-japonaise.

(3) Barot sera décoré de la Légion d'honneur à 29 ans (juillet 1902).

Gare entre Dakar et St-Louis.

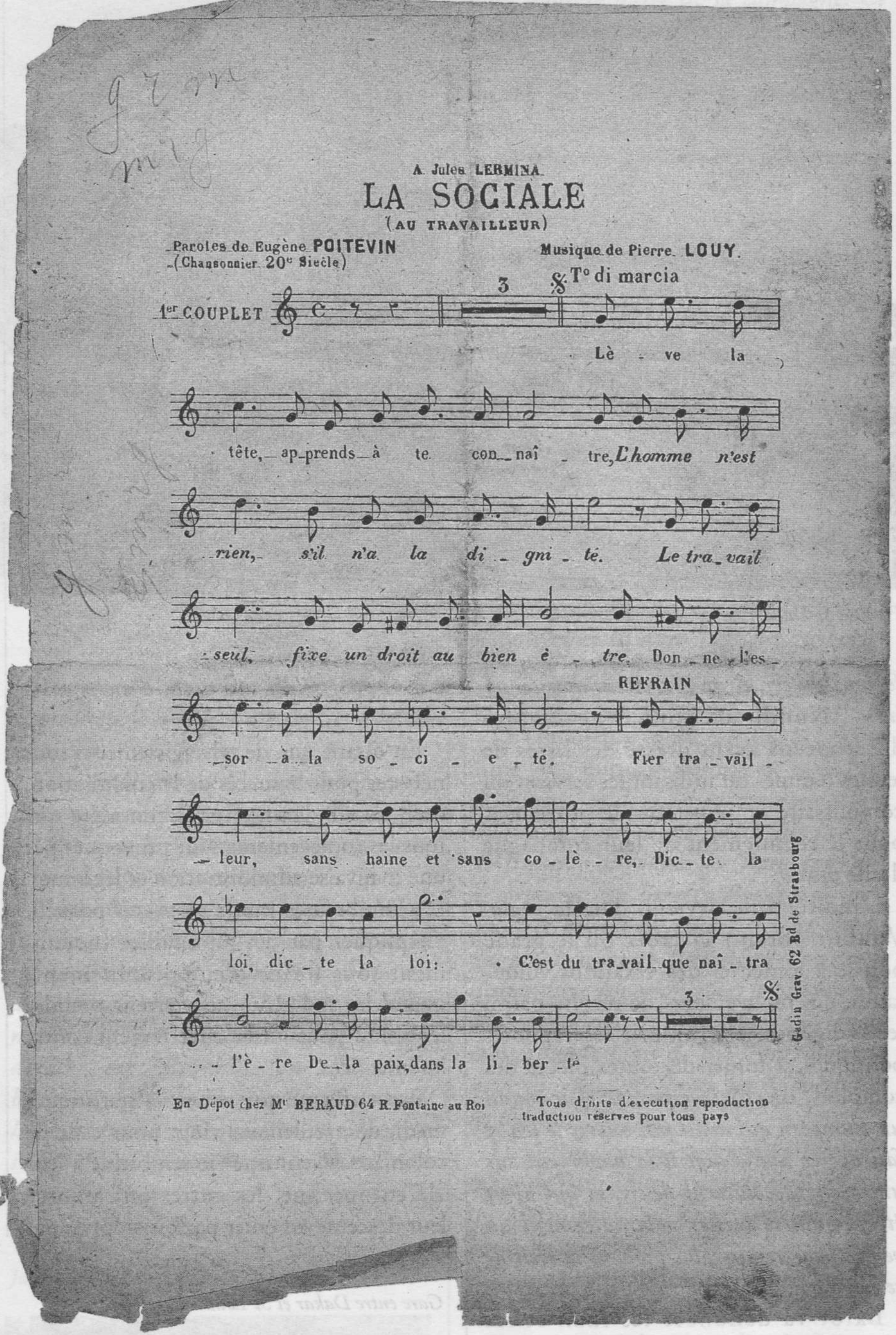


Notre ami Gilbert Cribier de Conflans-Ste-Honorine nous a gentillement adressé une quantité de chansons pacifistes sociales, anticléricales…

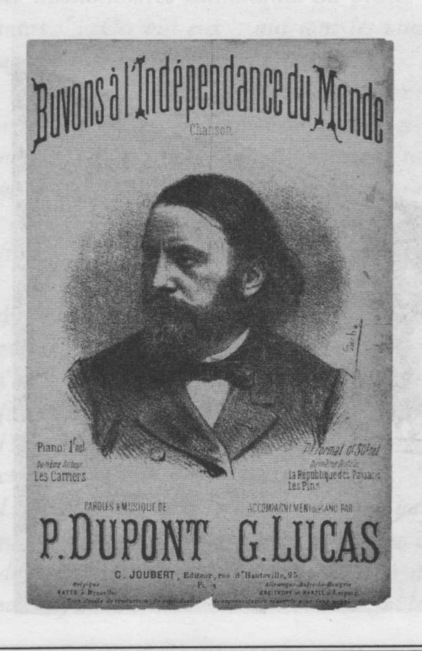
Afin d'en faire profiter nos lecteurs, nous publions deux de ces chansons ainsi que quelques couvertures illustrant bien la richesse et la variété des publications de l'époque.

Nous le remercions bien sincèrement pour son précieux envoi.

La Rédaction











Chant et paroles
Notation pour accordéon
Refrain à 3 voix (ad lib.)

Arrêtez la guerre

Chant

Paroles de **Guy SELLA** — Musique de **Julien PORRET** (Op. 326)

Mt de Marche
Introduction

ff

COUPLET

Il est un mal sur no_tre ter _ re Qui dé_ci_me le genre hu_main,

Sol

Il fait trembler les pro_lé _ tai _ res Chassons-le de notre che _ min;

Ré 7 — Do — Sol La 7 — Sol Ré 7 — Sol

Le champ d'honneur glacial et blê _ me C'est l'or_gueil des pro_fi _ teurs

La 7 — Ré — La 7 — Ré

Les tra_vailleurs ont un em_blè _ me, Ils sont tous frè _ res dans leur

La 7 — Ré — Sol — La 7

REFRAIN

cœur: Ar _ rê _ tez, ar _ rê_tez la guer _ re Le flé_

Ré — *mf* — Sol

_au le plus meurtri_er, Rempli d'hor_reur et de mi _ sè _ re, C'est la fa_

Unisson — Sol — Ré 7 — Sol — Unisson

_mine en nos foy _ ers E_cra_sons cet te face hi_deu _ se Que nos

Si min. Do — La 7 — Ré 7 — La min. Ré 7 — Sol

poings soient toujours le_vés, Et que la clas_se la_bo _ rieu _ se Tra_

Sol Ré 7 Sol Unisson

Pour finir

_vaille en plei_ne li _ ber _ té.

Unisson — *ff*

FIN







Témoignage

Femme de mineur, un vrai métier

Il est rare que les gens du peuple prennent la parole pour se raconter, écrire leur vie, dire ce qu'ils ont vécu. Le témoignage de Mme Charlotte Barcaro, épouse d'un mineur du bassin de Sainte-Florine/Brassac-les-Mines (à cheval sur la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme) constitue donc une exception heureuse.

Laurent Doussin

Fille de mineurs

Je suis fille d'un mineur, qui était en même temps pompier de la commune, je suis née le 29 octobre 1914. Mes parents s'étaient mariés le 23 avril 1908, deux ans après naissait ma sœur, le 11 mars 1910.

Mon grand-père paternel était forgeron à l'atelier de Fondary (1), ainsi que son fils aîné. Il travaillait à la mine de Grosménil (2) quand il est mort à la suite d'un accident survenu en 1906, ses autres cinq fils étaient tous mineurs de fond. La vie était très dure au travail, 10 heures par jour, plus la route à pied. À cette époque-là, les mineurs de fond ne voyaient le jour que le dimanche, notre mère nous a raconté que notre père partait au travail avec une lanterne à la main, qui avait une flamme pas plus grosse qu'un doigt. S'il faisait un peu de vent, ça l'éteignait, mais avec un briquet qu'il avait toujours au fond de sa poche, il la rallumait.

Les mineurs emportaient dans un sac leur boisson et le casse-croûte qui se composait généralement de charcuterie, de fromage et de pain. Pour les mineurs de dehors (3), c'était une gamelle de légumes, un peu de viande (qu'ils pouvaient faire chauffer (4)) un bout de fromage et du pain.

À cette époque, chaque mineur se lavait à la main : je me rappelle, lorsque j'étais petite, les avoir vues passer, tout noir. Dans le visage on ne voyait que leurs lèvres rouges, et le blanc des yeux. C'était bien ce que l'on appelait les *gueules noires.*

L'eau

Pour se laver, il fallait acheter l'eau, parce qu'à Sainte-Florine, il n'y en avait pas. Des marchands d'eau passaient avec un cheval, traînant un tombereau avec des tonneaux remplis d'eau. Ils criaient "À l'eau". Un seau d'environ dix litres coûtait 5 centimes, comme le journal. Il fallait laver le linge à la rivière, partir avec sa brouette, sa planche à laver, son baquet et son linge sale, été comme hiver.

À cette époque-là, quand une femme était veuve elle gagnait sa vie, comme elle le disait, avec sa brouette et sa planche.



Mine de la Taupe. Vue générale.

Alors, au bord de la rivière, elle louait une parcelle de terrain, faisait monter une petite cabane en bois, installait une chaudière pour faire chauffer de l'eau, avec du bois où elle pouvait en trouver. Des fois la rivière en charriait, elle l'attrapait au passage et le laissait sécher. Le jeudi, les enfants venaient les aider à en trouver.

Alors, elles vendaient de l'eau chaude aux femmes qui venaient faire leur lessive, ma mère en achetait.

Ces femmes, on les appelait des "lavandières". En payant, elles faisaient bouillir le linge blanc dans une lessiveuse. Elles lavaient pour les gens aisés et les commerçants qui ne faisaient pas cette corvée là.

Quand l'eau a été installée, tout le monde était content, c'était presque un confort, l'eau gratuite à volonté.

Bien sûr, il fallait la charrier à bras, mais elles lavaient à la maison, l'été devant la porte, quand il pleuvait et l'hiver dans la cuisine. L'eau a coulé pour la première fois le 4 décembre 1913 et depuis elle coule toujours. Il y a eu à cette occasion une petite fête. M. le Maire a été voir toutes les fontaines. L'inauguration devait se faire l'an d'après mais à l'époque fixée, ça a été la déclaration de guerre, le 2 août 1914.

La guerre de 14-18 et ses suites (5)

Beaucoup de florinois sont partis, plus question de fête. Mon père est parti mais n'est jamais revenu. Il a été tué le 5 avril 1915 à l'âge de 31 ans. Il ne m'a jamais vue. Il n'avait pas de permissions. Alors, ma mère nous a fait photographier mais il fallait aller à Brassac-les-Mines, j'avais 5 semaines, moi dans ses bras, et ma sœur qui suivait à côté, elle avait 4 ans, c'était au début de décembre.

La vie n'a pas été douce. Sans père, une petite pension, mais nous n'avons jamais

eu faim. Froid en hiver, ça nous arrivait parce que nous ne pouvions pas acheter beaucoup de chauffage, nous manquions de moyens.

Pour manger, ma mère travaillait un jardin, elle récoltait des légumes, le lait. Elle avait 2 chèvres, mais il fallait les nourrir, ça représentait beaucoup de travail. Les repas se composaient le matin d'un déjeuner au lait, à midi un repas de légumes du jardin, des pâtes ou du riz, et du pain, au goûter pain et fromage fait avec le lait des chèvres, et le soir une soupe de légumes et du pain, de la viande une fois par semaine et des fois toutes les 2 semaines.

Je me répète, nous n'avons jamais eu faim. Quant à nous habiller, vêtements et sous-vêtements elle les confectionnait elle-même.

À cette époque les familles nombreuses n'avaient pas plus que nous, il n'y avait qu'une paie pour 4-5-6 même. J'en ai connu. Il y en avait d'autres qui mangeaient de la viande tous les jours, j'en connaissais.

Quand il y a eu l'eau, il y a eu un lavoir au bas de la ville, clos de trois côtés par des murs, une toiture. Quand la caserne des pompiers a été construite, le lavoir a été supprimé et employé dans la construction du bâtiment.

L'entre-deux-guerres

Plus tard, j'avais environ 9 ans, la commune en a fait installer un à la Croix des Horts, à la Corgne, au Cros, qui s'est appelée plus tard Place de la Libération.

À peu près à la même époque, la mine a fait construire le dispensaire, je puis assurer que quand j'avais dix ans tout existait. Bien plus tard, les autres lavoirs ont été supprimés avec le progrès, l'arrivée du lave-linge

Chaque mine a fait construire ce qu'on appelait une chambre-chaude (6), pour que les mineurs puissent prendre une douche à la sortie du travail et rentrer propres chez eux, laisser leur vêtement de travail sur place. Je ne me rappelle pas bien de l'époque, j'avais peut-être 8 ans.

Au travail

Ma mère nous a envoyé à l'école jusqu'au certificat d'études, nous avons été reçues toutes les deux, puis nous avons travaillé à notre domicile. Le patron nous



Les Casernes des Ouvriers.

apportait le travail, c'était d'abord du crochet d'ameublement, puis de la dentelle milanaise, de la dentelle irlandaise, empiècements de chemises de nuit, chemisiers en dentelle, cols en dentelle pour mettre sur des robes faites au crochet, avec du fil fin, pull fait en laine fine qu'on appelait de la guipure, écharpe de laine faite au crochet mais en soie, et puis des gants faits en laine, en soie, en fil.

Mais avec le travail d'art, il fallait faire une longue journée pour gagner un peu d'argent, l'hiver et l'été de 7 heures du matin à 12 et 13 heures, tant qu'il faisait jour, et la veillée sous la lampe jusqu'à environ 23 heures. Des mères de famille en faisaient un peu en plus de leur ménage pour augmenter leur budget. Pourtant, croyez-moi, elles n'étaient pas sans travail : ménage, provisions, repas, raccommodages. À cette époque, il fallait en faire, et pas qu'un peu, lessive tout à la main, et presque tous les ouvriers étaient des mineurs.

Il y avait aussi des verriers, mais la verrerie a fermé au mois d'août 1930, il y avait bien quelques maçons, mais comme il ne se construisait pas beaucoup de maisons. Ils effectuaient des réparations.

Les artisans n'avaient généralement qu'un ouvrier et c'était bien souvent un jeune à la sortie de l'école, plâtriers ou ferblantier, ce qu'on appellera plus tard plombier-zingueur.

Avec le serrurier, l'ouvrier qui avait appris un peu du métier chez lui allait travailler ensuite à l'atelier de Fondary. Les jeunes, quand ils débutaient au travail, avaient tous 13 ans, 12 ans s'ils avaient leur certificat d'étude. Pour les filles il y avait un atelier de confection pour hommes, quelques couturières, des lingères, des repasseuses qui prenaient une apprentie.

Il y avait quelques filles qui allaient à la mine trier les rochers avec les garçons, d'autres à la verrerie mais peu, d'autres étaient employées comme bonne dans des familles aisées ou certains commerçants.

Il y avait à Sainte-Florine un atelier de papier à cigarettes, des ouvrières travaillaient aussi à leur domicile. On y prenait soi-disant des ouvrières à partir de 11-12 ans. Cet atelier a fermé, j'avais peut-être 7 ans.

Une multitude de petits métiers

Des mères de famille allaient faire quelques heures de ménage quand les enfants étaient à l'école, elles trouvaient que cela rapportait plus que le travail à domicile. Pour certains hommes (les journaliers) il y avait béchage des jardins ; ils cassaient du bois. Ils pouvaient rentrer un voyage de chauffage. Ils le cherchaient, vidaient, que ce soit le vase (7), les charbons, boulets, bois, tout vidé devant la porte ; il fallait ensuite le descendre dans la cave.

Les paysans les employaient pour piocher des vignes, au moment des fenaisons pour faner, moissonner, vendanger, arracher des pommes de terres, les betteraves. Pour garder les vaches, ils employaient un gamin ou une gamine tout l'été.

Je connaissais un rétameur-chaudronnier, il recouvrait les objets en fer blanc d'une couche d'étain, vraiment vous



Auzon (Hte-Loire). Remblai des Mines de la Taupe.

auriez cru que c'était neuf. Il remplaçait les fonds de lessiveuses, baquets, seaux, ça coûtait moins cher que d'acheter du neuf. Il habitait Sainte-Florine, mais il faisait la tournée dans tout le bassin minier. Il passait en criant "*Voilà le rétameur*", il a gagné sa vie et élevé ses enfants, mais petitement. Ils n'avaient pas de l'escalope tous les jours.

Un rémouleur qui passait de temps en temps criait pour se faire entendre "*Voilà le rémouleur, on repasse les couteaux, les ciseaux, les rasoirs, raccommodeur de parapluies*". Il remplaçait les baleines cassées, il faisait aussi le tour du bassin.

Il y avait un bourrelier qui faisait des réparations, et avait un petit magasin qui était tenu par sa femme, mais moi je ne l'ai pas vu.

Il y avait plusieurs magasins d'alimentation, ainsi que des petites épiceries. L'épicier achetait le café vert, il le faisait griller dans un brûloir devant la porte de son magasin, ça sentait très bon et le café aussi était très bon, grillé tout frais, mais le grillage de café a disparu en 1940. On n'a eu à partir de cette époque que de l'ersatz de café. Dans mon quartier, il y avait une petite épicerie où la marchande, qui faisait primeur et volaille vous partageait un lapin en quatre, une poule en deux. Elle avait dans un bocal en verre des Kubs (8) pour faire du bouillon. Elle les vendait un par un ; les gens venaient acheter un Kub tous les jours ; les enfants prenaient des caramels mous enveloppés de cellophane, 3 pour 10 centimes, des bâtons de sucre d'orge. C'était ce qu'on appelait vivoter.

Le Casino était un magasin assez important avec huile en bouteilles, pâtes, riz, sucre en emballage, moutarde en verre, et beaucoup de choses. Le gérant avait, pour vendre au détail, un bidon d'huile, pâtes, riz, sucre, sel dans de grands tiroirs profonds, moutarde dans un pot de grès. Je ne vous énumère que quelques marchandises. Si le client ne voulait que 100 grammes de sucre, on le lui pesait. J'ai vu une personne partir du Casino avec 100 grammes d'huile dans une tasse à thé. J'avais treize ans environ à cette époque.

La guerre n'était pas terminée, une société d'ouvriers (9) s'était montée, dont le principal animateur était un employé aux bureaux de la Direction. Le but était de fonder deux coopératives : une épicerie et une boulangerie, avec des marchandises à des prix plus intéressants.

L'épicerie a duré 7 ans, la boulangerie de 1903 à 1924.

Le marchand de vin n'avait pas de magasin, il livrait le vin à domicile, en tonneaux de différentes grandeurs, 30 litres, 50 litres. Dans une carriole tirée par un cheval, sa femme vendait le vin au détail, les clients allaient avec leur bouteille d'un litre, même d'un demi-litre à la cave directement.

Il faut s'arranger

Mais voilà, beaucoup ne versaient pas de retraite (10), et travaillaient jusqu'au bout de leurs jours.

Pour gagner un peu d'argent, les gens qui avaient un jardin vendaient des légumes à leur domicile, ils mettaient un carton à la porte et mettaient le nom des légumes et des fruits, et le prix.

Il y avait aussi les ramasseurs de pissenlits, ils les triaient, alors ils les portaient à domicile. C'était vendu à l'assiette, ils avaient une clientèle attitrée. Il y avait des braconniers qui ne vivaient que de ça. C'était de la pêche, par tous les temps, et avec des engins prohibés (11), c'était vendu à domicile dans un panier bien couvert et toujours ils avaient leur clientèle.

M. Barcaro

Quand je me suis mariée, je ne pensais pas que moi je serais un jour femme de mineur, mon mari était charpentier menuisier.

Mon mari était un immigrant, il ne serait probablement jamais venu s'il n'y avait pas eu la guerre (12). L'Italie y avait participé à côté des Alliés et c'est avec l'Autriche que ça s'est passé.

Les parents de mon mari étaient paysans. Le grand-père, avec deux de ses fils, avait pris une ferme, bien sûr les fils sont partis à la guerre et les autrichiens ont envahi le pays et ils se sont trouvés pris entre deux feux. Ma belle-mère m'avait dit "*Quand ils sont tombés sous l'Occupation, ils n'ont rien eu à manger pendant deux jours.*" Les enfants pleuraient, "*Maman j'ai faim*" et on n'avait rien à leur donner. Ils ont vécu 17 mois, sous le feu, dans une ferme pas bien loin de chez eux. Dans un bombardement, six personnes qui étaient groupées autour de la cheminée ont été tuées, sans compter les misères que certains autrichiens leur faisaient, jusqu'à les sortir du lit. Quand ils devaient lancer des gaz, il y avait des soldats qui étaient un peu plus humains, ils les avertissaient, et comme ils avaient une cheminée pour tout faire, pour contrer les gaz ils se débrouillaient pour enfumer la cuisine.

Cependant, il y avait des engins qui n'avaient pas explosé, un petit garçon a ramassé une grenade, les autres lui ont dit "*Regarde, ça fume !*". Il l'a lancée, lui n'a pas eu de mal. Un frère de mon mari a été tué, et l'autre grièvement blessé. Il a été emmené à l'hôpital où il a été guéri. Quand la guerre s'est finie, ils ont quitté la ferme parce qu'elle ne leur appartenait pas. Mais les autrichiens ont trouvé les pièces d'or, le grand-père a bien essayé d'en ramasser quelques unes. Mon mari les avait vu faire, il se rappelait qu'ils riaient, ils étaient contents, il ne l'a jamais oublié.

La guerre s'est finie le 3 novembre 1918 en Italie. Mon mari avait 7 ans _, les deux fils et leur famille sont partis chacun de leur côté, travailler où ils pouvaient.

Le travail était rare, la France faisait appel à de la main-d'œuvre étrangère. Mon beau-père, par contrat pour la mine, est rentré en France en 1923, mais dans les mines des Cévennes. Puis il est venu dans une mine d'Auvergne et a décidé de faire venir sa famille. Les deux fils aînés ont eu un contrat de travail, les deux plus jeunes n'étant pas en âge. Et la semaine de Noël 1924, ils sont arrivés aux Barthes (13), mon beau-père ayant sommairement meublé avec des meubles prêtés par la mine. Avec le paiement retenu tous les mois sur la paie, c'était pas du luxe. Mais ils étaient à l'abri et au chaud.

Ils ont débuté, vers le début de 1925, à La Taupe (14). Celui qui devait devenir mon mari dix ans plus tard était lui au triage des rochers.

Là, le 5 mars 1925, il a eu un grave accident : son bras droit a été entraîné, je ne sais pas, et si des copains autour de lui n'avaient pas appelé "*Au secours !*", son bras aurait été arraché au-dessus du coude. Un ouvrier qui avait 13 ans de plus l'a emporté dans ses bras et on a été cherché son frère. Le 3 Mai il avait 14 ans. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu à Clermont, il est resté 2 mois au lit le bras immobilisé dans une gouttière. Il avait beaucoup souffert et pleurait souvent, il est resté 8 mois à l'hôpital, le tout 2 ans sans travailler. Puis il a recommencé.

Entre temps, sa famille était venue habiter à Sainte-Florine au Président (15), dans des bâtiments de la mine.

Il y avait plusieurs familles, mon beau-père travaillait alors au Grosménil. Quand mon mari a eu 17 ans, il est devenu mineur de fond au Grosménil, il travaillait depuis quelques temps quand il a eu un grave accident de grisou ou de gaz, je ne me rappelle pas, je n'avais pas 14 ans. Il a pris peur, il a quitté la mine et a trouvé du travail chez un patron maçon.

Il avait travaillé un certain temps, quand son bras accidenté lui a fait mal et a beaucoup enflé. C'était une rechute de son accident qui lui a entraîné un arrêt de travail, un certain temps.

Là, alors, il a trouvé du travail dans un atelier de charpente-menuiserie chez lequel il a travaillé pendant huit ans. Il a appris un métier.

Nous nous sommes mariés en mars 1935, mais l'atelier a commencé à avoir des problèmes. En trois ans, il a eu plusieurs arrêts de travail et a fini par fermer.

Retour à la mine

Et là, le 28 Février 1938, mon mari a recommencé à la mine, dehors, au terril (16). Il n'a jamais eu de regrets d'être redevenu mineur : le chauffage, la maladie (17), la retraite à 55 ans c'était mieux. Et voilà, je suis devenue femme de mineur.

Pendant 28 ans j'ai lavé les vêtements d'un mineur, cela n'était pas propre. Il fallait déplacer beaucoup d'eau dans un seau de 10 litres à chaque bras, un seul ne suffisait pas.

Je ne suis jamais allé au lavoir, il y en avait pas loin où j'habitais mais je trouvais que ce n'était pas propre, l'une décrassait un costume de mineur, l'autre à côté un torchon de vaisselle. Je préférais laver dans mon baquet, je trouvais que c'était mieux. Je ne mélangeais pas vêtements de mine et linge blanc.

J'ai, pendant 16 ans, charrié l'eau, puis nous avons acheté une maison et là il y avait l'eau au robinet. J'ai lavé à la main jusqu'à l'âge de 66 ans et puis nous avons eu un lave-linge.

En 1938, comme chauffage, nous avions 1 tonne de farodet (rocher et charbon). Il fallait le casser avec un marteau, et supprimer le rocher. Il y avait la moitié de déchet, et il restait toujours un peu le lendemain matin quand on dégrillait la cuisinière, il fallait sortir le reste à la main, mais ça chauffait bien. On avait aussi 3 tonnes de vase, c'était une boue noire, résidu de lavage du charbon, et 1 m³ de bois (18). C'était plus ou moins bon, si la cheminée avait un bon tirage, ça allait à peu près.

Sinon, pour faire cuire les repas, dans le four cela n'allait pas, Il fallait faire chauffer l'eau pour laver, faire bouillir une lessive.

Tous les chefs, les maîtres-mineurs, les chefs de postes, employés de bureau avaient du bon charbon, de la "gaillette", livrée à domicile, 4 tonnes par an, et du bois. Nous, les mineurs, il fallait payer la conduite (19).

Des immigrés intégrés

A un certain moment, pendant la guerre de 39, on a demandé aux mineurs de faire une heure de plus, gratuitement, pour aider leurs camarades qui étaient mobilisés.

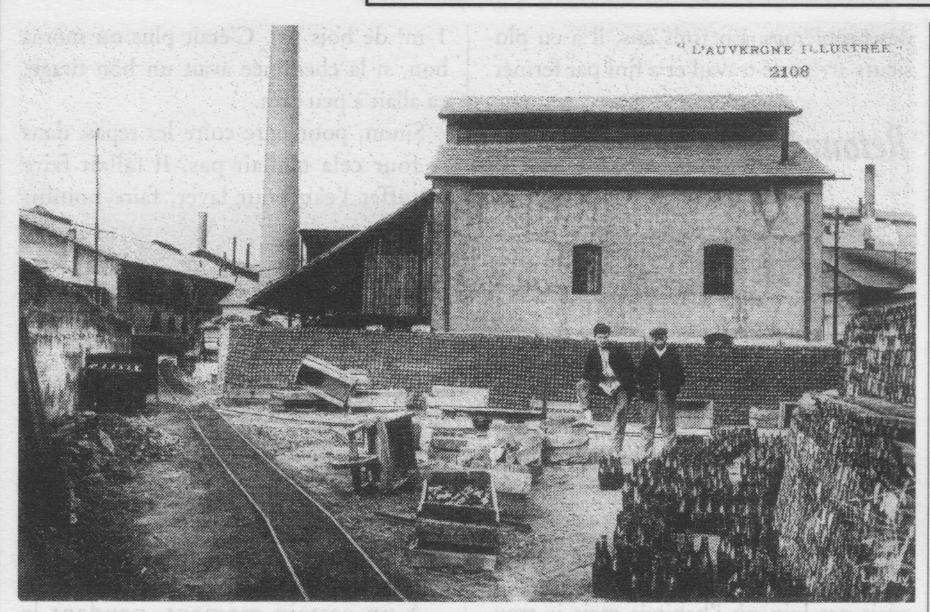
Ils ont donc fait une heure supplémentaire.

Je les ai bien plaints, certains m'en voulaient. Elles disaient que je savais pas ce qu'était la guerre. J'ai dit à l'une "Je serais venue, j'aurais mis 3 ou 4 gifles à chacune. Je savais pas ce qu'était la guerre ? J'en ai vécu des restes ! On n'avait pas eu de père ! Mon mari, son père avait fait la guerre en Italie, avec la France !" Il était pas responsable de ce que Mussolini faisait.

Quand la guerre s'est déclarée, il avait la frousse d'aller à la mine. Il est pas parti de bon cœur, le lendemain. Mais quand il est arrivé, il a vu que les copains lui ont rien dit.

Ateliers de Fondary.





Les verreries de Mégecoste. Les expéditions à Vichy.

Ils ont été gentils, mais il y avait des médisances parce qu'ils étaient pas mobilisés, comme étrangers.

Pétain n'était pas encore au pouvoir, on a appelé tous les italiens pour leur demander s'ils voulaient signer un acte de loyalisme pour la France. Ils ont répondu que si vraiment on les appelait, ils répondraient au pays où ils habitaient. Ça s'est fait au Puy. Ils ont passé deux jours là-haut. Et ça a été fini. Il a signé cet acte comme quoi, si on l'appelait, il disait oui. Pour défendre la France.

Quand ils ont signé le papier, on leur a dit qu'ils seraient pas envoyés sur la frontière italienne. Ils couraient des risques s'ils étaient prisonniers. Même sur la frontière allemande, ils auraient été à l'arrière.

Ils se sentaient français.

Des améliorations

Après 1946, avec la Nationalisation des Mines, puis une grève en 1948, une autre en 1963, il y a eu de l'amélioration, toujours 1 m³ de bois, mais 3 tonnes de boulets, une tonne de vase que l'on pouvait échanger contre 400 kg de boulets, une indemnité de logement, la maladie du vieux mineur a été reconnue professionnelle (20), l'accidenté du travail a été amélioré, je crois bien à partir de 1948. L'accidenté a eu une pension mieux payée et la consolidation à vie, tandis que mon mari était sous la loi de 1898 : les pensions étaient moins bien payées, et la consolidation n'était que de trois ans (21).

S'ils avaient une aggravation, c'était terminé.

Les ouvriers ont eu droit, en effectuant des versements à la Retraite Complémentaire, de conserver tous les avantages en nature, chauffage, logement, docteur, soins, médicaments gratuits, même en étant retraités. Tout ces avantages ont été accordés aux anciens mineurs retraités, ça les a bien aidé, leur retraite n'étant pas très grosse, les uns ayant même comme on disait la maladie du vieux mineur. L'hiver leur entraînait des problèmes de santé qu'il fallait soigner.

Au printemps 1951, mon mari a été muté aux mines de La Combelle (22) où il a terminé en mai 1966 son temps de service en conduisant des grosses machines.

Un paysage marqué

La Taupe, pour expédier son charbon, était obligée de le conduire jusqu'au bord de la route de Brassac-les-Mines à Mégecoste (23) avec une petite locomotive qui traînait des wagonnets, et par un système placé au-dessus de la route, le charbon allait se déverser dans des wagons placés sur une voie de garage, qu'une locomotive venait chercher pour les emmener jusqu'à la gare de Brassac, où, de là, l'expédition se faisait.

Charbonnier (24), pour conduire son charbon à la gare de Brassac-les-Mines avait construit ce que l'on appelait un chemin de fer aérien, c'étaient de gros pylônes en fer supportant un gros câble, un aller, l'autre retour, sur lequel glissait des bennes qui devaient contenir une tonne vue la grandeur qu'elles avaient, transportant boulets, charbons, tout droit passant au-dessus de Sainte-Florine, "Armois", et à Brassac-les-Mines. Là, les bennes se vidaient à la station, pour remplir des wagons qui rejoignaient la gare de Brassac pour l'expédition.

Le bâtiment à La Taupe où le charbon était lavé a été construit entre 1925 et 1927, par une équipe spécialisée du Nord de la France, aidée de certains ouvriers de Fondary. J'avais un ouvrier qui, ouvrier spécialisé à Fondary, a participé au montage de l'intérieur, et y est resté à l'entretien des machines, une fois que les lavoirs ont fonctionné.

Avec ma sœur nous avons visité tout l'intérieur du bâtiment en entier, un dimanche du mois d'août 1927, accompagnées de sa femme et de sa fille, mon voisin servant de guide. Il y faisait très chaud, à l'intérieur tout était entièrement en fer, j'en ai gardé un beau souvenir.

Dommage qu'il ait fallu démolir, et que la mine se soit fermée.

Une histoire mouvementée

Pendant la Deuxième guerre, les jeunes qui ne voulaient pas partir en Allemagne au STO - Service du Travail Obligatoire - venaient travailler à la mine, ceux du Puy-en-Velay. Ceux qui étaient travailleurs miniers étaient exemptés de STO. Les directeurs des mines faisaient tout leur possible pour leur éviter cette corvée.

En Octobre 1926, trois mineurs ont été tués à la mine de Grosménil. En Septembre 1930, par une fausse manœuvre, la cage qui descendait 20 ouvriers au travail est arrivée au fond brutalement. Tous ont été blessés, mais il n'y a pas eu de morts.

Au printemps 1942, il y a eu, au Grosménil, 4 morts à la fois (25). En Janvier 1945, à la mine Michelin, qui était juste à l'entrée du parc, un mineur a été pris sous un éboulement à 6 mois de sa retraite, après 21 jours de travail, il a été retrouvé, mort bien sûr.

J'avais environ 5 ans, il y a eu une grève, qui a été assez mouvementée. Des soldats à cheval avaient occupé Sainte-Florine, je ne sais pas combien elle avait duré. En 1937, il y en avait eu une autre aux mines de La Combelle qui avait duré 2 mois et La Taupe environ 1 mois _ puis une en 1948 qui a duré 2 mois. Là il y avait eu les CRS et des bombes lacrymogènes.

En 1952, à la catastrophe (26) au Grosménil, il y a eu 12 morts.

En Mars 1963, il y a eu une autre grève assez longue.

Souvenirs d'une autre femme de mineur

"Maintenant, je vous raconte les souvenirs d'une vieille dame qui avait 57 ans de plus que moi, née le 8 décembre 1857 au Thérond - au nord du bassin -, qui était fille de mineur, et à 18 ans femme de mineur.

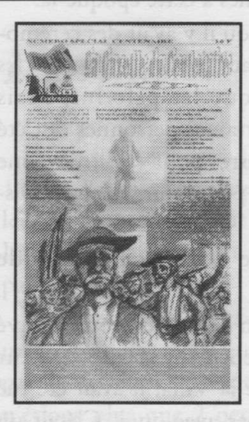
Pour la Sainte-Barbe, le patron réunissait tous ses ouvriers au café pour manger le repas de midi ensemble, et pour boire le café, femmes et enfants étaient invités. Comme elle m'avait dit, ce café bu dans une tasse à café avec une soucoupe, avec 2 sucres, c'était une vraie fête, chez elles, il n'y avait jamais de sucre et de café.

Mais un jour les ouvriers ont dit à leur patron que la somme que ça coûtait, si on la leur donnait, leur femme pourrait avec préparer un bon repas, qu'ils mangeraient ensemble à la maison et avec leurs enfants. C'est ce qui a été fait, la Sainte-Barbe a été payée.

Quand mon mari a travaillé à la mine en 1938, la Sainte-Barbe était toujours payée 5 fr. Et puis elle a été augmentée, je me souviens plus tard c'était 500 fr.

Cette dame m'a raconté que chez elle il n'y avait pas de réveil, c'était au chant du coq, à la lune que sa mère se basait, et elle ne se trompait pas souvent. Mais un jour c'est arrivé, sa mère s'est trompé.

Ses deux frères allaient travailler de Le Thérond à La Taupe à pied en longeant l'Allier (27), et arrivés vers une batellerie (28), les ouvriers les connaissaient, ces deux gamins qui passaient tous les jours, eux préparaient les bateaux qui partaient, chargés de charbon, sur l'Allier. C'était le moyen de transporter à cette époque là, le train n'existait pas encore.



Vieil abonné du Peuple Français et de Gavroche, je me permets d'attirer votre attention sur le développement depuis près de 3 ans d'une mobilisation d'énergies autour de la mémoire ouvrière à Monteau-les-Mines (Saône-et-Loire). L'événement déclenchant en a été l'approche du centième anniversaire des grandes grèves de 1899 et 1901. Une association a été créée : la "Mère en Gueule", du nom du monstre mythique qui vit dans les puits et dévore les enfants qui s'approchent des margelles.

La Mère en Gueule rassemble des individus, les municipalités de l'ancien bassin minier, les UL des syndicats et la plupart des vieilles associations culturelles qui ont structuré la population locale. Elle travaille à rassembler et sauvegarder la mémoire ouvrière. Divers textes ont été réédités, des monographies rédigées par les historiens du coin, déjà fortement sensibilisés par l'existence d'un exemplaire musée de la mine (animé par des mineurs retraités), un CD-ROM est en préparation.

Une pièce militante sur Benoît Broutchoux, montée par une jeune compagnie théâtrale du Nord, a été présentée ; de vieilles chansons ont été collectées, remises en musique par les groupes qui vont de la chorale populaire aux jeunes rockers immigrés, et récemment publiées sur un CD !

Les différents événements sont annoncés sur le marché, souvent animés par un Orphéon créé solidairement par les fanfares locales (leçon tirée du film "les Virtuoses").

Gérard Soufflet

■ MALATO, Charles. - *La Grande grève.* - Guénelard (71) : Le Caractère en marche, 1999. - (La Mère en Gueule).

L'Association "*La Mère en Gueule*" - du nom d'un personnage mythique apparenté à la Vouivre ou à Mélusine - rassemble sur le Bassin Minier de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) des collectivités locales, des institutions, des associations, des compagnies théâtrales, des unions locales syndicales et des particuliers.

Son but : mettre en valeur l'histoire sociale locale, faire s'y intéresser l'ensemble de la population, sans oublier les jeunes, les personnes en difficultés et les personnes âgées, participer au développement de la vie culturelle locale, auxiliaire indispensable d'une redynamisation économique de la région.

Pour ce faire, l'association collecte des objets et des documents du passé, récolte les souvenirs de personnes âgées, organise des spectacles théâtraux, musicaux -5 fanfares ou harmonies ont adhéré -, des expositions, des conférences, édite des *Cahiers de la Mère en Gueule* (4 cahiers publiés) et publie, en partenariat avec les éditions *Le Caractère En Marche*, des rééditions livres sur le passé du Bassin. L'association *Arc-en-Ciel* de Montceau-les-Mines (aide à l'insertion de personnes handicapées par la pratique artistique) participe au graphisme de ces ouvrages.

Sont déjà parus : *Au pays noir*, de Henri Besseige (1952), *Montceau-les-Mines, quelques aperçus sur l'histoire de la ville et de son exploitation houillère*, du Docteur Léon Laroche (1923).

Contact : Association "*La Mère en Gueule*", Hôtel de Ville, 71300 Montceau-les-Mines

On peut comparer le livre de Charles Malato, publié pour la première fois en 1905, aux meilleurs romans d'Erckmann-Chatrian, auxquels il n'a rien à envier, tant pour le style que l'intérêt historique. Le but est le même : apprendre au peuple sa propre histoire à travers une fiction basée sur la réalité. *Le Poulpe* continue, dans un genre très différent, cette tradition. C'est la transposition - les lieux et les personnages, travestis pour raison de sécurité, s'identifient aisément - des évènements survenus dans le bassin de Montceau-les-Mines, à l'époque du tout-puissant Jules Chagot, de 1882 à 1900.

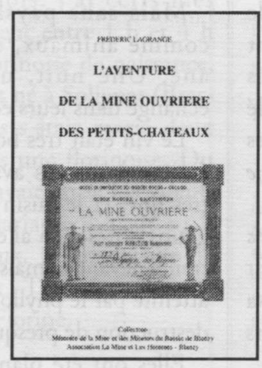
On passe ainsi des actions clandestines de la bande noire anarchiste (1882-1884) à la grande grève des mineurs de Montceau-les-Mines (1899) et à la fusillade tragique Châlon-sur-Saône (2 juin 1900, 2 morts). Le roman, à travers les destins individuels des mineurs, des patrons, des militants anarchistes, radicaux etc... décrit la vie quotidienne.

L'encadrement des mineurs par les milices patronales, l'arbitraire quotidien subi par les mineurs, les magouilles politiciennes, la morgue des puissants, l'enthousiasme, voire la naïveté des militants, l'injustice faite aux faibles - les chapitres sur le bagne sur la Nouvelle-Calédonie, la situation des femmes des condamnés - et l'enthousiasme de la victoire - relative - finale, tout cela sonne fort et juste. L'auteur, militant anarchiste, ne cache pas les doutes ou les faiblesses de ses héros, et donne un tableau assez juste des discussions alors en cours dans la classe ouvrière : en 1882, quand débute l'action, les syndicats sont toujours illégaux et les socialistes toujours divisés en plusieurs chapelles.

Une introduction de Rolande Trempe, universitaire spécialiste de l'histoire des mines, décrit le cadre historique et donne toutes les clés indispensables.

En somme, une lecture instructive et agréable et donc une réédition bienvenue.

Laurent Doussin



■ LAGRANGE, Frédéric. - *L'aventure de la mine ouvrière des petits-châteaux.* : Collection Mémoire de la Mine et des Mineurs du Bassin de Blanzy. Association La Mine et Les Hommes - Blanzy. Prix 100 F

Les grèves de 1899, 1900 et 1901, tant aux mines de Perrecy-les-Forges qu'aux mines de Blanzy, se terminent par le renvoi de nombreux ouvriers. Quelques-uns décident de créer une mine ouvrière à Saint-Eugène.

Partagez leurs combats pour obtenir la concession de la mine et trouver les crédits nécessaires à la reprise de l'exploitation, partagez les difficultés de leur vie quotidienne aux Petits-Châteaux, partagez leurs espoirs et leurs désillusions, eux qui ont écrit une des plus belles pages de l'histoire des mineurs du bassin minier de Blanzy.



Les verreries de Mégecoste (Hte-Loire). Le puits.

Ils étaient en avance de deux heures, les ouvriers les ont fait entrer dans la cabane et coucher sur un tas de sacs vides : "*Dormez un plus, quand ça sera l'heure, on vous réveillera !*".

En 1870, elle avait 13 ans, la guerre s'est déclaré. L'hiver comme froid a été terrible. Le 25 mars, la couche de glace était tellement épaisse que les enfants pour aller à l'école et les gens pour aller faire leurs commissions à Auzat-sur-Allier (29) la traversaient à pied. C'était un pays de noyers, mais cet hiver-là, le gel les a presque tous fait éclater. Les troncs étaient ouverts en deux, rares ont été ceux qui ont résisté.

Il y avait un maire (30) qui était un peu dictateur, le prêtre n'avait pas le droit que ses pieds touchent le sol. Pour exercer son ministère, il fallait qu'il se déplace avec un cheval et une voiture. Et tout ça revenait cher à ceux qui avaient besoin d'un prêtre, même pour un enterrement. En 1900, il a fait démolir toutes les croix et a interdit les processions dans les rues de Sainte-Florine. Certains florinois se sont révoltés et sont allés en délégation auprès du maire. C'est cette dame qui lui a parlé et demandé que les croix soient replantées à leur place, il lui a dit "*Je ne peux pas, je comprends que j'ai mal fait*".

Elle lui a répondu "*Ce que vous venez de faire ne vous portera pas chance.*" Et aux nouvelles élections, il a perdu sa place (31). Les croix, c'est des particuliers qui les ont acceptées sur leur terrain.

En 1898, est venu un jeune qui avait la peau un peu sombre, qui avait 8 ans, accompagné de sa fiancée qui était une jeune princesse de 8 ans comme lui. C'était un futur roi d'un pays d'Afrique, et les gens allaient jusqu'à la Direction, pour les voir quand ils se promenaient dans la cour. J'ai appris plus tard, peut-être vingt ans, par un reportage fait à Lempdes-sur-Allagnon qu'un homme qui s'appelait Léonce Lagarde, un genre de plénipotentiaire pour la France à Djibouti, avait amené d'Éthiopie en vacances Haïlé Sélassié, le Négus, futur roi, avec sa fiancée qui avait été désignée à sa naissance par les parents. de part et d'autre. Mais il ne s'est jamais marié avec, il a volé la femme d'un de ses copains, qu'il aimait en secret et avec laquelle il s'est marié, qui a été la seule femme de sa vie, et la mère de tous ses enfants. Il l'a dit lui-même dans un reportage, à la Télévision, que j'ai entendu quand il l'a dit. (32)

Les vignes

Sainte-Florine était un pays très vinicole autrefois.

Mais sans paysans : il ne restait, comme animaux, qu'une vache et un âne. Une nuit, un plaisantin les a échangé dans leurs écuries !

Le vin était très bon, les raisins du pays étaient bons, ils avaient une épluchure très fine, et le raisin blanc avait de beaux grains dorés, j'en ai eu mangé. C'était une treille devant la maison qui n'avait pas été atteinte par le phylloxéra, qui a entraîné la destruction de presque toutes les vignes.

Elles ont été plantées d'autres variétés de cépages, ma mère en 1908 a été vendanger, il y avait la louée tous les matins sur la place de la Mairie, c'était payé à la journée, nourri tant que duraient les vendanges.

Quelques fait divers

Sainte-Florine a été un lieu de pèlerinage à la suite du martyr et de la mort d'une sainte par deux bandits, au bas du pays dans un ravin.

Le 8 mai, tous les ans, le jour anniversaire de sa mort, à minuit, apparaissaient sur une pierre 3 gouttes de sang, qui étaient recueillies avec un mouchoir, et à la même heure il y avait une source dont l'eau devenait miraculeuse.

Les gens en emportaient dans une bouteille, elle guérissait de la fièvre, et c'était des fièvres mortelles à cette époque-là.

C'était la nuit qu'il y avait des cérémonies religieuses, auxquelles assistaient les florinois ainsi que les pèlerins. Mais voilà, un jour certaines personnes ont été récupérer des pierres pour construire une loge à porcs et la pierre miraculeuse a disparu avec.

Sainte-Florine a vécu des drôles de moments.

Un matin, un homme a été trouvé mort juste au coin de la rue Pasteur contre le mur de la Villa, il avait été tué mais je ne sais pas avec quoi. C'était un homme jeune, il avait un petit garçon d'environ 4 ou 5 ans. Le coupable n'a jamais été trouvé, ni le motif.

Une autre fois, près la bibliothèque municipale, juste au coin, plusieurs hommes en ont frappé un très fort, puis ils ont levé une grille d'égout pour le rentrer dedans, quand le bruit a réveillé un pharmacien, dans le grand bâtiment, juste en face. Ayant tiré 2 coups de revolver, les hommes prirent la fuite en abandonnant leur victime. Combien étaient-ils ? Dans la nuit on ne l'a pas vu, les rues n'étaient pas éclairées.

Avec l'aide des voisins, le pauvre homme fut sorti de l'égout, il était en mauvais état. Il était de La Combelle, père de deux jeunes enfants. Environ deux mois après il mourut des suites des coups qu'il avait reçu, et les coupables ne furent jamais retrouvés.

Ma mère nous l'a raconté, c'était avant la guerre.

Pendant plusieurs années en automne, une Dame Blanche hantait les rues et même la barrière et la route de Brassac-les-Mines. On disait à l'époque que c'était une ancienne religieuse du Couvent de Fontevrault qui revenait sur terre, et que soi-disant des gens voyaient.

Un jour, le mystère a été dévoilé, c'est un pauvre homme qui vivait avec sa mère

rue Royale, qui n'était pas tout à fait normal. Il se couvrait d'un drap et les jours courts en profitait pour faire peur aux gens.

Il a fini par être enfermé à l'hôpital du Puy-en-Velay et ça été fini, il n'y a plus eu de Dame Blanche.

Les dernières apparitions datent de 1929-1930. Quelques années plus tard, l'hôpital a été incendié, probablement par un malade. Quelques uns se sont enfuis, mais tous on été retrouvés, certains sont morts brûlés dans l'incendie mais lui n'ayant pas été retrouvé dans les évadés, on a dit qu'il était mort dans l'incendie.

Les guerres

Je me souviens de la fin de la guerre, le 11 novembre 1918, j'avais juste eu 4 ans, le 29 octobre, ça avait été une fête. La Lyre des Mineurs (33) a fait le tour du pays.

Mais pour les soldats morts, c'était pas un jour de fête pour eux. Ma mère avait perdu son mari, et nous notre père, nous n'étions plus que 2 petites orphelines, 8 ans et 4 ans, des pupilles de la nation comme on disait alors.

J'ai vu construire le monument sur la place de la Mairie, il y avait deux blocs de pierre blanche et un marbrier de Brioude.

M. Morel a construit une cabane en bois, et a sculpté sur place, ça a duré tout l'été. L'inauguration a eu lieu le 9 octobre 1921. J'allais avoir 7 ans, le 29 il y a une cérémonie et une fête, le pays avait été tout décoré.

C'est un vétéran de la Guerre de Crimée, Monsieur Donjon, âgé de 92 ans qui a tenu le drapeau pendant la cérémonie, bien sûr un combattant de 14-18 était à côté de lui pour l'aider s'il avait été fatigué.

Je le connaissais, il portait une redingote qui avait un col de velours, il est mort à 98 ans, il vivait seul.

Vous savez que la France à partir de juin 1940 était partagée en deux, la ligne de Démarcation s'arrêtant à Moulins. Pour passer en zone sud, c'était très compliqué, les anciens combattants qui avaient pris le nom de légionnaires avec les jeunes de 1939 ont dit : "*Si nous on ne peut plus passer, une flamme traversera.*"

Une flamme a été allumée place de l'Étoile à Paris, sur la tombe du Soldat Inconnu, et de relais en relais est arrivée à Sainte-Florine portée par un jeune combattant de 1939 âgé de 26 ans, vêtu en coureur. Son père avait été tué la nuit de Noël 1915, c'était mon cousin, il était accompagné de jeunes combattants.

Arrivé place de la Mairie le 29 août 1941 à 4 h 45 du matin, et croyez-moi il y avait du monde qui les attendait, devant le monument il y a eu une petite cérémonie. Des combattants de Brassac-les-Mines ont allumé aussi leurs flambeaux et, de commune en commune, le parcours a continué vers le sud de la France.

Moi, j'ai eu la chance de récupérer un morceau incandescent qui s'était détaché du flambeau et était tombé sur le sol. M. Laurent Doussin l'a vu. Depuis je le conserve précieusement. (34)

Je termine mes mémoires, vous voyez que les gens autrefois n'ont pas été bien heureux. Mon père avait vu parmi certains camarades n'avoir parfois que du pain à manger. Un jour, dans la salle d'attente d'un docteur il n'y a pas longtemps de cela, une dame a dit "*Nous ne viendrons pas si vieux que les gens d'autrefois, on a trop le stress.*"

Je ne dirais pas qu'aujourd'hui ce soit tout rose, mais si elle retombait comme les vieux vivaient autrefois, même 59 à 50 ans en arrière, elle serait bien déçue. Elle aurait faim comme les gens à cette époque-là. Elle n'aurait pas le plein réfrigérateur. Elle laverait tout son linge à la main, voyagerait l'eau avec 2 seaux, puis tous les soirs se mettrait à raccommoder.

Elle n'aurait pas le stress, mais elle en pleurerait, et elle comprendrait que si les gens n'avaient pas le stress, ils travaillaient aussi. Ils n'étaient pas très heureux même s'ils étaient habitués à ce genre de vie, c'était pas tout doré.

Je termine le 26 février 1999, à ce jour j'ai 84 ans et 4 mois, j'ai écris mes mémoires bien souvent entre 1 h et 4 h du matin. Je suis florinoise de naissance, mon grand-père était né à Solignat (Brassac-les-Mines), mais s'était marié deux fois avec chaque fois une florinoise. Du premier mariage il avait eu 4 fils. Veuf, de son deuxième mariage, il avait eu 2 filles et 2 fils jumeaux. Je suis la fille de l'aîné des jumeaux. Tous les enfants étaient nés à Sainte-Florine.

Conclusion

Mon opinion, c'est que j'ai peur pour les années à venir. Dans 10 mois nous serons en l'an 2000, et j'ai peur que ce bien-être que nous avions acquis ne se perde. Déjà nous sommes en train de redescendre, des gens qui gagnaient bien leur vie, sans travail, au bout d'un certain temps vont rejoindre les SDF. Et les retraites, où allons-nous ?

Je me répète, j'ai peur pour l'avenir. Je termine mes mémoires de l'époque de ma jeunesse."

Mme Barcaro Alfred,
née Bompart Charlotte
Février 1999

(1) Atelier d'entretien des mines du bassin de Sainte-Florine.

(2) Une des mines du bassin.

(3) Les mineurs du jour, c'est-à-dire de la surface. On distingue les mineurs de fond et du jour.

(4) Les mineurs du fond ne pouvaient allumer de feu à cause du grisou.

(5) Sainte-Florine a eu cent soldats tués pendant la guerre de 14-18 et cent morts en un mois de grippe espagnole.

(6) Qui permettait aux mineurs de se laver, de se changer et de mettre leurs affaires à sécher.

(7) Quand les charbons sont lavés à la surface, les eaux se retrouvent chargés de poussières. En séchant ces boues forment la vase, vendue comme combustible bon marché.

(8) Ancêtre du bouillon Knorr ou Maggi.

(9) Une coopérative de vente.

(10) Ils n'avaient pas cotisé, eux ou leurs patrons, et donc ne touchaient rien pour leur vieillesse.

(11) Autrement dit, à la dynamite.

(12) Celle de 14-18.

(13) Cité ouvrière près de Sainte-Florine.

(14) Une des mines du bassin.

(15) Cité proche du Puits du Président, près de Sainte-Florine.

(16) Là où sont entassés les déchets, essentiellement des schistes, de la mine.

(17) Parmi les avantages obtenus, grâce aux grèves, par les mineurs, il y avait le chauffage en sous-produits de la mine, mais gratuit, ainsi qu'un système de santé, très en avance pour l'époque. Avantages gardés par les veuves.

(18) Chutes des bois servant au boisage des mines.

(19) La livraison à domicile.

(20) La silicose.

(21) L'ouvrier avait seulement trois ans après l'accident pour demander une révision de son indemnité si son état s'aggravait.

(22) Mine au nord du bassin.

(23) Il y avait là la voie ferrée Paris-Nîmes.

(24) Mine du bassin très éloignée de la voie ferrée.

(25) Par asphyxie, dans un Dégagement Instantané de gaz carbonique.

(26) Idem.

(27) 7 à 8 km.

(28) Quand cette histoire se passe, le chemin de fer a presque complètement remplacé les bateaux.

(29) La commune où se trouvent les mines de La Combelle.

(30) Louis Parassols, premier maire socialiste de Sainte-Florine, et de la Haute-Loire en 1900, effectivement très anticlérical.

(31) En 1904.

(32) Léonce Lagarde, originaire de Lempdes, avait réussi, comme représentant français à Djibouti, à établir de façon durable l'influence de la France dans la région. En août 1898, 150 abyssins vinrent à Lempdes, ce fut l'événement de l'année. En 1952, une autre cérémonie commémorative eut lieu, avec délégation de l'ambassade d'Éthiopie.

(33) Société de musique de Sainte-Florine, très réputée.

(34) Il s'agit des manifestations organisées par Vichy pour le premier anniversaire de la Légion. La flamme, allumée par Pétain à Vichy le vendredi 29 août 1941 au soir, portée par coureurs vers la Corrèze et la Haute-Loire. (*Almanach de Brioude* 1942 et *La Montagne* du 29 août 1941). Qu'on ne s'y trompe pas : les gens qui y assistaient voulaient montrer leur patriotisme, ils étaient anti-allemands.

Soigner les toxicomanes : à propos de 30 ans de pratiques

Lieu de toutes les certitudes, le champ de l'aide aux toxicomanes a connu récemment de grands bouleversements et remises en cause. Récit d'une révolution qui a détrôné la reine psychanalyse.

La France a pendant près de 20 ans fait figure d'exception eu égard à sa politique en matière de toxicomanie. Alors que la plupart des pays européens vivaient une évolution progressive quant aux modalités de prise en charge, notre pays est resté *"droit dans ses bottes"*, rigide et inflexible dans une voie érigée en modèle que le rapport Pelletier se payait le luxe en 1978 de désigner comme *"actuellement envié par tous les pays étrangers"* (!) Il faudra attendre 1987 pour qu'un programme d'échange des seringues soit enfin élaboré (cette pratique avait permis de réduire à 5,1 % les contaminés du SIDA chez les toxicomanes à Liverpool, quand ce taux plafonnait en France à 23,4 %) et 1994 pour relever massivement le nombre de places bénéficiant d'une substitution à la méthadone ou au subutex, limité jusqu'alors à... 77 ! L'histoire de ce fantastique aveuglement collectif restait à faire. Henri Bergeron nous propose de mieux comprendre les mécanismes de ce fourvoiement dans un ouvrage limpide et passionnant (1).

Le drame en gestation

Les infractions à la législation sur les stupéfiants sont particulièrement rares au début des années 60. Elles justifieront en 1966 de 115 interpellations. En 1969, elles concernent 1 200 personnes. Mais, ce qui déclenche l'émotion tant de l'opinion publique que de la classe politique, c'est le décès qui survient, l'été 1969 dans la station balnéaire de Bandole, où l'on retrouve une jeune-fille morte d'une overdose dans les toilettes d'un café. La campagne médiatique qui se déclenche alors, dépasse toute proportion : *"fléau national"*, *"catastrophe sans précédent"*, *"risque généralisé"*... Les propos s'enflent, et c'est dans une ambiance de remoralisation et de mobilisation contre *"le relâchement des mœurs"* et le *"malaise de la jeunesse"* que la classe politique réagit et vote à l'unanimité la loi du 31 décembre 1970. Cette loi apparaît d'emblée comme une loi d'exception qui introduit une ingérence pénale dans un choix de consommation privée. Alors que la législation de 1916, en vigueur jusqu'alors, sanctionnait l'usage public de drogue et sa mise à disposition d'autres consommateurs, le nouveau texte va bien plus loin dans la répression, puisqu'il punit sévèrement toute prise de produit stupéfiant, avec pour seule concession, la possibilité d'une injonction thérapeutique. La problématique de la toxicomanie commence aujourd'hui à être mieux appréhendée : entre le consommateur récréatif et occasionnel et l'héroïnomane qui absorbe ses trois grammes par jour, il y a tout un spectre de comportements différents, rappelle pertinemment Henri Bergeron. La loi de 1970 qui amalgame ces différentes attitudes en les pénalisant, peut apparaître à 30 ans de distance comme bien abusive. On ne peut exclure l'hypothèse qu'elle ait été porteuse de la peur d'une société adulte effrayée par une jeunesse montante et inquiète des évolutions qui ont suivi 1968 : identifier drogués et révoltés pouvait alors être tentant.

L'émergence du champ des intervenants

La toxicomanie élevée au rang de fléau, il s'agissait ensuite de constituer un réseau chargé de tout faire pour la résorber. Le secteur médical sollicité par les pouvoirs publics réagit très mollement. Très vite, une kyrielle de dossiers atterrit sur les bureaux du ministère en provenance de tous les horizons : éducateurs de rue, prêtres, pasteurs, agents immobiliers, illuminés... Les financements sont abondants pour ceux qui peuvent prouver qu'ils vont s'occuper exclusivement de toxicomanes et les agréments seront accordés, au début, largement. Tout de suite, se pose la question de la direction à privilégier.

Trois orientations thérapeutiques ont fait leurs preuves à travers le monde dans le traitement de la toxicomanie.

Première option, les communautés : en regroupant les usagers en centre de vie où l'existence en commun permet une réhabilitation par le travail, on espère sevrer puis libérer l'individu de ses dépendances.

Seconde possibilité : les techniques de substitution. Si on considère la toxicomanie comme le produit d'une déficience biologique innée ou acquise, alors on peut imaginer que la personne prenne un produit toute sa vie, régulièrement. Il convient dès lors de lui fournir des conditions légales et sanitaires, afin de lui permettre une intégration à la vie sociale, professionnelle et familiale. Un peu comme un diabétique s'injecte deux à trois fois par jour de l'insuline, ce qui lui permet de mener une vie par ailleurs normale.

Troisième voie, celle du traitement ambulatoire. L'hypothèse consiste ici à identifier la toxicomanie au symptôme d'un mal-être profond dont les racines plongent dans l'enfance de la personne. Seule manière de guérir le sujet, mettre à jour ces difficultés au travers de la cure psychanalytique.

Toutes les études réalisées à travers le monde démontrent qu'aucune de ces trois orientations n'est supérieure aux autres en matière ni d'efficacité, ni de résultats obtenus. La sagesse aurait commandé une complémentarité des trois méthodes. C'était sans compter sur les spécificités de notre pays.

La constitution du paradigme dominant

L'initiative laissée au privé, du fait de la carence du service public, favorise les conceptions en marge du système. Trois idéologies qui s'auto-alimentent vont contribuer à bétonner le mode d'intervention hexagonal pendant près de vingt ans : l'anti-psychiatrie, l'esprit soixante-huitard et la psychanalyse.

Les premières inspiratrices du nouveau champ sont les convictions anti-psychiatriques qui critiquent la notion de normalité et cherchent à libérer les malades de la stigmatisation que leur impose la société. Se rajoute en outre un net rejeter de l'institution. Les pratiques comportementalistes des communautés thérapeutiques qui visent à la normalisation de l'individu sont vivement réprouvées. D'autant plus, que l'exemple du Patriarche réunissant tous les ingrédients qui mèneront au fonctionnement sectaire, aliène aux yeux de la plupart des intervenants la solution communautaire amalgamée, à tort ou à raison, à cette expérience malheureuse.

C'est ensuite l'éthique libertaire qui s'oppose tout particulièrement au principe de la substitution, en l'identifiant à un outil de contrôle social. Cette méthode viserait surtout à neutraliser et à encadrer des comportements marginaux, l'impor-

tant étant alors, non de venir en aide aux toxicomanes, mais de les contrôler.

Troisième idéologie ayant contribué à configurer le champ de l'intervention en toxicomanie, la psychanalyse. Dans un premier temps, c'est le paradigme libéral qui l'emporte. Les équipes de soins partagent une communauté culturelle avec les toxicomanes : habitudes vestimentaires, type de musique écoutée, posture générale constituent un patrimoine commun, il n'est pas toujours facile de distinguer soignants et soignés : *"il faut se considérer soi-même un peu marginal pour accepter de rencontrer ces "étranges créatures" et vouloir leur porter secours."* (p. 53) La relation qui s'établit est orientée d'emblée sur le versant affectif, les structures d'accueil étant autant des lieux de rencontre que de soins. Mais très vite, cette position devient intenable. Le besoin se fait sentir d'apprendre à mieux gérer écoute et fermeté, distinguer complaisance et empathie. Progressivement, des modifications majeures interviennent : contrat moral dont le non respect entraîne l'exclusion, exigence de sevrage avant l'admission... 1975 constitue une année charnière marquée par le durcissement de la consommation de drogue (les produits psychédéliques tel le LSD cédant la place à l'héroïne) et par le début du processus de professionnalisation qui ne s'achèvera qu'au milieu des années 80. Les personnels se renouvellent beaucoup, bien des soignants n'acceptant pas le virage qui s'amorce. Le paradigme psychanalytique devient alors la toile de fond qui légitime l'intervention. Son argumentaire a le double avantage d'apporter un schéma explicatif qui facilite la compréhension cognitive et permet aux soignants de prendre la distance nécessaire face aux toxicomanes et ainsi mieux supporter la dureté de leur travail. Chutes et rechutes du toxicomane sont assimilées à des comportements normaux chez une personnalité en souffrance qui répète et scrute ses profondeurs. Tout un corpus théorique est élaboré. La toxicomanie est présentée comme une conduite addictive et reliée à toutes sortes de mécanismes : *"il existe des toxicomanes à structure névrotique, à structure psychotique, à structure perverse et les toxicomanes dépressifs"* (p.105) Dès lors, le soin ne peut commencer que par le processus de désaliénation psychique. Les intervenants sont amenés à travailler avant tout sur la demande inconsciente, à refuser toute action dans l'urgence (pour ne pas tomber dans la logique compulsive), à engager un contrat thérapeutique destiné à aller vers une demande libre... Quelques arrangements sont néanmoins adoptés à l'égard d'un public non captif qui s'engage dans un long cheminement parsemé de rechutes : non-régularité des séances, non-paiement (depuis le début, le triptyque de l'anonymat, de la gratuité et de la confidentialité a toujours présidé à l'action des intervenants en toxicomanie), aide à l'élaboration, intervention parfois dans la réalité... Très vite le psychothérapeute devient le personnage central. Un écrémage s'opère parmi les personnels, les psychologues faisant une entrée massive dans les centres de soins. Tout le dispositif est bientôt instrumentalisé en vue du seul objectif qui compte : amener le toxicomane vers la cure. La psychologisation à laquelle on assiste aboutit à l'exclusion de toute autre mode d'intervention : c'est bien le fond du désordre qu'il convient de traiter et non sa seule expression symptomatique. 16 % des toxicomanes seulement y accèdent ? *"Le taux d'évasion n'est pas interprété comme l'indice d'une inadaptation de l'offre, mais comme le signe de l'immaturité de la demande"* (p. 160)

L'autonomie d'un secteur refermé sur lui-même

Un autre événement essentiel intervient pour renforcer ce bétonnage. Et c'est la décentralisation qui, au moment de la répartition de compétences, laisse dans le giron de l'Etat le domaine de la lutte contre la drogue. On passe dès lors d'une inflation expérimentale départementale qui avait prédominé jusqu'alors à une centralisation rationnalisatrice économe. L'expertise se trouve entre les mains d'une seule unité administrative : la direction générale de la santé. Ce qui l'emporte bientôt, c'est le maintien du statut quo. A la base, chaque structure s'engage dans une stratégie de survie financière qui laisse que peu de place à l'innovation. Au sommet, on préserve ce qui existe déjà et dissuade toute initiative étrangère au dispositif traditionnel. Il est vrai que la réallocation vers des dispositifs nouveaux ne peut dépasser qu'1 % du total de la dotation. Le champ de l'intervention spécialisée en toxicomanie se trouve donc placé sous le double leadership de la psychanalyse et de l'administration. Ni l'une ni l'autre ne sont prêtes à écouter les évolutions du contexte, que ce soit le refus de rentrer dans des considérations sociales et somatiques pour la première (elle se réserve au registre symbolique) ou la conception essentiellement médicale dans laquelle la seconde se confine. Le dispositif s'est en fait enfermé sur lui-même. Il est vrai que la disparition des équipes de rue et de prévention, mais aussi la faiblesse du système statistique épidémiologique n'a pas permis de recevoir des éléments correspondants aux besoins et aux difficultés réels.

L'irruption du SIDA

Ce qui fait bouger les choses, c'est l'épidémie de SIDA. Contre l'avis du secteur, Michèle Barzach, alors ministre de la santé, décide, en 1987, de libéraliser la vente des seringues. Des programmes d'échange des seringues sont lancés par Médecin du Monde. Des policiers se posteront aux abords des permanences pour interpeller les toxicomanes ! Il faudra attendre les années 1993/1994, pour que les centres de soins intègrent ces programmes. La polémique fait rage quant à la relance de la prise en charge par la méthadone. Une circulaire du ministère incitant à relancer cette option thérapeutique, restera sans effets sur le secteur de 1990, date de sa rédaction à 1993. La résistance du secteur reste donc importante au cours de ces années. Bernard Kouchner, ministre de la santé, se prononce en 1992 pour l'extension des places méthadone. Le changement de majorité empêche toute évolution majeure. Simone Veil et Douste Blazy trancheront en janvier 1995, en décidant d'accroître notablement les 77 places d'unités méthadone : on en comptera 50 000 en 1998. Le scandale du sang contaminé est dans toutes les mémoires : on estime alors que le risque de chronicisation évoqué par les adversaires de la substitution est moindre que celui d'exposer une population ayant un mode de vie exposé, à la contagion.

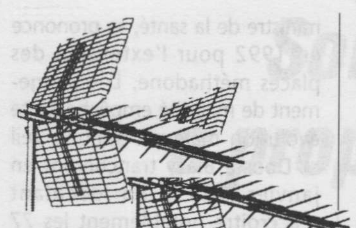
Dès lors, un nouveau paradigme s'impose, qui petit à petit, vient se positionner aux côtés des représentations psychanalytiques : celui de la réduction des risques. Ce nouveau schéma argumentaire fédère les pratiques et conceptions minoritaires ou isolées, comme l'avait fait vingt ans plus tôt la psychanalyse. Le vocabulaire change. On parle à présent de risques sanitaires, de stratégies palliatives, de toxicomanes rationnels, de moindre mal, de santé publique, d'usagers de drogue, de programme, d'accueil dits de bas seuil (sans exigence préalable de motivation).

Le paradigme psychanalytique s'est placé pendant vingt ans dans une logique tout à fait totalitaire. Prétendant avoir LA solution, il a combattu farouchement et diabolisé toute autre proposition. Il est resté sourd à la complexité d'une problématique qu'il a voulu réduire à un seul schéma d'interprétation : le sien. Il est resté aveugle aux évolutions du contexte démontrant par là même que *"celui qui croit a plutôt tendance à considérer pour pertinentes les données qui confirment, ou n'infirment pas la croyance endossée"* (p. 309) Cela ne remet pas en cause l'utilité de son action, mais lui dénie le droit de prétendre détenir seul la vérité.

Sous la pression de l'épidémie de SIDA, le débat a pu s'ouvrir. Il doit à présent permettre d'expérimenter sur des voies nouvelles, sans craindre l'excommunication ou la censure.

Jacques Trémintin

(1) *"L'Etat et la toxicomanie - Histoire d'une singularité française"* Henri Bergeron, puf, 1999, (370 p. - 149 F)



CHRONIQUE
DE LA
DESINFORMATION

Jean-Jacques Ledos

CONCOURS DE BARBARIE

Les éditeurs de journaux publient ce que leur clientèle attend : loi du marché oblige. Jadis, la grande presse faisait ses choux gras des faits divers sanglants, l'affaire Landru, par exemple.

Aujourd'hui, la violence a changé de registre. Pratiquée par des états souverains, elle s'est institutionnalisée.

La grâce est (rarement) accordée ou (plus souvent) refusée à un condamné à mort par le gouverneur d'un état américain au nom d'un ordre aveugle qui ignore les erreurs d'enquête, d'instruction ou de procédure.

Le massacre des populations n'en finit jamais de dépasser les limites - s'il y en a - de la cruauté au nom de la pureté de la race, de guerres de religions, de territoires disputés. L'humanitaire se révèle impuissant à imposer l'humanisme.

Au quotidien, les "nouveaux" proxénètes, albanais, kosovars ou tchétchènes exercent leur autorité sur les trottoirs, avec une cruauté indicible.

Dans les écoles, certains gosses en tuent d'autres, comme çà, aussi facilement qu'on se serait insulté jadis. Les messages de charité des livres sacrés sont délibérément tournés dans les pays où s'impose une religion d'État.

Au nom de pseudo-religions, les sectes organisent des massacres collectifs.

Les prisons sont une institution où le droit devrait s'imposer. Un livre récent à vulgarisé la connaissance de pratiques courantes. Aux États-Unis, un gestionnaire privé des établissements pénitentiaires a amélioré ses profits en imposant aux détenus la restriction alimentaire *.

On croit deviner dans ces barbaries quotidiennes comme une recherche de performance dans l'exercice d'un pouvoir inhumain et d'une liberté dévoyée. ❑

* *"Le Monde"* 2/3 avril 2000.

LE MARIGOT

Il faut l'admettre, la télévision d'aujourd'hui est violence. Pas seulement dans des programmes dont on apprend que les enfants les regardent avant d'aller à l'école, le matin. (Que vaut, dans ce cas, un enseignement civique ?).

Elle est aussi violente dans son fonctionnement interne. On ignore à peine les conflits d'ambition exposés par une presse complaisante. Au quotidien, elle se nourrit souvent de haine. Canal Plus fait mieux : les "Guignols" se chargent d'exécuter publiquement les confrères - on n'ose dire les collègues - qui leur déplaisent.

Pour avoir subi ce traitement, Guillaume Durand en raconte les épisodes dans "La peur bleue"*. Il y retrouve une humanité que l'exercice de son métier d'animateur dans un tel milieu lui avait peut-être fait perdre. Il va suggérer une rédemption par la culture. Une idée d'avenir, sans doute ? mais sur quels relais médiatiques pourra-t-il compter ?

Les vedettes de ce milieu devrait réfléchir chaque jour sur cette réflexion d'un avocat d'autrefois : *« la confraternité est une haine vigilante. »* ❑

* Éditions Grasset.

TÊTES À CLAQUES

Bernard Pivot avait invité dans l'émission "Bouillon de culture" Viviane Forrester et José Bové, dénonciateurs des méfaits du libéralisme effréné et des défenseurs du même système. L'un de ceux-ci a souligné le caractère démocratique que constitue à ses yeux l'actionnariat dans le fonctionnement des bourses de valeur.

La réponse n'a pas démonté le contresens, lourd de mauvaise foi, de l'adversaire.

Au-delà de l'étymologie, la démocratie appelle dans le sens commun davantage de justice, une réelle égalité de chances offertes. C'est une ouverture sur les autres. Les jeux de la Bourse, outre qu'il ne sont guère accessibles, sans risques, aux petits actionnaires illustrent des égoïsmes dont le pouvoir devient énorme lorsqu'ils constituent les noyaux durs que sont les fonds de pension ou les investisseurs institutionnels.

A terme, cet individualisme, s'il se prolonge crée les conditions d'un appauvrissement étendu. Quel sera, dans une, deux ou trois décennies le pouvoir d'achat de la génération actuelle qui doit accepter le SMIC comme un chance et prévoir, dans ces conditions, une retraite décente, proportionnelle à une incertaine capitalisation dans des fonds de retraite qui auront, entre temps, grossi le noyau dur précité ?

Un invité américain de l'émission donnait avec une naïveté de Huron le mot de la fin en observant que personne n'avait prononcé pendant plus d'une heure le mot "capitalisme". ❑

JALONS DE CYNISME

"La psychologie des foules" publié en 1895 par Gustave Le Bon est un classique de la sociologie et du conditionnement. L'auteur affirmait avec le cynisme de l'élite dominatrice qu'il suffit pour mener les foules d'exprimer des sentiments simples, énoncer des idées, déduire des syllogismes. *"S'adresser à la raison serait perdre son temps, car c'est par les idées que les hommes diffèrent surtout, et ce sont précisément les idées qu'ils abandonnent dès qu'ils sont réunis en foule."* précisait alors un commentateur de l'ouvrage*.

Trente ans plus tard, un publicitaire américain, Edward L. Bernays affirmait la nécessité pour l'élite *("The intelligent few in all departments of life...")* de mettre en ordre la mentalité collective. Une telle pratique *« est un élément important dans une société démocratique [...] Pour éviter le désordre, la société doit limiter ses choix aux idées et aux objets qui lui seront proposés par toutes sortes de propagande. Tout ce qui a de l'importance aujourd'hui, dans la politique, la finance, l'industrie, l'agriculture, la charité, l'éducation ou tout autre domaine, doit être assisté par la propagande. La propagande est le bras exécutif du gouvernement invisible.*** »*

Les médias de masse ont donné l'instrument d'action que n'imaginaient pas ces "moralistes". ❑

* *"La revue scientifique"*, 14 septembre 1895.

** Bernays Edward L. : *Propaganda (1928) (cité par Dan Schiller in Theorizing Communication, A History* (1996).

Les notes de lecture de J.J. Ledos

LA TYRANNIE DE LA COMMUNICATION

*par Ignacio Ramonet *.*

Être dans le coup, en ce début de siècle, c'est communiquer. Téléphone portable, Internet, bouquet de chaînes numériques sont le plus souvent des gadgets à la mode pour le plus grand profit des marchés. On a créé, autre effet de mode, une nouvelle expression, "nouvelle économie" pour désigner des valeurs dont les Bourses se sont emparées avec myopie. Des retournements de tendance sont déjà observés.

Nul ne saurait nier la nécessité de communiquer et le plus largement, si possible. La frénésie néolibérale développe des instruments qui pourraient toutefois apparaître comme les instruments d'un nouveau totalitarisme. Les empreintes magnétiques, sans lesquelles ces nouveaux moyens ne sauraient fonctionner, permettent de suivre les usagers à la trace, grâce à une interconnection, en principe interdite. Orwell n'avait pas prévu çà ! L'affaire du réseau de surveillance "Echelon" a récemment révélé la surveillance mondiale des échanges de messages. La publicité qui envahit les nouveaux écrans impose, avec des moyens, attractifs, un modèle de société obligé dont la finalité est essentiellement économique.

Le média le plus fréquenté, c'est toutefois la télévision dont le poste occupe à présent les lieux de vie, comme jadis, le poste de TSF. Le soucis des opérateurs privés est de suivre la tendance majoritaire de la demande, au mépris de l'ambition culturelle ou de la vérité de l'information. Ils ont peut-être toutefois tort de prendre les gens pour des imbéciles ? Si la télévision retient les masses devant les écrans, il n'est plus assuré qu'elle fabrique durablement l'opinion. Le résultat trop tôt annoncé de certaines élections l'atteste.

Ignacio Ramonet** évoque quelques moments forts de cette télévision populaire dans ce qu'il appelle une "communion planétaire": la mort de Diana, l'affaire Clinton-Lewinsky avant d'évoquer "l'ère du soupçon" de manipulation qu'ont renouvelée - plutôt qu'initiée - des événements comme l'affaire de Timisoara ou les récentes guerres fermées aux journalistes.

"La tyrannie de la communication" s'adresse à tous ceux qui soupçonnent les institutions de les manipuler mais ne savent ni quand, ni comment. Le constat qu'en établit Ignacio Ramonet est donc bienvenu. La prise de conscience raisonnée, par les usagers des médias de masse, des perversions du bain médiatique exigera encore de longs efforts pédagogiques.

J.-J. L.

** Éditions Galilée, 1999. 138 F.*

*** Directeur du "Monde diplomatique".*

A propos des prisonniers de guerre libérés par l'armée soviétique*

Louis Suarez a rédigé ses souvenirs (voir *Gavroche* n° 109) à la suite de la lecture des livres d'August von Kageneck : *Lieutenant de Panzers* et *Examen de conscience* (Perrin), au milieu des années 1990.

Présenter l'Armée rouge comme « libératrice des camps » est à la fois vrai et réducteur. Les camps d'extermination situés dans les territoires de l'est de la Pologne occupée (Treblinka, Sobibor, Belzec) avaient été détruits par les nazis soucieux d'effacer les traces de leurs crimes. Les détenus d'Auschwitz ont été évacués vers les camps d'Allemagne tels Dachau, *Mau*thausen (et non *Ma*thausen comme on le lit trop souvent), Bergen-Belsen, etc., au cours des tristement célèbres « marches de la mort ». Lorsque les soldats soviétiques atteignent Auschwitz, le 16 janvier 1945, le camp est pratiquement vide. Le film soviétique montrant la libération du camp a, en réalité, été tourné quelques jours plus tard.

D'autres camps existaient en Allemagne même. La rencontre des troupes soviétiques et des troupes américains s'effectuant sur l'Elbe, à Torgau le 25 avril 1945, c'est-à-dire à moins de deux cents km au sud de Berlin, une grande partie de ces camps ont donc été libéré par les Anglo-américain. Ce fut le cas de Buchenwald (voir le roman de Jorge Semprun, *L'Écriture ou la vie*, Gallimard, 1995), de Bergen-Belsen le 15. Parmi les derniers camps libérés Mauthausen début mai, qui le fut aussi par les américains. Par conséquent attribuer à la seule Armée rouge la libération des camps est abusif ; c'est un écho lointain de la propagande soviétique. Sur cette histoire complexe, le lecteur peut consulter l'*Atlas de la Shoah*, paru aux Éditions de l'Aube, en 1992.

L'emploi du mot « libération » à propos de l'arrivée des troupes soviétiques dans les pays d'Europe centrale et orientale n'est pas sans poser quelques problèmes. Sans revenir sur la complicité de Staline avec Hitler lors de l'Insurrection de Varsovie (2 août-2 octobre 1944), on peut faire remarquer que cette conquête militaire – si elle a débarrassé ces pays de l'occupation barbare des nazis – répondait aussi à d'autres objectifs. Ce ne sont pas seulement les populations allemandes de Prusse orientale, de Saxe, de Silésie ou de Poméranie qui eurent à subir les exactions de la soldatesque mais aussi les populations à libérer, notamment les Polonais, et d'autres encore (je renvoie au témoignage de M. Djilas, cité en encadré dans ma présentation). Des



Tract du parti communiste, diffusé pendant l'Occupation, à une date indéterminée.

livres et des films documentaires traitent de cette question mais sont encore trop méconnus de ce côté-ci de l'Europe. On voit par là tout le déficit de connaissance qui perdure et qui, d'une certaine manière, perpétue l'héritage de la coupure de l'Europe en deux blocs…

Le livre de Victor Kravchenko n'est pas un livre sur les camps soviétiques dont il parle très peu. Ce livre rapporte essentiellement l'expérience d'un cadre économique du régime soviétique. Il faut cependant noter qu'il traite assez longuement de la famine des années 1932-1933 en Ukraine et au Kouban – « première famine programmée de l'histoire » qui fit de 8 à 10 millions de morts.

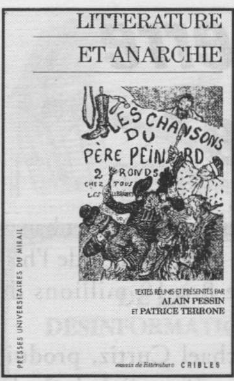
Le film de Michael Curtiz, produit par la Warner en effet, s'inspirait du livre de Joseph E. Davies *Mission à Moscou* (édition en français : Montréal, Édition de l'Arbre, 1944). Ambassadeur américain à Moscou, Davies faisaient largement sienne la propagande soviétique. Rien d'étonnant à ce que, produit en pleine « Grande Alliance » contre l'Allemagne nazie, il ait une tonalité stalinophile. Voici ce qu'écrivait à son sujet Jacques Siclier : « Ce film montrait comment Davies, ami du président Roosevelt, avait trouvé en Staline un défenseur de la paix et des démocraties. Mission à Moscou qui, entre autres choses justifiait le pacte germano-soviétique, avait pour but de sensibiliser le peuple américain à l'effort de guerre de l'URSS contre les nazis… » (*Le Monde*, 16 janvier 1986). L'article précise que le film de Curtiz a été projeté au « Cinéma de minuit » de FR 3, le 25 novembre 1984.

Pour conclure et revenir à la question des prisonniers libérés français par l'Armée rouge, on voit que les documents produits par Laurent Doussin confirme tout l'intérêt de cette question, occultée jusqu'à aujourd'hui. En publiant à la fois ma présentation et les extraits des Mémoires de Louis Suarez, *Gavroche* a soulevé une question dont l'importance paraît avoir été vraiment sous-estimée et sur laquelle nous aurons certainement l'occasion de revenir. Toute proportion gardée, cette expérience vécue du soviétisme réel peut être rapprochée de celles – bien plus tragique – des « Malgré-Nous » alsaciens-lorrains. Comme je le faisais remarquer on ne peut que regretter que ce chantier d'histoire n'ait pas été exploité alors que les soldats français récupérés par l'Armée rouge étaient nombreux à être en vie. Mais, il n'est peut être pas trop tard…

Jean-Louis Panné

*** (voir Gavroche, n° 110, mars-avril 2000)**





LITTÉRATURE ET ANARCHIE
textes réunis et présentés par Alain Pessin et Patrice Terrone

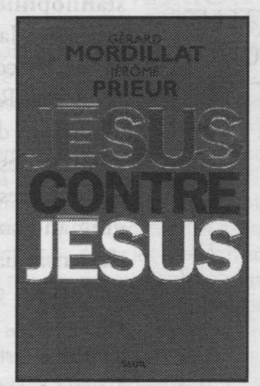
L'anarchie dans tous ses états est l'objet des contributions rassemblées par Alain Pessin et Patrice Terrone, elle constitue la prolongation du colloque tenu il y a quelques années à Grenoble, sur le thème littérature et anarchie.

La trentaine d'articles réunis dans le présent ouvrage forme un tout agréable à lire. Il peut être utilement complété par le dernier numéro de la revue *Réfractions* (Lectures cosmopolites, hiver 1998-1999). Comme dans de nombreux colloques, le bon et l'excellent alternent avec le moins bon, voire pire... Cependant, il faut conseiller cette lecture : en effet ces pages offrent un aperçu général des relations entre les deux termes. Ils sont regroupés en quelques grands thèmes : sur la voie libertaire, traînées de Poudre et l'alchimie du verbe. Ainsi des esthètes libertaires, les contributions offrent à la fois les trajectoires individuelles, les portraits de groupes et les analyses détaillées de certains anarchistes émanant des romans. Dans la galerie de portraits plusieurs groupes se distinguent. Les libertaires qui s'affichent comme tels : Bakounine, Octave Mirbeau, Mécilas Goldberg, Ramon Sender ; Cœurderoy et Dejacque. Chez d'autres l'anarchie représente davantage une valeur littéraire, une mode même pour certains : Paul Adam, Céline et Malraux. Enfin, rappelons ceux qui utilisent l'anarchie dans leur construction littéraire. Ils peuvent soit appartenir aux deux catégories précédemment citées, soit être hors de l'espace politique. Michaux, Claudel, Léon Bloy... La littérature saisit l'anarchie comme corps collectif. Plusieurs contributions se penchent sur les rapports entre les deux aspects à la belle époque.

En somme, nous tenons ici une nouvelle mise en lumière de la culture libertaire.

S. Boulouque

Presses Universitaires du Mirail - 1999, 544 p., 320 F.



"JÉSUS CONTRE JÉSUS" (1),
de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur
"L'INVENTION DU CHRIST" (2),
de Maurice Sachot

Nul ne contestera la pérennité de la religion fondée par un contestataire du judaïsme nommé Jésus dit "Christ" (3). Des évangiles aux historiens "scientifiques", tel Renan, son existence a été reconnue. L'interrogation sur la "fabrication" du christianisme est récente.

Qui fut le Christ ? L'exécution à Jérusalem, en Palestine occupée, sous le règne de Tibère, d'un insoumis est évoquée en quelques mots ou quelques lignes par un petit nombre d'historiens grecs comme Flavius Josèphe ou latins, comme Tite-Live. La tradition historique la plus constante repose sur les évangiles dont quatre seulement, dits "canoniques", sont reconnus par l'Église. Les plus anciens textes connus sont des fragments en grec (papyrus) des troisième et quatrième siècles de notre ère (Oscar Cullmann). Plus représentatif du message christique est le texte connu (sinon reconnu par l'Église) sous le nom d'Évangile de Thomas (4). Ces divers textes ont été rédigés en grec ou en syriaque par des lettrés, et traduits, plus tard, en latin. Ils sont à l'origine d'une doctrine entretenue par des pouvoirs temporels consolidés par la perspective téléologique qu'offre une religion. A partir de textes incertains, la religion s'est fondée sur des interprétations, des débats, des exclusions sinon des exécutions. Une doctrine qui apparaissait comme une morale de charité est devenue un totalitarisme souvent sanglant. A quand un livre noir du christianisme ?

Deux livres viennent de poser la question des origines d'une religion créée sur ces bases et développée au nom de nécessites politiques.

Jésus contre Jésus, prolonge la série d'émissions que les auteurs, Gérard Mordillat et Jérôme Prieur, avaient produite pour *Arte* (5). Il s'agit d'une enquête qui interroge les textes et met en évidence leurs contradictions, entre eux et au regard de l'Histoire. On y retrouve toutefois le message tel qu'il avait sans doute été ébauché dans les milieux gnostiques dont la figure connue est celle de Jean le Baptiste.

Dans *L'invention du Christ,* Maurice Sachot, s'il remet à jour l'enseignement synagogal qui a formé Jésus, met en lumière les avatars du judaïsme que favorisent la proximité des doctrines gnostiques - il y eut une gnose chrétienne - et la récupération effectuée par une Rome en fin de parcours historique. Par la suite, les empires ou les monarchies européennes se construiront sur les bases théologiques de la nouvelle religion. L'encadrement qu'elle impose aux consciences et aux sociétés seront le support d'un totalitarisme qui limitera, en particulier, toute recherche ou tout enseignement scientifiques durant un millénaire. La première "renaissance" apparaîtra lorsque l'Occident, au contact de l'Islam pendant les Croisades, redécouvrira la démarche rationnelle aristotélicienne, entretenue par les derniers grecs et redécouverte par les philosophes arabes. Les clercs scolastiques y trouveront l'occasion d'une réflexion critique. Au risque de la déviance, non sans représailles (6).

Il semble que l'Église soit aujourd'hui saisie d'un doute sur l'historicité des Évangiles. Les récentes éditions des évangiles n'ajoutent plus la qualité de "saint" au nom des auteurs canoniques. Les exégètes lorsqu'ils évoquent le contenu des textes, préfèrent parler d'"expression symbolique" pour expliquer les miracles, par exemple. Les thaumaturges, tels Apollonius de Thyane ou Simon le Magicien étaient aussi d'habiles illusionnistes, dans ce domaine.

On s'interroge, certes, sur la pérennité de la conviction des fidèles, entretenue depuis vingt siècles, mais d'autres croyances ont survécu jusqu'à nos jours depuis plus longtemps. On peut alors réfléchir sur cette proposition du théologien allemand Karl Barth : « *La réalité de la religion est la peur que l'homme a de lui-même.* (7) » ou sur la réflexion prêtée à Lénine : « *La religion est l'opium du peuple.* » Le peuple a besoin d'opium.

(1) Le Seuil, 120 F.
(2) Éditions Odile Jacob, 130 F.
(3) Yeshuh ou Yeshouah, « bâtard, fils d'une femme mariée impure... » (Toledoth Yeshuh cité in L'évangile du ghetto, ou comment les juifs se racontaient Jésus par J.-P. Osier (1984).
(4) Ces textes d'inspiration gnostique ont été retrouvés en Haute-Égypte, sur le site de Nag-Hammadi, en 1945.
(5) Corpus Christi, du 25 au 29 mars 1997.
(6) Voir les ouvrages d'Alain de Libera (Le Seuil et PUF).
(7) "Lettre de Rome" (1940), citée par Ernst Bloch in Le Principe Espérance.



LE BIRODIJAN 1928-1996 L'HISTOIRE OUBLIÉE DE L'ETAT JUIF FONDÉ PAR STALINE.
par Robert WEINBERG

Entre 1928 et 1996, le Birodijan a été une région autonome juive dans l'Extrême Orient de l'Union soviétique. Pendant, plus de cinquante ans cette région autonome a connu une existante difficile que Robert Weinberg retrace.

Le Birodijan fut créé de toute pièce par les dirigeants soviétiques pour concurrencer le projet sioniste. Quelques milliers de colons juifs se rendent dans cette contrée excentrée. L'auteur expose dans un bref historique quelle a été la situation des Juifs de Russie puis des Juifs soviétiques (de la zone de résidence imposée sous le tsarisme à l'émancipation en février 1917 puis après octobre). En 1928, Staline décide de créer cette région autonome à grand renfort de propagande qui prend en 1934 officiellement le nom de Birodijan. Malgré les efforts des spécialistes soviétiques, l'implantation demeure un échec et reste limitée à quelques personnes (18 000 Juifs sur 109 000 habitants de la région). Il s'y développe une multitude d'activités culturelles (liées à la propagande communiste), dont l'ouvrage offre de nombreuses reproductions. Après, la Seconde Guerre mondiale, selon l'auteur, le Birobijan connaît une brève période d'euphorie, manipulée par les dirigeants soviétiques, qui sont en fait les

prodromes de la grande vague de procès antisémites organisés par Staline, dont l'ultime objectif était, semble-t-il, la déportation de l'ensemble des Juifs d'Union soviétique dans cette région.

Si l'ouvrage retrace cette histoire de manière utile, on regrettera qu'il ne se soit pas plus penché sur les desseins des autorités soviétiques, voulant essentiellement retracer les aspects culturels de cette expérience.

SB

Autrement, Série Mémoires, 2000, 136 p., 130 F.



EN VRAI FRANÇAIS DANS LE TEXTE
par Alfred Gilder

Encore un dictionnaire diront d'aucuns !

Oui mais quel dico ! (Dictionnaire Franglais-Français).

Il recense plus de huit mille mots ou expressions, que par paresse, nous persistons à utiliser dans leur version franglaise ou "franricaine", alors que si nous nous creusions un peu la tête tot en nous amusant, nous trouverions ou retrouverions des mots bien de chez nous, jolis, biensonores, chantants même, drôles très souvent.

Mieux que celà. L'auteur, un haut-fonctionnaire passionné par notre langue mais pas chauvin, il admire aussi celle de Shakespeare, nous propose dans son savoureux Edito de seulement six pages, dix recommandations pour créer nous-même des néologismes (nés au logis) susceptibles de remplacer avantageusement les affreux mots incompréhensibles qui nous envahissent quotidiennement.

Il utilise de charmants pictogrammes indiquant les homonymies regrettables, les hybrides franricains, les mots tirés du vieux français, la mise au goût du jour de ces mots anciens, les éponymes, les trouvailles croustillantes, les propositions humoristiques, les néologismes des terminologues officiels, des amoureux du bel argot, et de l'auteur.

On peut très bien lire ce dictionnaire de A à Z comme le faisaient avec le Larousse de leur certificat nos grands-parents souvent sevrés de lecture, car il est instructif. Il est presque aussi drôle que la célèbre "Méthode à Mimile".

On peut aussi le ranger parmi les "usuels" au-dessus de son bureau, et l'utiliser le plus souvent que possible.

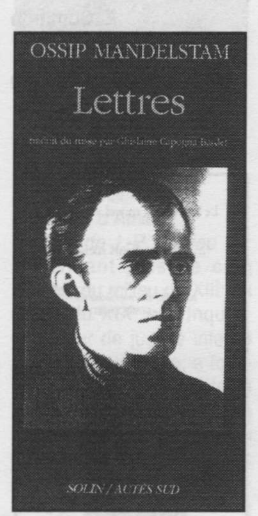
On ne peut malheureusement pas l'avoir dans sa poche car son format ne le permet pas, et c'est fort dommage. Les occasions de s'y référer sont très nombreuses tant au travail que dans la rue ou pendant nos loisirs.

Ce livre manquait dans nos bibliothèques personnelles. S'il paraît cher pour quelques bourses, il est possible de le faire commander par les bibliothécaires publics.

S'en passer serait dommage !

J.F. Amary

Le Cherche-Midi, 1999, 376 p., 150 F.



LETTRES
par Ossip MANDELSTAM

Ossip Mandelstam est parmi les plus grands poètes russes de son temps. La publication de ces lettres, qui n'étaient pas destinées à la publication, montre la complexité du personnage mais également son desespoir face aux transformations de la société soviétique.

Né dans une famille juive lituanienne, ayant quitté leur terre natale pour Saint-Petersbourg. Ossip Mandelstam a reçu une solide formation intellectuelle. Le numérus clausus l'empêche d'aller à l'Université, il quitte la Russie pour Paris, puis revient en 1917. Dénonçant l'incurie, il est victime de la discrimination de l'Union des écrivains soviétiques. Condamnant la terreur, il est condamné à mort, peine commuée en relégation sur intervention de Pasternak, avant de disparaître en Sibérie en 1938.

Ses textes ont des intérêts multiples. Littéraires d'abord, les lettres permettent de mesurer l'évolution de l'écrivain face à son travail, sa passion pour l'écriture, l'évolution de son travail. Personnelles ensuite, ses lettres à sa famille, font entrer dans sa sphère personnelle. Historiques également. Mandelstam a été brisée, broyé, détruit par le système. Une mort lente et terrible. Chaque année montre sa descente dans les tréfonds. *Contre tout espoir,* titre donné par sa femme, Nadejda, à ses souvenirs, devient dans ses lettres la chronique d'une mort annoncée. Mort, littéraire d'abord, mort intellectuelle ensuite et mort physique enfin. Cette correspondance souligne la violence du système et la réalité du totalitarisme.

SB

Solin/Actes Sud, 2000, 376 p., 195 F.



V'LA COCHON QUI DEMENAGE PRELUDE AU DROIT AU LOGEMENT
par Patrick Kamoun

L'éditeur "est bien connu de nos services", et il ne nous a jamais déçus. On lui doit de nombreux ouvrages sur la pédagogie libertaire, sur la Grande Guerre, et entre autres, le dernier roman de Rolland Henault consacré à la révolte dans une maison de retraite.

L'auteur du livre qui nous intéresse aujourd'hui est un passionné du logement social. De son histoire, mais aussi de son activité.

Et c'est là que son livre devient encore plus vivant. Chaque fois que c'est possible, Patrick Kamoun se réfère non pas à l'histoire comme c'est généralement le cas dans des livres sur l'actualité, mais à l'actualité.

A plusieurs reprises, on est surpris d'apprendre que certaines mesures préconisées au début du siècle par les défenseurs du logement populaire, n'ont été prises que ces toutes dernières années. Ou restent encore à prendre.

Le Héros du livre, c'est Georges Cochon lui aussi bien connu de ceux qui s'intéressent au mouvement libertaire et à son histoire.

Il existe actuellement à Chartres, un groupe anarchiste "Georges Cochon" et c'est bien normal puisque c'est dans cette ville qu'il est né en 1879, et qu'il a été inhumé en 1959.

Le mouvement lui devait bien cet hommage, après l'avoir renié et décrié à cause d'un dérapage vers le milieu de sa carrière millitante.

Cochon s'est imposé rapidement comme meneur de l'Union Syndicale des Locataires, ouvriers et employés. Armé d'un charisme comme on dit aujourd'hui, hors du commun, et portant un nom facile à retenir, bien ancré dans le langage populaire, qui prête à faire rire ; secondé par des compagnons francs, courageux et déterminés, il a soulevé le grave problème du logement des travailleurs et des familles nombreuses. A la fin du siècle dernier et au début de ce vingtième, les conditions de logement sont effroyables. Les loyers (termes) sont payables par trimestres. La misère est telle que nombre de familles sont incapables de les payer aux dates prévues. Elles se trouvent impitoyablement expulsés par les propriétaires (vautours) qui se paient en revendant les meubles des pauvres qu'ils saisissent en général grâce à la complicité des concierges (pipelets).

Ne se contentant pas de ce véritable racket, M. Vautour n'aime pas les familles nombreuses et les jette à la rue les accusant de tous les maux.

Cochon met au point la technique du déménagement "à la cloche de bois", et du relogement souvent spectaculaire et médiatique de ses protégés, aussi bien dans des lieux publics que privés, qui vont de la Mairie au Ministère en passant par l'église ou l'hôtel particulier. Et même dans un pavillon de l'Exposition Universelle ou dans un abri construit à la hâte dans le Jardin des Tuileries.

Alliant l'humour à la russe (et parfois la force), Cochon met les rieurs de son côté, et bientôt, toute la presse évoque avec malice ses derniers exploits.

Le "Raffut de St-Polycarpe", fanfare cacophonique qui donne des aubades aux propriétaires ainsi "mis au pilori" devient une véritable institution.

Ainsi qu'on l'a dit au début, Cochon en arrive à se présenter aux élections municipales, et il est alors désavoué des anarchistes et même des socialistes. Ejecté du Syndicat, il fonde la Fédération des locataires et il reprend de plus belle ses actions en faveur des sans-logis. Il est souvent soutenu par des politiciens, voire des aristos philanthropes. Condamné à de nombreuses reprises à des petites peines de prisons, des amendes pour tapage, outrages, embarras de la voie publique, et autres délits de circonstances, il se défend comme un beau diable et il est de plus en plus populaire. Même certains conservateurs le soutiennent.

Il a en quelque sorte inventé le "squatt".

La Grande Guerre met fin à ses exploits, d'une part parce qu'il y est envoyé comme beaucoup d'hommes, et d'autre part parce que l'actualité n'est plus dans les rues parisiennes, mais sur le front.

Cochon s'en sortira relativement bien. Il participera de nouveau au mouvement des locataires dans les années 20 mais on perd ensuite sa trace.

Ses mémoires seront publiées en feuilleton dans l'Humanité en 1935-1936.

Malgré tous ses efforts, puis ceux de ses successeurs comme l'abbé Pierre dans les années 50 et aujourd'hui le mouvement D.A.L., il nous faut constater qu'en l'an 2000, les sans-logis sont de plus en plus nombreux, les expulsions aussi, et les "vautours" toujours plus riches. Preuve s'il en faut, que le système capitaliste ne peut mener qu'à la misère.

Précisons enfin que ce livre est abondamment illus-

tré avec des documents de l'époque, cartes postales anciennes, petits formats, affiches.

Il se lit comme un roman, et l'on ne peut que souhaiter une publication des aventures de Cochon en bande dessinée. Ohé, Phil et Callens ! ("Les aventures épatantes et véridiques de Benoît Broutchoux").

J.F. Amary

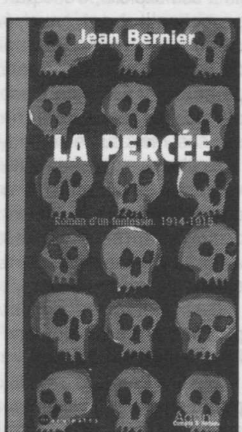
Yvan Davy éditeur, 164 pages. 100 F.

LA REPENTIE
par Didier Daeninckx

Terrorisme, répression, oubli : le cycle de certaines dérives de l'après soixante-huit s'achève. Comme son compère Jean-Bernard Pouy, qui nous offre un polar, Larchmütz 5632, (Gallimard, Série Noire), fait partie des anciens qui reprennent du service... mais il semble avoir changé de sens. Daeninckx décrit le parcours de Brigitte qui a passé quelques années à l'ombre pour une participation active aux Comités de libération prolétarienne. La tragédie se déroule à Saint-Nazaire. Cette longue nouvelle nous offre les descriptions chères à l'auteur : l'atmosphère froide du port, les ombres du passé qui comme à chacun de ses romans viennent nous submerger.

S. Boulouque

Verdier, 1999, 88 p., 59 F.

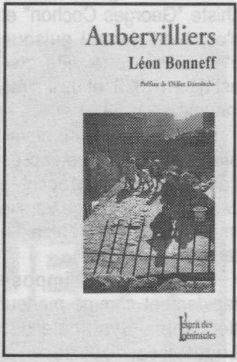


LA PERCÉE ROMAN D'UN FANTASSIN
par Jean Bernier

Maintenant que le silence est retombé sur ce premier hiver pour la raison très simple que presque tous les fantassins qu'il crucifia furent tués par la suite, maintenant que la victoire laisse tout de même les moins sensibles hagards devant notre monceau de morts enfin avoué, ne faut-il pas au survivant qui, pour sa torture n'a rien oublié, crier ce qu'il n'a pu crier pendant la guerre sans être qualifié de fou ou de traître ? Ne faut-il pas venger ceux qui ne tombèrent pas "pour la France" mais pour l'entêtement ou l'amour propre imbécile de quelques généraux ou de quelques ministres ?

Acteur méconnu des avant-gardes politiques et littéraires françaises, Jean Bernier (1894-1975) a nourri La Percée (1920) de son expérience de fantassin de la Première Guerre Mondiale.

Coll. Marginales, Format 12x21, 216 p., 88 F.



AUBERVILLIERS
par Léon Bonneff

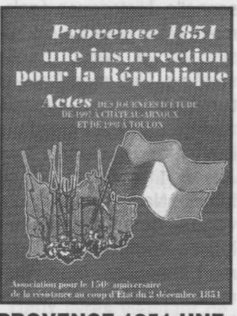
Léon Bonneff (1882-1914) fut avec son frère Maurice l'un des plus grands écrivains prolétariens français. *Aubervilliers* s'inscrit dans cette veine sous une forme toutefois légèrement romancée. Cet admirable livre-chronique d'une ville et d'une classe sociale à l'aube du XX[e] siècle est écrit à hauteur d'homme et constitue un précieux témoignage sur le monde ouvrier, la naissance du syndicalisme et la banlieue.

Dans la préface Didier Daenincks écrit :

On ne sait comment se fabriquent les périphéries. Le souvenir lointain des plaines maraîchères et de leurs champs d'épandage ont bien sûr pesé sur ce coin de banlieue, puis il a fallu que se creuse un canal, que filent vers l'Est industrieux comme vers le nord libéral des rails luisants, parallèles, que se dresse l'architecture ajourée des abattoirs et des gazomètres. Ici, non par nature mais par obligation, on est économe : Et si Aubervilliers se dit familièrement "auber" synonyme d'argent en argot, c'est une manière d'avoir par les mots ce que la vie vous refuse. Pas une page du livre de Léon Bonneff qui ne dise cette sordide alchimie par laquelle les débauches d'efforts, les douleurs irisant les muscles, les ruissellements de sueur, les morsures de la chimie sur les viscères, se subliment en quelques pièces de monnaie vite sacrifiées à l'appétit aiguisé par l'effort.

Là, dans cette oasis, on travaille en respirant le souvenir d'une chaleur qu'on a pas connue, en imaginant des couleurs qu'un soleil différent a fait épanouir.

L'Esprit des péninsules, 4 Rue Trousseau, 75011 Paris, 245 pages, 128 F.

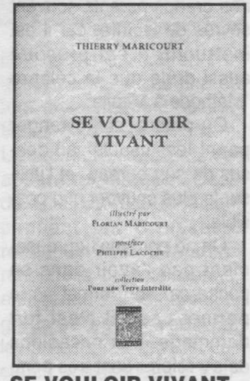


PROVENCE 1851 UNE INSURRECTION POUR LA RÉPUBLIQUE

Cet ouvrage présente les Actes des journées d'études tenues en 1997 à Château Arnoux et en 1998 à Toulon.

Il y a 150 ans, en décembre 1851, la Provence connaissait une formidable insurrection populaire pour la défense de la République, une république que les insurgés voulaient "démocratique et sociale". Vaincue, cette insurrection n'en était pas moins porteuse d'avenir. Son souvenir a contribué à enraciner dans nos départements ces idéaux liant démocratie, responsabilité citoyenne et progrès social, idéaux dont il ne nous semble pas inutile, aujourd'hui, de continuer de se réclamer. L'Association 1851-2001 pour le 150[e] anniversaire de la résistance au coup d'Etat de 1851 est née en 1997 de cette conviction, et du désir de comprendre une histoire trop souvent occultée. Pour raviver cette mémoire, elle a organisé deux rencontres dans deux départements où l'insurrection républicaine fut particulièrement puissante : les Basses-Alpes (Chateau-Arnoux 1997), Le Var (Toulon 1998). Le lecteur trouvera ici la quasi-totalité des contributions proposées lors de ces deux journées.

Association pour le 150[e] Anniversaire de la Résistance au coup d'Etat du 2 décembre, 7 Bd des Tilleuls, 04190 Les Mées. 240 pages 98 F.

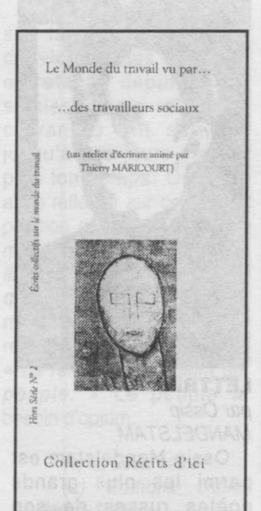


SE VOULOIR VIVANT
par Thierry Maricourt

Thierry Maricourt nous donne une poésie sensitive et réaliste, pleine d'impressions fugitives, analysées, et mises en forme pour notre plus grand plaisir. Images nouvelles, inventées et colorées au gré de la sensibilité, cette poésie est un renouvellement d'inspiration adolescente et réfléchie sur le plaisir de se vouloir vivant et le rapport au monde que ce sentiment engendre.

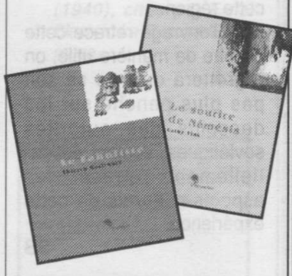
E. Commun

Editions Rafael de Surtis, La Touche, 86170 Cherves ? 64 pages, 60 F.



L'auteur qui anime, par ailleurs, un atelier d'écriture, nous fait connaître une brochure réalisée par des travailleurs sociaux en formation qui écrivent des textes de fiction mettant en scène leurs publics. On pourrait dire que, cette fois-ci, c'est le *travaillé* social qui s'exprime. Deux plaquettes de 30 pages sont parues au prix de 20 F les deux.

s'adresser à Editions Sansonnet, 73 rue de Rivoli, 59800 Lille.



Les Editions Sansonnet publient également deux petites pièces : *Le sourire de Némésis* par Cathy Ytak et *Le Fabuliste* per Thierry Maricourt qui décrivent des tranches de vie avec l'affection complice de la pensée libertaire lorsqu'elle se penche sur le quotidien et le cisèle.

E. C.



LE FÉMINISME RATIONNEL
par Alexandra Davis-Néel

Il y a beaucoup à tirer de ce livre qui est la transcription d'un discours prononcé devant le Congrès des femmes italiennes de 1906, édité en 1909. Historiquement dépassé, il reste d'actualité en matière sociologique.

Bonne de son mari et de son patron, la femme reste aliénée par le découpage des postes et la répartition des pouvoirs. Ce processus est-il réversible à l'heure du débat sur la parité ? Oui, si la femme sait imposer ses limites et définir ses droits.

Cette réédition est suivie d'un texte de Catherine Lafon : *Les femmes ces immigrées de l'intérieur,* qui montre le paupérisme de la condition féminine de nos jours, face à l'égoïsme masculin cramponné sur ses acquis.

E. C.

Les nuits rouges, 119 pages, 52,50 F.



LA MERVEILLEUSE HISTOIRE DE L'HUILE DE PIERRE

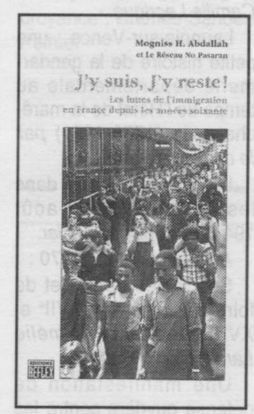
par Johanne Klein et les enfants de l'atelier d'écriture

Ecrit par des jeunes de 13 à 15 ans sous la direction de Johanne Klein, écrivain, ce petit livre est une véritable réussite. Un peu de science-fiction, quelques témoignages très sérieux et une bonne dose d'humour, mélangez le tout et vous obtenez une potion très digeste sur l'histoire du pétrole (l'huile de pierre) et de sa raffinerie de Petit-Couronne en Seine Maritime.

Les témoignages sur la création de l'entreprise, les grèves de 36, la guerre, puis la résistance, constituent un apport pédagogique évident auprès des enfants. Une manière aussi de découvrir le "monde du pétrole"... à ses débuts.

G.P.

Comité d'Etablissement Shell. Editions Médianes 72 Rue d'Amiens Rouen, 80 pages, 50 F.



J'Y SUIS, J'Y RESTE

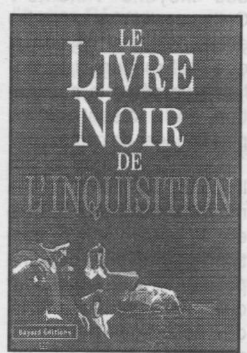
par Mogniss H. Abdallah

Les sans-papiers réaffirment leur refus de la clandestinité et de la précarité. Ils renouent avec une longue et passionnante histoire de luttes immigrées pour la dignité, pour la liberté de circulation ou d'installation, et pour l'égalité des droits sociaux et politiques.

Ce livre revient sur les temps forts de leurs luttes depuis les années soixante : contre les circulaires Marcellin-Fontanet (1972-1975), grèves des foyers Sonacotra, "deuxième génération" face aux violences policières, aux crimes racistes et aux expulsions dès la fin des années soixante-dix, marches pour l'Egalité (1983-1985), luttes contre les lois Pasqua, etc.

Raconter ces luttes, c'est aussi analyser la pertinence des revendications et leur évolution, la question de l'autonomie et des rapports Français-immigrés, leurs implications dans un mouvement d'émancipation sociale plus global. L'ouvrage met en lumière certains débats internes aux mouvements et contribue ainsi à donner des pistes de réflexions pour les luttes à venir.

Editions Reflex 21 ter Rue Voltaire, 75011 Paris, 158 pages, 45 F.



LE LIVRE NOIR DE L'INQUISITION

par Natale Benazzi et Matteo d'Amico

Préface de J.-P. Dedieu

Pendant plus de cinq siècles, du milieu du XIIIe au début du XIXe s., l'Inquisition, cour de justice interne à l'Eglise catholique, a fonctionné comme une véritable machine de normalisation sociale avec le soutien du pouvoir politique et avec pour but, au-delà des tortures physiques, "d'atteindre les hommes dans l'intimité de leur esprit afin de faire plier leur volonté et de leur retirer toute velléité de pensée personnelle". Sa force c'est l'arbitraire le plus total dont elle fait preuve car c'est elle qui construit son objet et qui décide ce qui relève d'elle-même. C'est la "plasticité de la notion d'hérésie qui donne au tribunal une totale liberté d'action en lui permettant de définir comme tel tout comportement qu'il souhaite poursuivre... A ce jeu personne n'est à l'abri. D'autant que l'Inquisition a besoin de victimes pour maintenir la pression et pour entretenir ses structures matérielles et humaines" de sorte qu'elle est amenée à "inventer" l'hérésie au fur et à mesure que son "activité détruit les gisements qu'elle a elle-même créés" !

Le domaine de compétence de l'Inquisition s'étend ainsi à l'infini puisque toute action "est susceptible d'être poursuivie dans la mesure où l'on peut penser qu'il ne s'agit pas seulement d'un acte occasionnel... mais qu'il cache de secrètes convictions hérétiques". La menace est donc constante puisque, tenant cette intention potentielle, il y a un risque réel pour tout un chacun "d'être découvert et arrêté à tout moment". Brisant les personnes en les obligeant à renoncer à ce qui fait à leurs yeux leur propre valeur, elle préfigure les procès staliniens de l'Union Soviétique des années 30 et la "réforme par la pensée" du laogai maoïste de la Chine des années 50/60.

Pour étayer cette démonstration, les auteurs font revivre les persécutions dont ont été victimes successivement au cours des siècles les Cathares en France puis les Dolciniens en Italie, ainsi que les "sorcières", créatures du Diable, tout au long du Moyen-Age jusqu'à l'épisode de Salem dans la Nouvelle Angleterre de la fin du XVIIe s., sans omettre les marranes juifs et les morisques musulmans dans l'Espagne d'Isabelle la Catholique.

L'imbrication avec le politique ressort à la lecture passionnante des très grands procès : Jeanne d'Arc, Giordano Bruno, Galilée et surtout Michel Servet. Cet humaniste espagnol eut en effet "la singulière infortune d'avoir été brûlé deux fois : en effigie par les catholiques, et en chair et en os par les protestants" en 1553 dans la cité théocratique de Genève soumise à la férule de Calvin. En prônant un retour à l'Eglise primitive d'une façon extrême, et en se faisant l'apôtre du libre-arbitre, il a dressé contre lui toutes les confessions chrétiennes : les deux Eglises, la catholique comme la protestante, vont s'allier dans la persécution de l'Autre, perçu comme différent, afin de maintenir la prévalence des structures de pouvoir sur la conscience individuelle. Ce n'est pas pour rien que ses livres seront brûlés en même temps que lui car "brûler les livres, c'est éliminer la transmission de l'hérésie" (1).

Comment ne pas faire le parallèle avec les anti-fascistes allemands qui, réfugiés à Moscou mais bientôt considérés comme des "opposants" par Staline, seront livrés à Hitler à la suite de la signature du Pacte germano-soviétique le 23 août 1939, et immédiatement transférés dans les camps de concentration, telle Margarete Buber-Neumann à Ravensbrück ?

Pour les auteurs, "le scandale absolu c'est que la religion dont le Dieu a été flagellé et est mort en croix, c'est elle qui a flagellé, torturé et livré au bûché celui qui niait ou était présumé nier ce même Dieu et ses préceptes". Devant un constat aussi accablant, il ne reste plus qu'à tirer l'échelle...

Sait-on que l'Index pontifical des livres interdits n'a été supprimé qu'en 1965 ?

J.-J. Gandini

Bayard Presse 2000, 276 p., 140 F.



OU VA LA CHINE ?

Conception et coordination : Jean-Jacques Gandini

Vingt ans après le début des réformes économiques, dix après la tuerie de Tian'anmen, la Chine est en pleine mutation.

Retour de Hong Kong et de Macao dans la mère patrie, développement parfois sauvage d'une économie de marché, mutations du parti communiste, relecture de l'histoire des décennies précédentes, la Chine est en marche. Mais sur quels chemins ? Corruption, déséquilibres régionaux, répression accrue, démocratisation plus qu'hésitante, les nouveaux maîtres du pays peinent à maîtriser le changement.

Economistes, sinologues, dissidents chinois en exil dessinent dans cet ouvrage les nouvelles voies qu'empruntent les héritiers de Mao Zedong.

Un ouvrage-bilan qui apporte un éclairage nouveau sur les mouvements profonds qui agitent une classe ouvrière déstabilisée, une paysannerie à l'écart des bouleversements en cours ou qui les subit, et une intelligentsia sans grands pouvoirs.

Où va la Chine ?

La question ne concerne pas seulement le peuple chinois mais le monde entier. Dans cette fin de siècle vouée à la mondialisation des échanges marchands, la naissance d'un géant économique qui cherche à faire entendre sa voix et concrétiser sa présence sur l'échiquier politique international exige un autre regard de l'Occident.

Avec les contributions de Cai Chongguo, Francesca Cini-Béja, Jean-François Dufour, Noël Dutrait, Guilhem Fabre, Gao Xingjian, Roland Lew, Angel Pino, Isabelle Rabut, Jean-Louis Rocca, Wei Jingsheng.

Editions du Félin - Prix 118 F.

NOTE D'ÉCOUTE. LE CATALOGUE DE CD DE FRÉMEAUX & ASSOCIÉS.

La société Frémeaux et associés* s'est spécialisée dans la réédition d'enregistrements anciens que les moins jeunes retrouvent avec plaisir et que les plus jeunes découvriront avec intérêt.

Le catalogue "Jazz" est particulièrement riche. Qu'on en juge sur quelques raretés : Gus Viseur qui fut le plus "jazzy" des accordéonistes, Charlie Christian qui fut le guitariste prodige, disparu trop tôt, en 1942, après un passage remarqué chez Duke Ellington.

A la rubrique des variétés, les "Cinglés du Music-hall" trouvent les 14 albums d'évocation par Jean-Christophe Averty des années 1930 à 1943.

Les amateurs d'histoire écouteront avec intérêt, outre l'"Anthologie du XXe siècle par la radio"** une compilation des discours et des chansons révolutionnaires de 1789 à 1939 mais aussi des témoignages sur l'époque récente. Deux CD sont consacrés à Jean Moulin.

Le catalogue offre 10 CD de lecture de la Bible, des œuvres littéraires lues par des comédiens connus, "Le Prince" de Machiavel, par Michel Galabru, "Vol de nuit" de Saint-Exupéry par Francis Huster, etc.

Une précieuse ressource pour les jours, trop nombreux, où la télévision fait grise mine !

J.J. Ledos

** Frémeaux & associés, 20 rue Robert Girardineau, 94300 Vincennes.*
*** "Gavroche" n° 109.*

ELLES ONT ÉPOUSÉ L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE. EDUCATRICES ET FEMMES D'ÉDUCATEURS, IL Y A 50 ANS

par le Conservatoire National des archives de l'histoire de l'éducation spécialisée

On a traditionnellement féminisé le métier d'assistant de service social et masculinisé le métier d'éducateur spécialisé. Si les faits confirment bien la première idée, la seconde est infirmée par la réalité. L'une des premières écoles d'éducateur, celle de l'Abbé Plaquevent, comportait, lors de la première promotion de 1942, 28 femmes pour 11 hommes, soit l'exact proportion de sex-ratio des diplômés d'aujourd'hui ! Depuis, près de 60 ans, les femmes ont toujours été plus nombreuses dans la profession que les hommes (65 à 68 % des effectifs actuels). Et pourtant, il n'y en a que pour les hommes : récits du secteur de la rééducation ? Essentiellement masculins. Répartition dans les sphères du pouvoir ? Les hommes accèdent cinq fois plus aux postes de cadre. Composition de l'OURS de Lien Social ? Que des hommes ! De quoi s'interroger sur les implications dans les milieux du social du concept de parité. L'ouvrage des éditions L'Harmattan se penche plus modestement sur les 50 premières années de notre profession. On retrouvera là des collections de vie, de paroles et d'émotions. C'est d'abord le témoignage de celles qui ont avant tout été des conjointes d'éducateur, logeant avec leur famille au milieu des jeunes en difficulté, s'efforçant de jouer leur rôle d'épouse au foyer, mais sachant aussi parfois être la confidente des jeunes. C'est aussi le récit de celles qui ont fait partie des pionnières, devant tout faire à partir de rien, ou ayant du mal à s'imposer, mais finalement reconnues dans leurs qualités. C'est encore ces religieuses du Bon Pasteur qui agissent selon un principe bien révolutionnaire pour leur époque : *"ne frappez jamais un enfant"*. Simone Noailles, Directrice d'établissement en 1961, s'interroge sur l'opportunité et la place d'une femme dans un poste de responsabilité : *"c'est plus difficile pour une femme que pour un homme, car la femme est assez instable et s'attache plus aux détails qu'à l'ensemble (...) La partialité d'une femme est bien connue et elle est redoutable lorsqu'elle tient un rôle de direction qui demande de l'objectivité."* (p. 105). Et la revue de l'ANEJI *Liaisons* de servir de relais à la polémique sur les compétences féminines qui ne seront pas sans rappeler certains de nos débats contemporains. *"L'expérience a largement prouvé que des présences féminines peuvent faire merveille avec des adolescents."* affirme l'éditorial du numéro 16. Et Paul-André Bertrand de réagir dans le numéro 17 : *"La nécessité de présences féminines dans une maison n'est pas discutable"* surtout comme épouse, assistante sociale ou infirmière précise l'auteur... *"Mais il est infiniment plus difficile à une femme de rester Chef de groupe (...) Nos garçons ont besoin de s'identifier à un homme qui leur serve de modèle et d'idéal."* (p. 148)

J. Trémintin

L'Harmattan, 1999, (224 p.)

REVUES



RECHERCHES SOCIALISTES N° 10

Ce numéro de *Recherches socialistes* publie, sous une forme académique, les contributions présentées par les historiens lors de la journée d'études consacrée à l'*Histoire et à la mémoire de Léon Blum*, le 26 février 2000.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Léon Blum, avec la participation de "la société des amis de Léon Blum", cette journée réunit plus de 120 personnes à l'Assemblée nationale, salle Colbert.

Pierre Guidoni, Président de l'OURS, précise que ce numéro *"se veut un outil pour accompagner et diffuser nos réflexions collectives sur l'action et l'actualité de Blum. Mais une exposition est en cours de réalisation par le Musée Jaurès de Castre, elle tournera à travers la France, et en décembre 2000, le 80e anniversaire du Congrès de Tours devrait être l'occasion d'autres débats, d'autres rencontres".*

G. P.

L'OURS, 86 Rue de Lille, 75007 Paris, le numéro 60 F.



REFRACTIONS N° 5

Il y a bien des façons d'envisager la violence et de poser le problème de la fin et des moyens. Du point de vue de la fin, en tant qu'anarchistes, nous luttons contre toute domination. Notre discours n'est pas la langue de bois, religieuse ou humaniste, de ceux qui se bornent à dénoncer les "abus" de la domination et lui fournissent les alibis dont elle a besoin pour se perpétuer. Au-delà de nos divergences sur les formes, les origines, la définition, les fins, l'efficacité de la violence, nous pensons que la domination est, dans son principe même, une violence.

Quant aux moyens, l'effort pour éviter de recourir à la violence ne date pas du XXe siècle. C'est dans la mesure où cet effort a échoué que les dominés, pour lutter contre les violences qui leur sont faites, développent une "contre-violence", notamment révolutionnaire. Et des manifestations comme celle de Seattle en novembre 1999 confirment que l'action directe sans violence (avec ses méthodes maintenant éprouvées : concertation, entraînement, médiatisation, autonomie, coordination, humour, dérision, etc.) est parfois efficace. Au point qu'on peut se demander quelle place lui donner : multiplier les initiatives sans violence en continuant à miser, quand elles ne suffisent pas, sur les moyens violents (attitude souvent confondue, à tort, avec la non-violence), ou prolonger la dynamique enclenchée et passer à la non-violence proprement dite, qui implique non seulement de recourir à l'action directe sans violence, mais aussi de ses refuser dans toutes les luttes collectives le recours, même ultime, à des moyens violents ? Cette question concerne les anarchistes, si on admet que tout recours à la violence perpétue la domination, en la faisant tout au plus changer de camp.

Qu'il s'agisse de la violence en elle-même ou des moyens de lutter contre elle, le numéro 5 de Réfractions ne présente pas une position unique, mais, sur quelques points essentiels, des éclairages différents, qui reflètent, le cas échéant, nos divergences.

J.J. Gandini

Les Amis de Réfractions - BP 33 - 69571 Dardilly Cedex - 144 p., 80 F.



UNION PACIFISTE N° 373

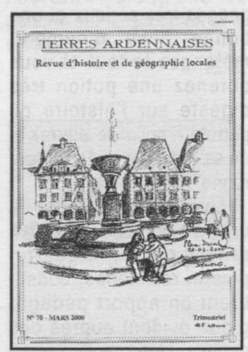
Nos amis d'Union Pacifiste continuent inlassablement leur lutte antimilitariste, en particulier, dans le cadre de la réforme du Service national, du dangereux recrutement des femmes. En effet le recrutement du personnel féminin suit une courbe exponentielle. Il représente actuellement près d'un sous-officier sur cinq !...

L'armée gagne ainsi du terrain sur la société, pourquoi pas demain une génération de petits bébés-soldats, élevés dans une armée-école préparés à mourir pour la patrie ?

Si cela vous choque, vous pouvez demander à l'U.P. la *Lettre pour objecter à "l'esprit de défense"*, vous y puiserez les arguments utiles à la défense de nos idées.

G. P.

Union Pacifiste, B.P. 196, 74624 Paris Cedex 13. Le numéro 20 francs, L'abonnement (12 N°), 200 F.



TERRES ARDENNAISES N° 69 ET 70

Au sommaire du N° 69 :

Ardennes, été-automne 1940 : Une renaissance difficile *par Gérard Giuliano.*

21313 IV B Stalag II A. Souvenirs d'un captif *par Camille Lecrique.*

Launois-sur-Vence : une petite histoire de la gendarmerie départementale au temps de l'Hôtel de la maréchaussée (1776-1851) *par le capitaine Fohrer.*

La Milice française dans les Ardennes (Juin-août 1944) *par Philippe Lecler.*

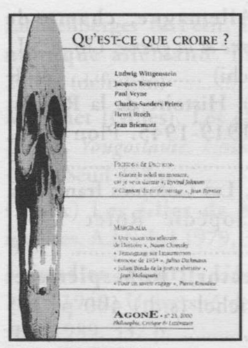
Au sommaire du N° 70 :

Spectacles de rue et de foire à Reims aux XVIIe et XVIIIe siècles *par Amélie Lambert.*

Une manifestation de défense ouvrière contre les frontaliers belges à Fromelennes en 1904 *par Didier Bigorne.*

La vallée de l'Ennemane : l'eau, la forêt et le fer. La ligne de chemin de fer : fourneau, forge, fenderie *par Alain Renard.*

Terres Ardennaises, 21 Rue Hachette, 08000 Charleville-Mézières, le numéro 40 F.



PHILOSOPHIE, CRITIQUE & LITTÉRATURE N° 23 - 2000 "QU'EST-CE QUE CROIRE ?"

D'où vient que, durant près d'un siècle (dont une bonne partie du nôtre), alors que la curiosité ethnologique n'a fait que croître, on ne se soit pas inquiété de savoir si les peuples dits "primitifs" (ou anciens) croyaient véritablement en leur magie, leur mythes ou leur rites ? D'où vient que l'on se soit intéressé aux symboles et aux représentations, au détriment des usages, et que l'on ait fini par confondre les uns et les autres ?

"A l'ombre des mentalités primitives. Editorial", Jacques Vialle.

"Remarques sur Le Rameau d'or de Frazer", Ludwig Wittgenstein.

"Wittgenstein critique de Frazer", Jacques Bouveresse.

"L'interprétation & l'interprète. A propos des choses de la religion", Paul Veyne.

"Comment se fixe la croyance", Charles-Sanders Peirce.

"Science & religion : l'irréductible antagonisme", Jean Bricmont.

"Les prisons de l'esprit", Henri Broch.

Format 15x21, 225 p., 95 F.



MÉMOIRE D'ARDECHE ET TEMPS PRÉSENT

Mémoire d'Ardèche a publié, l'année passée, trois numéros très intéressants consacrés :

N° 62 Mouvements populaires en Vivarais sous l'Ancien Régime.

N° 63 - Mouvements populaires et sociaux en Ardèche aux XIXe et XXe siècles.

N° 64 - L'Ardèche, terre d'exil... terre d'accueil... Immigrés, réfugiés, internés, 1800-1945.

Ces Cahiers sont adressés au prix de 60 F l'exemplaire auprès de :

Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, Archives départementales de l'Ardèche, Place A. Malraux, 07000 Privas.

A NOTER

● L'association *On dirait la mer*, qui a pour but de développer les échanges culturels entre les pays du pourtour méditerranéen, organise une présentation de livres d'artistes. Les ouvrages exposés sont choisis en fonction de la domiciliation des auteurs (pourtour méditerranéen, sud de la France).

Exposition du 18 mai au 3 juin 2000.

Au siège de l'association "On dirait la mer", 6 avenue de la Corse, 13007 Marseille

● **Un siècle de manipulations par l'image.** Exposition jusqu'au 13 juillet 2000 au musée d'Histoire contemporaine - BDIC. Hôtel des Invalides - Cour d'Honneur - 75007 Paris.

180 pièces originales ont été rassemblées avec l'objectif principal "d'apprendre à voir" les images, pour éviter le piège d'une consommation indifférenciée.

Les exemples montrés concernent le monde entier sur 100 ans.

Manipuler les images et Manipuler le public sont les deux axes de cette exposition inspirée de l'ouvrage de Laurent Gervereau et organisée autour d'une scénographie de Raymond Sarti.

Le premier axe vise à dresser un panorama des manipulations dans la fabrication de l'image. Le deuxième montre les effets des manipulations sur le public, avec une volonté de graduer les dangers des manipulations.

● **Le Centre d'Histoire du Travail**. Cette association créée à l'initiative des trois principales organisations syndicales ouvrières, d'universitaires et de municipalités des agglomérations de Nantes et St-Nazaire est un centre d'archives et une bibliothèque consacrée à l'histoire sociale et au syndicalisme. La bibliothèque donne accès à plus de 10 000 livres et brochures. Les archives, avec plus de 100 fonds, s'enrichissent encore. Dans son dernier bulletin l'association rend notamment compte de ses activités de 1999, la liste est impressionnante...

CHT, 2 bis, boulevard Léon-Bureau. 44200 Nantes.

● **Insaisissables voyageurs**

Exposition jusqu'au 12 novembre à l'écomusée de Fresnes.

Créé en 1979, l'écomusée de Fresnes a fait le choix de donner la parole aux minorités, aux oubliés de l'histoire et des musées. La participation de ces groupes sociaux ou culturels est une caractéristique des processus de conception et de réalisation des expositions à Fresnes.

L'écomusée avec les structures culturelles de la ville de Fresnes, ont souhaité apporter leur contribution au rapprochement entre les communautés par des actions de découverte de l'identité culturelle des Voyageurs.

Un programme d'actions culturelles se structure autour de l'exposition Insaisissables Voyageurs, réalisée par l'écomusée.

● **Casseurs de pub.** Yvan Gradis poursuit son combat pour la cause anti-publicitaire notamment en publiant un premier numéro décapant avec pour titre "Casseurs de pub". Cette revue, de 64 pages en quadrichromie pour mieux "casser" la pub restée dans nos têtes, est encore disponible après un passage en kiosque l'hiver dernier.

A commander au 56 bis, rue Escudier, 92100 Boulogne. 25 F le numéro.

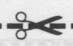
● Le Centre d'Etudes Médiévales de Champagne-Ardennes organise son **"5e Mois Médiéval"** jusqu'au 12 juin. Avec 230 manifestations sur 8 départements cet événement fédère toute une région autour de son patrimoine médiéval.

Hôtel de Ville - 10800 St-Julien-les-Villas

● **Sortir du nucléaire**

Ce réseau, fédération de 487 associations, a lancé une campagne nationale d'information contre le "recyclage" dans notre environnement quotidien de déchets faiblement radioactifs. On voit bien quels dangers pour la santé pourrait avoir cette présence de radioactivité dans un bien de consommation, matériau de construction...

Réseau "Sortir du nucléaire", 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Gavroche à compter du numéro 112

Un an 5 numéros (dont 1 double) : 170 F — Etranger : 200 F (par avion)

Tarif spécial étudiant : 145 F sur justification.

Nom .... Prénom ....

Profession ....

Adresse ....

Code postal .... Ville ....

Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, BP 872 — 27008 Evreux Cedex

CCP 5027 58 E ROUEN

L'amateur de livres



Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables...

Assurez-vous, de préférence, que les livres sont encore disponibles. Merci !

(Afrique) Histoire générale de l'Afrique : T.VII, L'Afrique sous domination coloniale 1880-1935. Edicef/Unesco 1989, 544 p. .... 40 F

Andréas (Bert), Le manifeste communiste de Marx et Engels, Histoire et bibliographie 1848-1918. Feltrinelli Milan 1963, Cart. 429 p. + 23 p. (f.s.), index .... 100 F

Aron (Robert), Le Socialisme français face au marxisme. Grasset 1971, 279 p. .... 40 F

Biondi & Zuccarelli, 16 Pluviose An II, Les colonies de la Révolution. Denoël 1989, 204 p. ill. index .... 50 F

Blanc (Henri), vers le bonheur par l'Ecole Laïque. Gedalge 1906, cart de prix, ill. 284 p. .... 70 F

Badia (Gilbert), Rosa Luxemburg. *Journaliste Polémiste Révolutionnaire.* Ed. Soc. 1975, 930 p. .... 80 F

Bariéty & Droz, République de Weimar et Régime hitlérien 1918-1945. Hatier Université 1973, 224 p. .... 50 F

Béguin (Albert), Faiblesse de l'Allemagne. *Le bon à tirer de ce livre date du 1er juin 1940 !* José Corti 1945, 285 p. (défraîchi) .... 35 F

Boutard (R.-J.), L'Armée en Allemagne Orientale. Ed. Latine 1955, 205 p. .... 40 F

Choury (Maurice), Paris livré, les origines de la Commune. Ed. Soc. 1960, 187 p. ... 40 F

Choury (Maurice), La Commune au cœur de Paris. Ed. Soc. 1972 446 p. .... 60 F

Cohen (Francis), Les Soviétiques. *Classes et société en URSS.* Ed. Soc. 1974. 351 p. .... 40 F

(Comité du Plan), Le Plan Français. *Préfacé par Marcel Déat.* Fasquelle 1935, 199 p. .... 50 F

Crété (Liliane), Les Camisards. Perrin 1992, 318 p. index .... 60 F

Derogy (J.) & Carmel (H.), Histoire secrète d'Israël 1917-1977. O.Orban 397 p. .. 50 F

Dornier (Thibaud), En finir avec les Bureaucrates européens. Première Ligne 1994, 220 p. .... 30 F

Dottrens (Robert), Le Problème de l'Inspection et l'Education Nouvelle. *Essai sur le contrôle pédagogique et social de l'enseignement primaire.* Delachaux et Niestlé Neuchatel (s.d.) 258 p. index .... 60 F

Dreyfus (Paul), Histoires extraordinaires de la Résistance en Europe. Fayard 1982, 420 p. .... 40 F

Duboin (Jacques), Ce qu'on appelle La Crise !!. Les Ed. Nouvelles 1934, 212 p. .... 40 F

Duboin (Jacques), Kou l'Ahuri ou la Misère dans l'Abondance ! Les Ed. Nouvelles 1934, 207 p. .... 40 F

Ehrenbourg (Ilya), Le Dégel. Ed. Défense de la Paix 1954, 138 p. .... 40 F

Erckner (S.), L'Allemagne, champ de manœuvre. *Le fascisme et la guerre.* Lib. E.S.L. 1934, 221 p. (défraîchi) .... 40 F

Fabre-Luce (Alfred), Histoire de la Révolution européenne 1919-1945. Plon 1954, 355 p. .... 50 F

Ferdinand-Lop (S.), Les Colonies françaises. S.F.E.L.T. Encyclopédie Roret 1931, 217 p. .... 50 F

Fleischmann (Hector), Robespierre et les Femmes. A.Michel (s.d.) 400 p. 135 ill. .... 70 F

Frapié (Léon), La Manifestante. Ed. Kemplen (s.d.) plaquette de 62 p. .... 20 F

Funck-Brentano (Fr.), L'Affaire du Collier de la Reine. Hachette 1936, 248 p. .... 30 F

Furet (François), Marx et la Révolution Française. Flammarion 1986, 279 p. .... 50 F

Gerbelin (F.-B.), Les Trois Ennemeis publics de la France et des Français. *La Franc-Maçonnerie, les Métèques et l'indifférence sociale.* Messin 1935, 317 p. .... 45 F

Guillen & Castellan, La construction des deux Etats allemands 1945-1973. Hatier Université 1976 223 p. .... 50 F

Harcourt (Robert d'), L'Allemagne d'Adenauer à Erhard. Flammarion 1964, 219 p. .... 40 F

Launay (Jacques de), La Grande débâcle 1944-1945. *7 millions de civils devant l'Armée rouge.* A.Michel 1985, 316 p. ill. index .... 70 F

Leblond (Marius), L'Empire de la France. Alsatia 1944, 365 p. .... 50 F

Le Bon (Dr Gustave), Enseignements Psychologiques de la Guerre Européenne. Flammarion 1916, 562 p. .... 45 F

Le Chevallier (L.), L'Idéal Moral. Lib. d'Education Nationale (programme 1902) Rel. perc. 302 p. .... 60 F

Leclerc (Henri), En marge du Codex. *Notes d'histoires thérapeutiques.* Masson et Cie 1924, ill. 185 p. .... 50 F

Lefranc (Georges), Jaurès et le Socialisme des intellectuels. Aubier 1961, 231 p. .... 50 F

Lefranc (Georges), Histoire des Doctrines sociales dans l'Europe contemporaines. 2 vol : I Jusqu'en 1914, II Après 1914. Aubier 1966 les 2 vol. (194+167 pp.) .... 80 F

LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 02.32.33.22.33

Nom : .... Adresse : ....

Je vous commande les livres suivants

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage prix forfaitaire	20,00
		Total

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal

Lichtenberger & Petit, L'Impérialisme économique allemand. Flammarion 1918, 290 p. (défraîchi) ..... 40 F

Martinet (Gilles), Les cinq communismes. *URSS, Yougoslavie, Chine, Tchécoslovaquie, Cuba.* Seuil 253 p. ..... 30 F

(Marx) Les filles de Karl Marx lettres inédites. A.Michel 1979, 386 p. ..... 60 F

Ménudier (Henri), L'Allemagne occupée 1945-1949. Université de la Sorbonne Nouvelle 1989, 337 p. ..... 60 F

Nocher (Jean), Frankenstein l'Age d'or ou la fin du monde. Ed. Nouvelles (s.d.) 1934 ? ill. de Pedro 205 p. (défraîchi) ..... 60 F

Pascal (André), Pranzini. *Le Crime de la Rue Montaigne.* Emile-Paul 1933, reprod. de doc. authentiques, 466 p ..... 60 F

Pensa (Henri), Sorcellerie et Religion. *Du désordre dans les esprits et dans les mœurs au XVII et XVIIIe siècles.* F.Alcan 1933, 383 p ..... 50 F

Pichon (Francis), Histoire barbare des Français. Seghers 1954, 509 p. ..... 45 F

Pogorelec (Jelka), Les secrets des organisations terroristes. *En marge du procès des assassins du roi Alexandre 1er de Yougoslavie et de M. Louis Barthou.* La Paix 1934, 67 p. ill. ..... 40 F

(R.D.A.) La Démocratie en action. *Plaquette de propagande illustrée.* Dresde 1966, 52 p. ..... 30 F

Rivaud (Albert), Les crises allemandes 1919-1931. A.Colin 1932, 218 p. (défraîchi) ..... 35 F

Rappoport (Charles), Jean Jaurès. *Préface d'Anatole France.* L'Emancipatrice 1915, 434 p. ..... 80 F

(Robespierre) Actes du colloque Robespierre. *Vienne 1965.* Sté des Etudes Robespierristes 1967. 330 p. index ..... 70 F

Rouch (Jane), Nous n'irons plus aux bals nègres. *Le Tiers Monde en miettes.* Scarabée et Cie 1984 294 p. ..... 40 F

Salonne (M.-P.), Fends la Bise. *Scènes du maquis breton.* Bloud & Gay 1945, 229 p. (défraîchi) ..... 50 F

Seignobos (Ch.), Histoire politique de l'Europe contemporaine 1814-1896. A.Colin & Cie 1897, Rel. toile 814 p. ..... 100 F

Suarez (Georges), La vie orgueilleuse de Clemenceau. Ed. de France 1930, 639 p. ..... 40 F

Thalmann (Rita) Etre Femme sous le IIIe Reich. R.Laffont 1982, 277 p. ill. index ..... 50 F

Zweig (Stefan), Castellion contre Calvin. Grasset 1946, 237 p. ..... 40 F

Ouvrages édités par les Editions Ouvrières pour majorité en Service de Presse :

Albertini (J.-M.), Les Rouages de l'Economie nationale. *Initiation économique.* 1960, 215 p. S.P. ..... 50 F

Bernard (Philippe - Jean), Destin de la planification soviétique. 1963, 331 p 1 carte dépl. ..... 50 F

Bleton (Pierre), La Capitalisme en pratique. 1961, 302 p. ..... 50 F

Bleton (Pierre), Les hommes des temps qui viennent. *Essai sur les classes moyennes.* 1956, 235 p. S.P. ..... 50 F

Boudot (François), La coopération en France. *Consommation et production.* 1956, 102 p. S.P. ..... 40 F

Brochon (Pierre), La chanson sociale de Béranger à Brassens. 1961, 139 p. S.P. ..... 60 F

Cahier du Mouvement Social N° 1 : Christianisme et Monde ouvrier. *Etudes coordonnées par François. Bédarida et Jean. Maitron.* . 1975, 304 p. S.P. ..... 70 F

Chambelland (Colette), Le Syndicalisme ouvrier français. 1956, 100 p. S.P. ..... 50 F

(Collectif), La France crise du régime, crise de la nation. 1956, 179 p. S.P. ..... 60 F

Collinet (Michel), L'Ouvrier français, Esprit du Syndicalisme. *Essai.* 1951, 232 p. envoi ..... 60 F

Collinet (Michel), Essai sur la condition ouvrière 1900-1950. 1951, 207 p. ..... 50 F

Cuvillier (Armand), Un journal d'ouvriers, L'Atelier 1840-1850. 1954, S.P. ..... 60 F

Danos (J.) & Gibelin (M.), Juin 36. *Préface d'Edouard Dolléans.* 285 p. S.P. ..... 80 F

Deniel (Raymond), Une image de la Famille et de la Société sous la Restauration. 1965, 302 index S.P. ..... 60 F

Giacobbe (Maria), Institutrice en Sardaigne. 1963, 160 p. S.P. ..... 45 F

Gueyt (Rémi), La mutation tchécoslovaque analysée par un témoin 1968-1969. 1969, 424 p. index S.P. ..... 60 F

Hatzfeld (Henri), Le grand tournant de la médecine libérale. 1963, 311 p. S.P. ... 50 F

Hugues et Luard, Le développement économique de la Chine communiste. 1962, 260 p. ..... 60 F

Maitron (Jean), De la Bastille au Mont Valérien. *Dix promenades à travers le Paris révolutionnaire.* 1957, 279 p. index ill. S.P. .. 70 F

Noblecourt (Michel), Les Syndicats en question. 1990, 218 p. ..... 50 F

Parent-Lardeur (Françoise), Les demoiselles de magasin. 1970, 157 p. ..... 45 F

Philip (David), Le mouvement ouvrier en Norvège. 1958, 363 p. S.P. ..... 50 F

Retel (J.-O.), Les gens de l'hôtellerie. 1965, 262 p ..... 45 F

Sturmthal (Adolf), La participation ouvrière à l'Est et à l'Ouest. 1967, 284 p. ..... 60 F

Viau (Pierre), Révolution agricole et Propriété foncière. 1961, 263 p. S.P. ..... 60 F

Ouvrages édités par Hachette dans la Collection "Les Vies Pivées" :

Bessard (Raymonde), La Vie Privée de Marie-Louise. 1953, 270 p. ..... 40 F

Bouissounouse (Janine), La Vie Privée de Marie Stuart. 1953, 256 p ..... 40 F

Kunstler (Charles), La Vie Privée de l'Impératrice Joséphine. 1939, 255 p. ..... 40 F

Kunstler (Charles), La Vie Privée de Marie-Antoinette. 1938, 255 p. ..... 40 F

Mongrédien (Georges), La Vie Privée de Louis XIV. 1938, 253 p. ..... 40 F

Mongrédien (Georges), La Vie Privée de Molière. 1950, 247 p. ..... 40 F

Vivent (Jacques), La Vie Privée de George Sand. 1949, 255 p. ..... 40 F



Dessin de Poulbot 1903.